



The Strategic Counsel

**Rapport présenté à
Élections Canada**

**Sondage auprès des électeurs
suite à la 40^e élection générale**

Mars 2009

Gregg, Kelly, Sullivan & Woolstencroft:
The Strategic Counsel

www.thestrategiccounsel.com

21 St. Clair Avenue East
Suite 1100
Toronto, Ontario
M4T 1L9
Tel 416 975-4465
Fax 416 975-1883

60 George Street
Suite 205
Ottawa, Ontario
K1N 1J4
Tel 613 236-0296
Fax 613 236-1290



Table des matières

I. Introduction	1
A. Contexte	2
B. Objectifs de l'étude.....	2
C. Méthodologie de l'étude	3
D. Sommaire du rapport.....	4
II. Sommaire.....	5
A. Aperçu	6
B. Mesure du comportement électoral.....	6
C. Inscription et carte d'information de l'électeur.....	6
D. Processus de vote.....	7
E. Service d'information à l'électeur	8
F. Publicité d'Élections Canada.....	8
G. Élections et politique	8
H. Analyse des sous-groupes de la population	9
1. Jeunes électeurs.....	10
2. Électeurs autochtones.....	10
3. Immigrants / Minorités visibles	10
4. Personnes âgées	11
5. Personnes handicapées.....	11
I. Importance de la technologie	11
III. Inscription et carte d'information de l'électeur	12
A. Carte d'information de l'électeur	13
1. Réception de la carte d'information de l'électeur.....	13
2. Exactitude de la carte d'information de l'électeur.....	15
B. Correction des erreurs figurant sur la carte d'information de l'électeur	16
C. Rappel de l'information figurant sur la carte d'information de l'électeur	16
D. Confirmation de l'inscription	18
E. Intérêt envers l'inscription par Internet.....	19
IV. Participation au scrutin	21
A. Aperçu national	22
B. Participation par région et principaux groupes démographiques.....	23
C. Examen des électeurs autochtones	24
D. Examen des jeunes électeurs	25
E. Examen des immigrants / membres de minorités visibles.....	26
F. Raisons de voter	27
G. Raisons de ne pas voter	28
V. Processus de vote	31
A. Participation des électeurs	32
1. Méthode de vote	32
2. Facilité de la méthode de vote	32
3. Connaissance du vote par la poste	33
B. Identification de l'électeur.....	33
1. Connaissance de la preuve d'identité et d'adresse	33
2. Sources de connaissance	34
3. Attitude à l'endroit de la preuve d'identité et d'adresse	35
C. Expérience d'identification de l'électeur au bureau de scrutin.....	37



1. Carte d'information de l'électeur.....	38
2. Identification requise et impossibilité de présenter une identification	38
3. Facilité de se conformer aux nouvelles exigences d'identification	40
D. Au bureau de scrutin : l'expérience de vote	40
1. Se rendre au bureau de scrutin.....	40
2. Heure du vote.....	41
E. Évaluation du processus de vote	42
1. Langue	43
2. Satisfaction à l'endroit des divers aspects de l'expérience	43
3. Facilité de voter.....	44
4. Voter en ligne.....	44
VI. Service d'information à l'électeur.....	46
A. Carte d'information de l'électeur	47
B. Sources d'information.....	47
C. Dépliant d'information d'Élections Canada	49
1. Rappel de l'information sur le dépliant	50
D. Contact avec Élections Canada.....	51
VII. Publicité d'Élections Canada.....	53
A. Connaissance de la publicité	54
1. Nombre de canaux médiatiques mémorisés	55
B. Rappel du message	56
1. Slogan d'Élections Canada	57
2. Information désirée	58
VIII. Attitudes à l'endroit des élections et de la politique	59
A. Engagement envers les élections	60
B. Attitudes à l'endroit des partis politiques et des politiciens.....	62
C. Comportement électoral et attitudes à l'endroit de la politique	66
1. Enjeux civiques	67
2. Problèmes d'attitude politique	68
D. Degré d'intérêt envers la politique et de suivre la campagne	70
1. Intérêt envers la politique	70
2. Attention portée à la campagne électorale.....	72
E. Comportement électoral et degré d'intérêt.....	73
IX. Électeurs autochtones	75
A. Profil de l'électeur autochtone.....	76
B. Bureaux de scrutin dans les réserves	77
C. Meilleures façons d'encourager les électeurs autochtones à voter	78
D. Connaissance de la publicité destinée aux électeurs autochtones	79
E. Où les publicités ont été vues ou entendues	79
F. Rappel du message des publicités	80
X. Jeunes électeurs.....	81
A. Comportement électoral.....	82
B. Étudiants et non-étudiants	83
C. Meilleures façons d'encourager les jeunes électeurs à voter	84
D. Profil des jeunes électeurs	85
XI. Personnes âgées	86
XII. Caractéristiques ethnoculturelles	88



A. Langue maternelle.....	89
B. Durée de séjour au Canada	91
C. Statut de minorité visible	92
D. Meilleures façons d'encourager les immigrants / les minorités visibles à voter.....	92
XIII. Personnes handicapées	94
A. Meilleures façons d'encourager les personnes handicapées à voter	95
XIV. Sommaire des suggestions des sous-groupes	97
A. Sommaire des suggestions des sous-groupes	98
XV. Engagement envers la communauté.....	99
XVI. Profil technologique	102
A. Utilisation de la technologie	103
B. Discussion politique en ligne	105
C. Utilisation de la technologie et vote.....	106
D. Aperçu sociodémographique de la population étudiée	107



I. Introduction



Introduction

A. Contexte

Élections Canada est un organisme indépendant qui relève directement du Parlement du Canada. Son mandat est de conduire toutes les élections, générales et partielles, et référendums fédéraux. Parmi ses nombreuses responsabilités, il surveille l'observation de la législation électorale et la fait appliquer lors de l'organisation et du déroulement des activités électorales. L'organisme est aussi responsable d'informer les citoyens au sujet du système électoral et de présenter un rapport au Parlement sur l'administration des élections et des référendums.

En remplissant son mandat et sa mission d'offrir aux Canadiens un processus électoral accessible et moderne, l'organisme est confronté à d'importants défis et fait face à plusieurs opportunités. La vaste étendue géographique du Canada, sa diversité ethnoculturelle et ses hauts taux de mobilité interprovinciale représentent d'énormes défis pour garantir que les quelque 23 millions d'électeurs inscrits reçoivent l'information en temps opportun et puissent voter facilement.

Depuis quelques années, le nombre de défis auxquels est confronté Élections Canada a considérablement augmenté. Avec un gouvernement minoritaire à la tête du pays suite aux deux dernières élections générales, Élections Canada a dû se tenir prêt à l'éventualité d'une élection générale qui pouvait survenir en tout temps pendant deux cycles électoraux. En même temps, l'organisme devait mettre en œuvre plusieurs changements et nouveaux programmes dans le cadre de ses efforts continus pour améliorer son administration des événements électoraux et encourager la participation au scrutin. Le plus important de ces changements est l'exigence pour les électeurs de s'identifier. Les nouvelles règles stipulent que pour être admissible à voter, les citoyens doivent produire une pièce d'identité et une preuve de leur adresse de résidence.

B. Objectifs de l'étude

Suite à la 40^e élection générale tenue le 14 octobre 2008, Élections Canada a mené un sondage téléphonique auprès des Canadiens, tant ceux qui ont voté lors du scrutin que ceux qui ne l'ont pas fait. L'objectif général de l'étude était de recueillir des commentaires afin d'évaluer les programmes et services d'Élections Canada destinés aux électeurs et de les améliorer. Les données ont aussi servi à rédiger le rapport du Directeur général des élections destiné au Parlement et à tirer profit des leçons apprises en se basant sur les résultats de 2006. Pour ce sondage suite à la 40^e élection générale, il était particulièrement important d'évaluer l'impact de la nouvelle exigence d'identification mise en œuvre pour cette élection sur le processus électoral.



Dans le cadre de son mandat d'assurer l'accès au processus électoral à tous les Canadiens, Élections Canada utilise aussi cette étude pour examiner l'impact de ses initiatives sur la participation des jeunes électeurs, des électeurs autochtones et, pour la première fois, des immigrants et des minorités visibles afin d'identifier les problèmes quant à leur participation au processus électoral. Les résultats de la 39^e élection générale indiquent que la participation des jeunes et des Autochtones a été plus faible que celle de la population en général. Les problèmes empêchant d'améliorer la participation de ces groupes ont été examinés dans cette étude suite à la 40^e élection générale. De plus, l'étude a été conçue de façon à permettre d'interviewer un échantillon plus important de Canadiens qui n'ont pas voté. Les attitudes et les perceptions de ce groupe seront examinées afin de procéder à une analyse des obstacles au vote, réels ou perçus, pour ces personnes.

Plus précisément, le sondage a été conçu pour :

- Évaluer la connaissance des électeurs et leurs attitudes à l'endroit de divers aspects du processus électoral;
- Évaluer les connaissances des électeurs et leurs attitudes à l'endroit des programmes et des services d'Élections Canada plus précisément;
- Évaluer l'impression des nouvelles exigences d'identification et leur impact sur le comportement électoral;
- Évaluer l'expérience des électeurs lors de la 40^e élection générale en ce qui a trait à l'inscription et aux bureaux de scrutin;
- Identifier les obstacles au vote parmi les citoyens qui n'ont pas voté;
- Obtenir des renseignements quant à la participation électorale des jeunes, des Autochtones et des électeurs appartenant à des minorités visibles et à des communautés d'immigrants; et
- Dans la mesure du possible, effectuer un suivi des changements depuis la 39^e élection générale en 2006.

C. Méthodologie de l'étude

Le sondage consistait en des interviews téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 3 348 électeurs canadiens effectués entre le 22 octobre et le 17 novembre 2008. L'échantillon comprenait un échantillon national représentatif de 2 500 électeurs admissibles (des citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus) et un suréchantillon de 848 électeurs pour combler les quotas prédéterminés de 500 électeurs autochtones, 500 jeunes électeurs âgés de 18 à 24 ans et 500 immigrants / membres de minorités visibles. Globalement, 627 citoyens qui n'ont pas voté ont été inclus dans l'échantillon. L'échantillon représentatif national devrait fournir des résultats qui sont exacts dans une proportion de plus ou moins 1,96 point de pourcentage, 95 fois sur 100.

Ce tableau illustre la taille de l'échantillon et la marge d'erreur correspondante :

PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

	Échantillon de base	Suréchantillon	Total	Marge d'erreur
Échantillon CA national	2 500	0	2 500	+/- 1,96 %
Suréchantillon de jeunes électeurs	133	367	500	+/- 4,38 %
Suréchantillon d'Autochtones	99	401	500	+/- 4,38 %
Suréchantillon d'immigrants et de membres de minorités visibles	420	80	500	+/- 4,38 %
Personnes ayant voté	2 404	0	2 404	+/- 2,04 %
Personnes n'ayant pas voté	944	0	944	+/- 3,25 %

D. Sommaire du rapport

Ce rapport s'ouvre sur un sommaire présentant les principaux résultats et les liant à ceux de chaque section suivante. Ces sections présentent les résultats détaillés des données du sondage. Chacune examine d'abord les résultats au niveau national, puis par principales régions, catégories démographiques et facteurs touchant le comportement et l'attitude des électeurs. De plus, chaque section examine les résultats des suréchantillons d'électeurs autochtones, de jeunes électeurs, d'immigrants et de membres de minorités visibles, et précise comment ces sous-groupes se distinguent entre eux et de l'ensemble des électeurs. À chaque niveau d'analyse, lorsque les mêmes questions, ou des semblables, sont posées, les résultats de 2008 sont comparés à ceux du sondage de la 39^e élection générale de 2006 afin d'examiner comment l'opinion, les attitudes et les comportements ont évolué deux ans plus tard.



II. Sommaire



Sommaire

A. Aperçu

La mise en œuvre d'un nouveau processus d'identification lors de 40^e élection générale a donné lieu à un nouveau défi pour le bon déroulement de l'élection, un défi qui a, de toute évidence, été bien relevé. Les résultats du sondage auprès des électeurs qui ont voté et de ceux qui n'ont pas voté indiquent que, pour la très grande majorité des électeurs, le processus de vote s'est très bien déroulé. Les nouvelles mesures d'identification n'ont présenté pratiquement aucun problème aux bureaux de vote et ne semblent pas avoir agi comme obstacles au vote. Bien que la participation à la 40^e élection générale, qui se situe à 59 pour cent, soit le plus bas taux enregistré, les données de l'étude semblent indiquer que le processus électoral en soi n'a pas été un facteur ayant entraîné ce faible taux. La baisse continue du taux de participation aux scrutins semble liée à la perception des Canadiens du devoir civique de voter et à leur degré d'engagement politique plutôt qu'à la façon dont les élections sont administrées.

Administrer une élection requiert la coordination de nombreuses activités pendant le déroulement de la campagne électorale. Les diverses activités et les étapes du processus électoral jusqu'à la journée du scrutin semblent avoir bien fonctionné, ce qui suggère que les politiques et procédures mises en place par Élections Canada ont contribué au bon déroulement de l'élection. Les hauts taux de satisfaction quant à l'expérience de vote des électeurs de toutes les communautés appuient cette conclusion.

B. Mesure du comportement électoral

L'un des éléments importants de cette étude était l'objectif d'identifier, aussi précisément que possible, les différences entre les personnes qui ont voté et celles qui ne l'ont pas fait à l'aide d'un éventail de mesures. Pour ce faire, nous avons jugé nécessaire de réduire autant que possible l'écart entre le comportement électoral déclaré et le comportement réel. Lors de la 39^e élection générale en 2006, l'écart entre le vote réel et déclaré était de 22 points de pourcentage, mais il a été obtenu à l'aide d'une question directe au sujet du vote. En 2008, la question était : « Beaucoup de gens ne votent pas pour toutes sortes de raisons. Avez-vous pu voter à l'élection fédérale du 14 octobre? » En réponse à cette question, 73 pour cent des répondants indiquent qu'ils ont voté. Comme le taux de participation réel au scrutin se situe à 59 pour cent, ceci représente un écart de 14 points de pourcentage entre le comportement réel de vote et celui déclaré. L'avantage de cette approche est que la taille de l'échantillon de personnes qui n'ont pas voté est assez importante, ce qui permet une meilleure analyse de ce groupe.

C. Inscription et carte d'information de l'électeur

Les diverses sources d'information mises en place par Élections Canada pour informer les Canadiens de l'élection, des nouvelles exigences d'identification et de l'emplacement des bureaux de vote, et vérifier qu'ils étaient bien inscrits, semblent toutes avoir bien fonctionné. Presque tous les Canadiens indiquent avoir reçu une carte d'information de l'électeur et, dans pratiquement tous les cas, l'information était exacte.



D. Processus de vote

Si les Canadiens savent qu'il existe diverses options pour voter, la plupart continue d'opter pour le bureau de vote le jour de l'élection. Et, peu importe comment ils choisissent de voter, les électeurs déclarent à l'unanimité que l'expérience de vote a été très facile. Même si de nouvelles mesures d'identification étaient en vigueur pour la 40^e élection générale, elles n'ont pas semblé poser problème pour la plupart des électeurs. Presque tous les électeurs canadiens, tant ceux qui ont voté que ceux qui se sont abstenus, étaient au courant des nouvelles exigences, et pratiquement tous avaient une attitude positive à leur endroit. Cependant, bien que l'attitude des jeunes et des Autochtones soit positive, elle l'est légèrement moins que celle de la population en général. L'explication la plus plausible de cette attitude moins positive chez les jeunes est leur mobilité plus élevée que celle des autres groupes, ce qui peut rendre plus difficile de présenter une preuve de l'adresse de résidence. Dans le cas des Autochtones, d'autres sources indiquent qu'il est juste un peu plus difficile pour eux de se plier à cette nouvelle exigence d'identification, que ce soit parce qu'ils ont habituellement moins de pièces d'identité ou parce que le format de l'adresse est un problème dans le Grand Nord.

Parmi les électeurs qui se sont rendus au bureau de vote, la plupart des répondants (83 pour cent) signalent qu'ils ont apporté leur carte d'information de l'électeur, et presque tous (98 pour cent) avaient une pièce d'identité admissible avec eux. Parmi les 1 844 répondants au sondage national qui ont indiqué s'être rendus à un bureau de vote, seulement 35 répondants ont mentionné avoir été refusés initialement, car ils n'avaient pas les pièces d'identité requises. Plus de la moitié de ce groupe a tout de même voté, soit parce qu'ils sont retournés chercher les documents requis, ont fait une déclaration sous serment de leur identité avec l'appui d'un autre électeur ou on leur a tout simplement permis de voter quand même. Au total, 8 personnes ont déclaré ne pas avoir été en mesure de voter en raison de l'absence de pièce d'identité. (Ce résultat correspond à 0,32 pour cent des répondants interrogés. Extrapolé à la proportion des 23 millions d'électeurs possibles qui ont réellement voté (59 pour cent), ce résultat représente quelque 43 000 électeurs possibles qui ont pu être renvoyés, car ils n'avaient pas de pièce d'identité). Une autre confirmation de l'absence de problème avec les nouvelles exigences pour la majorité des électeurs est le fait que, parmi tous les groupes, neuf répondants sur dix ou plus indiquent qu'il était « Très facile » de s'y conformer, tandis que presque tous les autres mentionnent que c'était « Facile ».

Dans presque tous les cas, les électeurs n'ont éprouvé aucun problème à trouver le bureau de vote et, presque tous, disent que son emplacement était commode pour eux. Dans la plupart des cas, les bureaux de scrutin semblent avoir eu un flot continu d'électeurs tout au long de la journée, avec une pointe autour de l'heure du souper. Malgré tout, à 17 h, six répondants sur dix avaient déjà voté. Le processus de vote en soi semble avoir été sans heurt pour pratiquement tous les électeurs, et 99 pour cent d'entre eux se disent satisfaits de la langue dans laquelle ils ont été servis. De plus, la satisfaction quant au temps d'attente pour voter, avec les directives pour voter et les services offerts par Élections Canada, est aussi très élevée (plus de 95 pour cent).



E. Service d'information à l'électeur

Pour ce qui est de l'information fournie au sujet de la procédure électorale et du vote, la carte d'information de l'électeur s'est avérée la plus importante source d'information pour les électeurs. Les médias ont aussi joué un plus grand rôle lors de cette élection puisque plus de Canadiens soulignent avoir été informés par la télévision, la radio et les journaux.

Le dépliant d'Élections Canada a aussi été beaucoup utilisé comme source d'information, puisqu'un peu moins de la moitié des répondants indique l'avoir vu. L'information concernant les nouvelles exigences d'identification est l'élément le plus retenu du dépliant.

Un petit nombre (4 pour cent) de Canadiens a signalé avoir communiqué avec Élections Canada au cours de la campagne électorale, et les répondants qui l'ont fait se disent très satisfaits du service reçu.

F. Publicité d'Élections Canada

Dans l'ensemble, le taux de rappel d'au moins un média (télévision, radio, journaux) qu'Élections Canada a utilisé pour communiquer avec les citoyens concernant la procédure électorale est très élevé. Ce sont la radio et la télévision dont on se souvient le plus; les journaux un peu moins, sauf parmi les électeurs plus âgés dont le taux de rappel se situe bien au-dessus de la moyenne pour ce qui est de la publicité d'Élections Canada dans ce média.

Les Canadiens se souviennent de divers messages, mais c'est l'information à propos de certains des aspects, ou de tous les aspects, des nouvelles exigences d'identification qui est le plus souvent citée, suivie par l'information générale au sujet d'Élections Canada, la date de l'élection et le rappel de voter. Le rappel du slogan utilisé pendant la campagne de cette année, « Voter, c'est choisir son monde! », est extrêmement faible.

G. Élections et politique

Si les attitudes à l'endroit du processus électoral sont positives chez tous les groupes, les perceptions quant à la citoyenneté, au vote, aux représentants élus, aux partis politiques et à la politique en général sont plus variées. Les Canadiens demeurent attachés au concept que voter est un devoir de citoyen, même si un quart de la population ne semble pas adhérer entièrement à ce principe. Une donnée peut-être un peu plus troublante est le fait que moins de Canadiens, surtout chez les jeunes et les Autochtones, sont prêts à affirmer fortement qu'une faible participation au scrutin affaiblit la démocratie.

Deux énoncés testés dans l'étude démontrent que, malgré une pointe de scepticisme, les partis politiques demeurent des véhicules viables pour exprimer les besoins et les désirs des Canadiens. Plus particulièrement, les trois quarts des électeurs sont d'accord que : « Les partis politiques ont parlé de sujets qui sont importants à vos yeux », même si seulement un cinquième des électeurs est fortement d'accord. De plus, une majorité de Canadiens rejette l'idée que : « Tous les partis politiques fédéraux sont semblables; les électeurs n'ont pas vraiment de choix »; seul un tiers des répondants est d'accord avec cette affirmation.



Le degré de cynisme concernant des questions politiques plus abstraites demeure relativement élevé. On le constate avec près des deux tiers des répondants qui sont d'accord avec l'énoncé : « En règle générale, les élus ne sont pas à l'écoute des citoyens », même si seulement un cinquième des électeurs est fortement d'accord. De plus, près des trois quarts des répondants croient que : « Les partis politiques sont trop influencés par les gens qui ont beaucoup d'argent », même si seulement un peu moins du tiers des électeurs est fortement d'accord. Dans tous les cas, il faut souligner cependant que la proportion de répondants entièrement d'accord est faible, ce qui suggère que cette attitude négative n'est pas fortement défendue par la plupart des Canadiens et que le cynisme à l'endroit de la politique n'est pas fortement ancré.

Dans l'ensemble, les attitudes face à la responsabilité de voter et, dans une moindre mesure, la menace à la démocratie si on ne vote pas, constituent les facteurs les plus importants, parmi ceux examinés dans l'étude, qui influent sur le comportement électoral. Les réponses à ces énoncés suggèrent aussi qu'ils peuvent représenter un facteur important du faible taux de participation puisqu'aucune de ces idées n'est universellement partagée. L'analyse des réponses à ces questions ayant trait aux attitudes à l'endroit du processus de vote indique aussi que la mesure dans laquelle les partis proposent aux électeurs des choix politiques clairs et discutent des enjeux importants à leurs yeux n'est pas fortement liée au comportement électoral. Cette donnée soulève la possibilité que, bien que ces questions puissent avoir un impact sur le comportement électoral, elles ne soient pas fortement associées au faible taux de participation. De même, les attitudes face aux questions politiques plus abstraites ayant trait à l'influence de la richesse sur les décisions politiques et au fait que les politiciens ne sont pas à l'écoute des citoyens semblent avoir moins d'impact sur le comportement électoral. Inversement, le degré d'engagement à l'endroit de l'élection semble être un facteur crucial pour influencer sur le comportement électoral. Le degré d'intérêt envers la politique et, dans une encore plus grande mesure, la mesure dans laquelle la campagne électorale est suivie, sont fortement associés au comportement électoral. Ce que nous suggérons c'est que ces deux facteurs sont cruciaux au comportement électoral et, qu'en plus du devoir civique, ce sont les enjeux et les candidats qui attirent l'attention des électeurs.

H. Analyse des sous-groupes de la population

Afin d'examiner les aspects liés au comportement électoral au sein des principaux groupes pouvant éprouver des difficultés à voter, des suréchantillons spéciaux de 500 répondants chacun (jeunes électeurs âgés de 18 à 24 ans, électeurs autochtones (250 vivant dans une réserve et 250 vivant hors des réserves) et membres de communautés d'immigrants et de minorités visibles ont été constitués. Des questions précises ont été formulées et posées à ces groupes, de même qu'aux personnes âgées et handicapées. Une autre nouveauté de ce sondage est l'accent mis sur l'impact possible de la technologie et des réseaux sociaux sur les enjeux liés aux comportements de vote.



1. Jeunes électeurs

L'engagement des jeunes et leur participation au processus électoral sont quelque peu plus faibles que ceux de la population en général. Plusieurs facteurs contextuels semblent liés au vote des jeunes, mais un des plus importants semble être le fait que ces jeunes vivent chez leurs parents ou non. Ainsi, les jeunes vivant chez leurs parents sont plus susceptibles de dire qu'ils ont voté que ceux vivant à l'extérieur, surtout s'ils ne sont plus aux études.

L'environnement social du foyer où les parents votent a probablement un effet sur les jeunes et les encourage à voter, même si ce n'est pas dans une même proportion que la génération de leurs parents. Une fois partis de la maison, le manque d'encadrement est, dans bien des cas, suffisant pour atténuer le comportement électoral. En d'autres mots, plus d'efforts seront nécessaires pour rejoindre les jeunes hors de leur environnement familial, possiblement aux endroits où ils se retrouvent, soit les bars ou les clubs, ou encore par l'entremise des médias que les jeunes consomment qui sont de plus en plus numériques.

Deux suggestions formulées par les jeunes pour améliorer leur participation portaient sur l'identification et la discussion des enjeux pertinents pour eux et le fait d'aller les chercher davantage par le biais de l'école en mettant l'accent sur la responsabilité de voter, en les sensibilisant et en les encourageant à participer au processus électoral et aux enjeux politiques. Un plus grand recours aux technologies a aussi été suggéré.

2. Électeurs autochtones

Au total, 54 pour cent des Autochtones canadiens ont indiqué avoir voté lors de la 40^e élection générale. Ceux qui ont voté sont généralement plus âgés (plus de 35 ans), plus aisés, au travail, vivent hors des réserves et dans des centres urbains. Même si les Autochtones ont fait plusieurs suggestions pour encourager leurs semblables à voter, il n'y a aucun consensus quant aux mesures à prendre. Les suggestions portaient tant sur le processus électoral, p.ex. l'utilisation d'Internet (pour voter), la sensibilisation au besoin de voter et au devoir civique, que sur des facteurs politiques comme rendre les enjeux pertinents pour les communautés autochtones et de présenter des politiciens plus dignes de confiance. Si la connaissance de la campagne publicitaire grand public d'Élections Canada est bonne chez les Autochtones, ils connaissent peu la publicité destinée à leur communauté et se rappellent peu des messages autres que ceux les encourageant à aller voter.

3. Immigrants / Minorités visibles

Dans l'ensemble, comme il est mentionné tout au long du rapport, les immigrants et les membres des minorités visibles interrogés ont beaucoup en commun au niveau des attitudes et du comportement électoral avec les électeurs canadiens en général. Cependant, il existe quelques différences clés. Ainsi, le comportement électoral diffère entre ceux dont la langue maternelle est le français ou l'anglais et ceux qui ont une autre langue maternelle, de même qu'entre ceux appartenant à des minorités visibles et ceux appartenant uniquement à des communautés d'immigrants. Les répondants qui ont indiqué que leur langue maternelle est le français ou l'anglais, de même que ceux qui n'appartiennent pas à une minorité visible, sont plus susceptibles de déclarer avoir voté lors de l'élection de 2008. Le nombre d'années au Canada est aussi un facteur important pour le vote, alors que les nouveaux arrivants ont moins tendance à déclarer avoir voté. Il est plus que probable que ces facteurs (langue et statut de minorité visible) soient liés d'une façon ou d'une autre au nombre d'années au Canada et donc au comportement électoral. Parmi les suggestions pour encourager les immigrants et les membres des minorités visibles à voter, on



retrouve le fait qu'Élections Canada devrait déployer davantage d'efforts pour joindre ces communautés et faire la promotion du devoir civique de voter auprès des communautés d'immigrants.

4. Personnes âgées

Bien que 83 pour cent des répondants âgés de 65 ans et plus indiquent avoir voté, il est probable que le sens du devoir de voter et la norme entourant ce devoir aient entraîné quelques fausses déclarations chez les Canadiens plus âgés. Ainsi, il pourrait être important d'examiner ce qui pourrait encourager les personnes âgées, de même que les jeunes et les autres groupes, à voter. Les Canadiens plus âgés suggèrent souvent un meilleur accès au transport vers le bureau de vote.

5. Personnes handicapées

Les suggestions pour encourager davantage de personnes handicapées à voter portaient surtout sur le fait de rendre le vote plus accessible, tant en termes d'options de rechange aux méthodes actuelles de voter que de transport vers les bureaux de scrutin.

I. Importance de la technologie

L'une des principales constatations de cette analyse est le vaste éventail de nouvelles technologies et de sites de réseautage social, Facebook surtout, qui a été adopté par tous les segments de la société, de même que le lien, ou le manque de lien, de certaines de ces technologies avec le comportement électoral. En même temps, les technologies électroniques sont utilisées par des personnes de toutes les couches de la société, surtout les jeunes, pour discuter de politique. Fait intéressant à souligner, parmi les jeunes, ceux qui indiquent ne pas avoir voté en 2008 utilisent quand même les technologies électroniques pour discuter de politique. Le défi qui découle de ces résultats pour Élections Canada est donc d'explorer des façons d'utiliser ces technologies pour encourager la participation des jeunes, de même que celle de la population en général, au processus électoral.



III. Inscription et carte d'information de l'électeur



Inscription et carte d'information de l'électeur

Élections Canada envoie une carte d'information de l'électeur à chaque personne ayant droit de vote et figurant sur la liste préliminaire des électeurs. Ce document personnalisé comporte des renseignements sur le lieu et la date de l'élection et du vote par anticipation. Dans le cadre d'une évaluation du processus électoral dans son ensemble, il est important de déterminer dans quelle mesure les Canadiens ont effectivement reçu leur carte d'information de l'électeur avant le jour de l'élection, et dans quelle mesure cette carte portait le bon nom et la bonne adresse.

A. Carte d'information de l'électeur

Environ neuf Canadiens sur dix (89 pour cent) confirment avoir reçu une carte d'information de l'électeur adressée à eux et les informant de l'endroit où ils iraient voter. Ce résultat de la 40^e élection générale correspond essentiellement à celui obtenu dans le cadre de l'évaluation du processus et des procédures de la 39^e élection générale. Soulignons que les Canadiens sont presque unanimes à dire que le nom et l'adresse figurant sur la carte reçue étaient exacts.

1. Réception de la carte d'information de l'électeur

Près de neuf électeurs admissibles sur dix (89 pour cent) affirment avoir reçu une carte d'information de l'électeur adressée à eux pendant la campagne électorale. Un autre 10 pour cent de répondants affirment ne pas avoir reçu une telle carte, alors que 1 pour cent étaient incertains ou ne savaient tout simplement pas. Ces résultats correspondent à ceux découlant de l'évaluation faite lors de la précédente élection générale de 2006.

POURCENTAGE DE RÉPONDANTS QUI ONT REÇU UNE CARTE D'INFORMATION DE L'ÉLECTEUR

	Total 2006	Total 2008	Jeunes	Autochtones	Immigrants/ Minorités visibles
n=	3 013	2 500	500	500	500
	%	%	%	%	%
Oui	89	89	69	75	88
Non	10	10	30	23	11
NSP/NI/Refus	1	1	1	2	1

Q.6 Pendant la campagne, avez-vous reçu une carte d'information de l'électeur qui vous était personnellement adressée et qui vous indiquait où et quand voter?

Base: Tous les répondants

La proportion de répondants affirmant avoir reçu une carte d'information de l'électeur est plutôt constante et relativement élevée d'une région à l'autre du pays, allant de 84 pour cent en Alberta à 91 pour cent au Québec. On ne dénote aucun écart significatif entre électeurs ruraux et urbains.



Les hommes (89 pour cent) et les femmes (90 pour cent) affirment avoir reçu la carte dans une même proportion. Par contre, on remarque des différences en fonction de l'âge, de l'éducation et de la situation d'emploi :

- les jeunes électeurs de 18 à 34 ans (81 pour cent) sont moins susceptibles d'affirmer avoir reçu la carte d'information de l'électeur que les électeurs de 55 et plus (94 pour cent);
- les électeurs ayant un diplôme d'études secondaires ou moins (86 pour cent) sont moins susceptibles d'affirmer avoir reçu cette carte que les électeurs détenant un diplôme universitaire (94 pour cent);
- les électeurs dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ (83 pour cent) sont moins susceptibles d'affirmer avoir reçu cette carte que toutes les autres tranches de revenu (au moins 88 pour cent);
- enfin, du point de vue de la situation d'emploi, le groupe des étudiants est le moins susceptible d'affirmer avoir reçu la carte (66 pour cent), alors que le groupe des retraités est le plus susceptible de le faire (93 pour cent). Soulignons sans surprise que ce résultat correspond à la tendance détectée en fonction des tranches d'âge et qu'il s'explique probablement par la plus grande mobilité géographique des étudiants et des jeunes.

La réception d'une carte d'information de l'électeur personnalisée est manifestement plus importante parmi les répondants qui affirment avoir voté aux deux dernières élections générales, en 2008 et 2006. Parmi ceux ayant voté en 2006, 93 pour cent affirment avoir reçu la carte, contre à peine 70 pour cent de ceux qui n'ont pas voté à cette occasion. Les résultats sont semblables pour l'élection de 2008 : parmi ceux ayant voté, 94 pour cent affirment avoir reçu la carte, contre 76 pour cent de ceux n'ayant pas voté. En matière d'exercice du droit de vote, parmi les répondants affirmant ne pas avoir reçu la carte, seulement 41 pour cent disent avoir voté, contre 77 pour cent de ceux ayant reçu leur carte. Il est clair que la réception de la carte constitue un encouragement important à exercer son droit de vote. Bien qu'on puisse difficilement tisser des liens de cause à effet, on peut raisonnablement supposer que la réception de la carte d'information de l'électeur a à tout le moins un effet motivant et fait office de rappel. Cependant, il est également plausible qu'au moins une partie des répondants n'ayant pas voté s'intéressent moins à la vie politique et soient dès lors moins en mesure de se souvenir avoir reçu la carte.

Parmi le suréchantillon de jeunes électeurs, soit les répondants de 18 à 24 ans, 69 pour cent seulement ont mentionné avoir reçu une carte d'information de l'électeur. Malgré un échantillonnage assez petit dans chaque région, ce pourcentage varie peu, allant de 63 pour cent en Ontario à 72 pour cent dans l'Atlantique. Conformément à la tendance qui se dégage parmi les répondants qui ont voté/n'ont pas voté, près de huit jeunes sur dix ayant voté en 2008 affirment avoir reçu la carte, contre seulement 53 pour cent des jeunes n'ayant pas voté. Ce résultat semble indiquer que de nouveaux efforts afin d'attirer l'attention des jeunes sur la carte d'information de l'électeur, ou de s'assurer qu'ils reçoivent cette carte, pourraient avoir un effet positif sur la participation de ce groupe d'âge à l'élection.

En ce qui a trait aux électeurs autochtones, les résultats de 2008 ressemblent à ceux de 2006, puisque 75 pour cent des répondants de ce groupe affirment avoir reçu la carte, une très légère hausse sur les 73 pour cent de 2006. Ce pourcentage varie significativement, de 64 pour cent en Alberta à 83 pour cent dans l'Atlantique. Néanmoins, les échantillons régionaux sont plutôt petits pour cette sous-population, ce qui nous empêche de tirer des conclusions fermes à propos de ces écarts. Soulignons que les jeunes électeurs autochtones, comme les jeunes en général, sont les moins susceptibles d'affirmer avoir reçu la carte. Parmi les répondants de 18 à 34 ans, 59 pour cent affirment

avoir reçu la carte, contre 77 pour cent parmi les répondants de 35 à 44 ans et 85 pour cent parmi les Autochtones de 55 ans et plus.

Parmi les immigrants et les membres de minorités visibles, 88 pour cent disent avoir reçu une carte d'information de l'électeur. Cette proportion demeure stable d'une région à l'autre. Contrairement à l'ensemble de la population, les hommes de ce groupe (90 pour cent) sont plus nombreux que les femmes (86 pour cent) à affirmer avoir reçu la carte. Au chapitre des tranches d'âge, la tendance dans ce groupe suit celle remarquée dans la population générale, soit que les électeurs de 18 à 34 ans (74 pour cent) sont moins susceptibles d'affirmer avoir reçu la carte que les électeurs de 55 ans et plus (93 pour cent).

2. Exactitude de la carte d'information de l'électeur

Presque tous les répondants qui disent avoir reçu une carte d'information de l'électeur affirment que celle-ci comportait des renseignements exacts (97 pour cent pour le nom; 98 pour cent pour l'adresse). Ces chiffres correspondent à ceux résultant du sondage postélectoral de 2006.

EXACTITUDE DE LA CARTE D'INFORMATION DE L'ÉLECTEUR

	Total 2006	Total 2008	Jeunes	Autochtones	Immigrants/ Minorités visibles
n=	2 551	2 265	347	374	438
	%	%	%	%	%
<i>Est-ce que votre nom était bien écrit?</i>					
Oui	97	97	98	97	98
Non	2	2	1	2	2
NSP/NI/Refus	1	1	1	2	<1
<i>Est-ce que votre adresse était exacte?</i>					
Oui	98	97	97	97	99
Non	2	2	2	2	1
NSP/NI/Refus	-	1	<1	2	<1

Q.7 Est-ce que votre nom était bien écrit?

Q.8 Est-ce que votre adresse était exacte?

Base: Répondants ayant reçu la carte d'information de l'électeur

Le degré d'exactitude des cartes d'information de l'électeur ne varie pas selon la région, le sexe, l'âge, l'éducation ou le revenu du ménage. De même, l'exactitude ne semble pas influencer la décision d'aller voter ou non. Cela n'est pas surprenant, puisque presque tous les répondants ont affirmé que la carte reçue présentait des renseignements exacts.

Les résultats sont semblables chez les Autochtones : 97 pour cent des répondants autochtones affirment que leur nom et leur adresse étaient exacts. Encore une fois, les résultats au sein de ce sous-groupe ne varient pas significativement selon la région, le sexe, l'âge, le revenu familial ou la situation d'emploi.



Les résultats demeurent constants au sein des minorités visibles et des immigrants : 98 pour cent des répondants appartenant à ce groupe affirment que le bon nom figurait sur la carte, 99 pour cent pour ce qui est de l'adresse. On ne remarque aucun écart significatif selon la région, le sexe, l'âge, l'éducation ou le revenu familial.

B. Correction des erreurs figurant sur la carte d'information de l'électeur

Seulement un peu moins du tiers (30 pour cent) des répondants ayant constaté une erreur sur leur carte d'information de l'électeur a demandé une correction.

Il s'agit d'une baisse par rapport à 2006, où cette proportion était d'un peu moins de la moitié. Cependant, pour ces deux élections, l'échantillonnage est très petit et l'écart se situe à l'intérieur de la marge d'erreur.

C. Rappel de l'information figurant sur la carte d'information de l'électeur

Parmi les répondants affirmant avoir reçu une carte d'information de l'électeur, la grande majorité se souvient que cette carte contenait de l'information sur le lieu où se tenait le scrutin. Une proportion légèrement moindre se souvient aussi qu'elle contenait de l'information sur le moment du scrutin, dont les heures d'ouverture des bureaux de vote.

Nous avons demandé aux répondants affirmant avoir reçu une carte d'information de l'électeur d'énumérer l'information présentée sur celle-ci. La plupart (75 pour cent) d'entre eux se souvenaient qu'elle précisait l'adresse de leur bureau de scrutin. Ils étaient moins nombreux, mais nombreux néanmoins (47 pour cent) à se souvenir qu'elle précisait les heures d'ouverture de leur bureau de scrutin. Ils étaient encore moins nombreux (23 pour cent) à se souvenir qu'on y trouvait les consignes pour s'identifier, y compris l'exigence de produire une preuve d'identité. Moins d'un répondant sur dix affirmant avoir reçu une carte se souvenait d'information concernant le vote par anticipation, le numéro de son bureau de scrutin, la manière d'exprimer son vote et la démarche pour faire corriger les renseignements personnels figurant sur la carte.



**RAPPEL DE L'INFORMATION FOURNIE SUR LA CARTE
D'INFORMATION DE L'ÉLECTEUR**

	Total 2008	Jeunes	Autochtones	Immigrants/ Minorités visibles
n=	2 265	347	374	439
	%	%	%	%
Où aller voter	75	63	54	71
Quand aller voter / Heures pendant lesquelles vous pouvez voter / Moment du vote	47	43	34	49
Pièce d'identité / Preuve de nom et d'adresse / Ne peut être utilisée comme pièce d'identité	23	13	15	23
Renseignements complet sur le bureau de scrutin	12	7	4	11
Numéro du bureau de scrutin	4	3	2	2
Mes renseignements personnels / Je suis inscrit	2	3	1	2
Comment voter / Apporter la carte / Exigences pour voter	5	5	7	7
Rappel d'aller voter	1	2	3	4
Que faire si l'information est inexacte / Numéro à composer pour de l'information	3	4	1	2
Autre	4	4	5	4
NSP/NI/Refus	9	14	16	11

Q.10 De mémoire, de quoi est-il question dans la carte d'information de l'électeur?
Base: Répondants ayant reçu la carte d'information de l'électeur

Lorsqu'on compare les réponses des répondants qui ont exercé leur droit de vote et de ceux qui ne l'ont pas fait, il appert que les électeurs se souviennent mieux des renseignements figurant sur la carte que les répondants n'ayant pas voté. Par exemple, dans la population générale, 79 pour cent des électeurs et seulement 58 pour cent des répondants n'ayant pas voté se sont souvenus que la carte précisait le lieu du scrutin. On remarque le même écart parmi les autres groupes sondés, mais chez les jeunes et les Autochtones, les électeurs sont beaucoup moins nombreux à se souvenir de l'information sur la carte que parmi le grand public (70 pour cent des jeunes et 59 pour cent des Autochtones).

Dans les suréchantillons de jeunes (13 pour cent) et d'Autochtones (15 pour cent), on trouve un peu moins de répondants se souvenant que la carte présentait de l'information concernant les nouvelles mesures d'identification. Les résultats parmi les immigrants et les minorités visibles reflètent ceux de la population générale : environ deux sur dix (23 pour cent) se souviennent de ces mesures en raison de l'information présentée sur la carte.

D. Confirmation de l'inscription

Parmi les répondants n'ayant pas reçu une carte d'information de l'électeur, la moitié d'entre eux affirment avoir effectué diverses démarches pour vérifier qu'ils étaient bien inscrits.

Nous avons demandé aux répondants n'ayant pas reçu une carte d'information de l'électeur personnalisée s'ils avaient fait quoi que ce soit pour vérifier s'ils étaient inscrits sur la liste électorale et, si oui, quelle démarche ils avaient entreprise. Environ la moitié des répondants (51 pour cent) n'ont rien fait. Les autres réponses vont de demander des éclaircissements au bureau de scrutin ou au bureau local d'Élections Canada (15 pour cent) à téléphoner au numéro sans frais d'Élections Canada (8 pour cent). Un nombre plus petit de répondants ont consulté le site Internet d'Élections Canada (4 pour cent) ou ont contacté un agent réviseur (4 pour cent).

MESURES PRISES POUR SAVOIR SI L'ON ÉTAIT INSCRIT COMME ÉLECTEUR

	Total 2006*	Total 2008	Jeunes	Autochto- nes	Immigrants/ Minorités visibles
n=	280	235	153	126	61
	%	%	%	%	%
Je l'ai appris au bureau de vote / au bureau local d'Élections Canada.	29	15	20	14	12
J'ai téléphoné au numéro 1-800 d'Élections Canada.	24	8	8	1	10
J'ai téléphoné / été à un bureau du gouvernement / d'Élections Canada	10	-	2	-	5
J'ai consulté le site Web d'Élections Canada.	9	4	5	1	2
J'ai informé l'agent réviseur qui est passé chez moi.	-	4	1	3	5
J'ai demandé à quelqu'un (réponse générale)	2	4	1	2	2
J'ai reçu une lettre par la poste.	-	3	2	1	3
Un membre de la famille s'est occupé de la correction / d'obtenir l'information	2	3	7	3	3
J'ai déjà voté / J'en ai reçu une lors d'une élection précédente	-	2	1	4	-
C'était écrit sur la carte.	-	2	-	2	-
J'ai téléphoné au numéro indiqué sur la carte d'information de l'électeur.	14	2	2	2	-
Autre	8	7	6	10	7
Je n'ai rien fait de particulier	68	51	46	61	56
NSP/NI/Refus	2	1	4	2	3

2008Q.11 Qu'est-ce que vous avez fait pour savoir si vous étiez inscrit pour voter à cette élection?

2006Q.9 Avez-vous fait quoi que ce soit pour vérifier si vous étiez inscrit(e) sur la liste électorale ?

2006Q.10 Qu'avez-vous fait ?

Base: Répondants qui n'ont pas reçu une carte d'information de l'électeur

Remarque: En raisons des nombreuses mentions, les réponses peuvent excéder 100 %

* La colonne 2006 totalement au-delà de 100 pour cent puisque cette colonne présente les résultats de la Q9 (68 %) et Q.10. En 2008, une seule question a été utilisée pour recueillir les deux renseignements (Q.11).

9 |

C'est sans surprise qu'on constate un lien entre le fait d'agir et celui de voter. Parmi les répondants ayant voté en 2008, 17 pour cent disent n'avoir rien fait, contre 74 pour cent chez les répondants n'ayant pas voté.



Les résultats parmi les suréchantillons de jeunes et d'immigrants et minorités visibles sont semblables : ils sont respectivement 46 pour cent et 56 pour cent à n'avoir rien fait pour vérifier leur inscription. Une proportion plus importante d'Autochtones n'ont rien fait en ce sens (61 pour cent), comparativement à la population en général et aux autres sous-groupes.¹

E. Intérêt envers l'inscription par Internet

Environ six électeurs sur dix expriment un intérêt envers l'inscription en ligne ou la correction des renseignements en ligne.

Bien que l'inscription des électeurs en ligne ne soit pas offerte présentement pour les élections fédérales, une majorité de répondants (58 pour cent) affirment qu'ils seraient susceptibles d'utiliser un site Internet d'Élections Canada pour s'inscrire ou pour apporter des corrections à leur information d'électeur, s'ils en avaient la possibilité. Le degré d'intérêt envers l'inscription en ligne se compare à celui mesuré en 2006 (61 pour cent). Quatre électeurs sur dix affirment qu'il serait « très probable » qu'ils utilisent un tel système pour une prochaine élection, alors qu'un autre 18 pour cent juge que cela serait « assez probable ». Seulement un peu plus du tiers (35 pour cent) des répondants disent qu'il serait « pas du tout probable » (23 pour cent) ou « peu probable » (12 pour cent) qu'ils s'inscrivent ou corrigent leurs renseignements sur un site Internet d'Élections Canada.

PROBABILITÉ DE S'INSCRIRE OU D'APPORTER DES CORRECTIONS À L'INFORMATION SUR L'ÉLECTEUR EN LIGNE

	Total 2006	Total 2008	Jeunes	Autochtones	Immigrants/ Minorités visibles
n=	3013	2500	500	500	500
	%	%	%	%	%
NET PROBABILITÉ	61	58	69	45	58
Très probable	41	40	44	25	43
Assez probable	20	18	25	19	15
Peu probable	9	12	17	15	13
Pas du tout probable	24	23	12	33	23
NET IMPROBABILITÉ	33	35	29	48	36
Cela dépend	1	<1	<1	<1	<1
Pas accès à / N'utilise pas Internet	4	6	<1	6	6
NSP/NI/Refus	1	<1	<1	1	1

2008Q.12 Si vous pouviez utiliser Internet pour vous inscrire ou corriger les renseignements vous concernant, est-il très probable, assez probable, peu probable ou pas du tout probable que vous le feriez?

2006Q.14 Aux prochaines élections, si vous pouviez utiliser Internet pour vous inscrire ou communiquer avec Élections Canada pour faire corriger les renseignements de votre carte d'information de l'électeur, est-il très probable, relativement probable, pas très probable ou pas du tout probable que vous le feriez ?

Base: Tous les répondants

¹ La base de répondants affirmant qu'ils ont démarché pour vérifier leur inscription sur la liste électorale (n=235) est trop petite pour permettre une analyse par sous-groupe statistiquement fiable. La même chose s'applique au suréchantillon de jeunes électeurs (n=153).



La probabilité d'utiliser Internet pour s'inscrire ou corriger ses renseignements varie d'une région à l'autre, passant de 49 pour cent au Manitoba et en Saskatchewan (ensemble) à 54 pour cent au Québec et dans l'Atlantique, 61 pour cent en C.-B. et 62 pour cent en Ontario. L'intérêt envers un outil Internet est supérieur en région urbaine (62 pour cent) qu'en région rurale (46 pour cent), ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu des tendances de l'utilisation d'Internet au pays.

On remarque aussi d'autres écarts parmi les sous-groupes de la population. Les hommes (61 pour cent) sont légèrement plus portés que les femmes (55 pour cent) à témoigner de l'intérêt envers une solution Internet pour s'inscrire ou corriger ses renseignements. Encore une fois sans surprise, cet intérêt décline en fonction de l'âge, passant de 72 pour cent chez les 18-34 ans à 40 pour cent chez les 55 ans et plus. Tout comme en 2006, l'intérêt envers l'inscription à la liste électorale par Internet augmente en fonction du niveau de scolarité et du revenu familial.

Parmi le suréchantillon de jeunes, 69 pour cent des répondants disent qu'il est probable qu'ils utilisent Internet pour s'inscrire ou corriger leurs renseignements, dont 44 pour cent affirment que c'est « très probable ». On note un intérêt plus marqué au Québec (75 pour cent) et, conformément aux tendances dans la population générale, cet intérêt est légèrement plus élevé en région urbaine (70 pour cent) qu'en région rurale (64 pour cent). Chez ce groupe, les femmes (74 pour cent) sont plus nombreuses que les hommes (65 pour cent) à s'intéresser à l'inscription ou à la correction des renseignements sur un site Internet d'Élections Canada.

Les Autochtones (45 pour cent) sont considérablement moins susceptibles que la population générale d'exprimer un intérêt envers l'utilisation d'un outil Internet pour s'inscrire ou corriger leurs renseignements d'électeur. À peu de choses près, ils sont aussi nombreux à dire qu'il est peu probable qu'ils utilisent un tel outil (48 pour cent). Incidemment, un tiers (33 pour cent) des Autochtones affirment qu'il n'est pas du tout probable qu'ils utilisent Internet. Par contre, on remarque chez les Autochtones un intérêt plus prononcé parmi les 18-34 ans (55 pour cent) que parmi les 55 ans et plus (33 pour cent). De même, conformément aux tendances dans la population générale, cet intérêt augmente avec le niveau de scolarité et, règle générale, avec le revenu du ménage, surtout chez les ménages au revenu supérieur à 40 000 \$.

En matière d'intérêt envers l'inscription en ligne, il n'y a pas d'écart entre la population générale et les répondants s'identifiant comme immigrant ou membre d'une minorité visible (58 pour cent). Conformément aux tendances remarquées dans la population générale, les hommes (66 pour cent) ont beaucoup plus tendance que les femmes (52 pour cent) à dire qu'il est probable qu'ils utilisent un site Internet pour s'inscrire ou corriger leurs renseignements. Cet intérêt décline aussi en fonction de l'âge, mais augmente en fonction du niveau de scolarité et du revenu familial.

Notons également que les personnes n'ayant pas voté chez le grand public, les jeunes et les Autochtones (respectivement 55 pour cent, 64 pour cent et 41 pour cent) affirment qu'il est probable qu'ils utiliseraient Internet pour s'inscrire à la liste électorale, si ce service était offert. Cela semble indiquer que l'inscription en ligne pourrait, dans une certaine mesure, encourager une participation plus forte au processus électoral en facilitant l'inscription pour les gens qui s'intéressent moins aux élections.



IV. Participation au scrutin



Participation au scrutin

A. Aperçu national

Même si un nombre extrêmement élevé de répondants (99 pour cent) dit avoir su qu'une élection fédérale se tenait le 14 octobre 2008, la participation à cette 40^e élection générale a touché un creux historique depuis plusieurs générations. Cependant, en formulant la question sur la participation différemment, nous semblons avoir obtenu une réponse sur la participation déclarée plus près de la participation réelle.

La participation au scrutin lors d'élections fédérales au Canada continue de chuter, atteignant 58,8 pour cent en 2008, et ce, malgré la légère hausse à 64,7 pour cent observée en 2006.

Notons que, généralement, le taux de participation déclaré par les répondants est supérieur à la participation réelle, chose qui peut entraîner des problèmes d'analyse dans l'établissement des facteurs ayant une influence sur la participation. Pour le sondage de 2008, nous avons reformulé la question pour que les répondants soient à l'aise d'avouer qu'ils n'avaient pas voté. La question de 2008 était formulée comme suit : « Beaucoup de gens ne votent pas pour toutes sortes de raisons. Avez-vous pu voter à l'élection fédérale du 14 octobre? » À cette question, 73 pour cent des répondants ont répondu avoir voté, soit 14 points de plus que le taux de participation officiel de 59 pour cent. Par comparaison, en 2006, en réponse à la question « Avez-vous voté à cette élection? », 87 pour cent des répondants avaient répondu oui, soit un écart de 22 points avec le taux de participation officiel de près de 65 pour cent. Plusieurs facteurs pourraient expliquer le rétrécissement de cet écart entre participations réelle et déclarée, à commencer par la nouvelle formulation de la question, mais aussi par le fait qu'avec la chute du taux de participation, ne pas voter est de moins en moins mal perçu. Ce second facteur impliquerait que moins de gens déclareraient avoir voté, ce qui n'est pas le cas. Il peut aussi y avoir d'autres facteurs non identifiés en ce moment.

FRÉQUENCE DU VOTE DÉCLARÉ LORS DES 39^e ET 40^e ÉLECTIONS GÉNÉRALES

	Tous les Canadiens		Jeunes		Autochtones		Immigrants/ Minorités visibles
	2006	2008	2006	2008	2006	2008	2008
n=	2011	2500	678	500	642	500	500
	%	%	%	%	%	%	%
Oui	87	73	70	63	64	54	71
Non	13	26	30	37	36	46	28
NSP/NI/Refus	<1	<1	<1	<1	<1	-	<1

Q.3 Beaucoup de gens ne votent pas pour toutes sortes de raisons. Avez-vous pu voter à l'élection fédérale du 14 octobre?

Base: Tous les répondants, suréchantillon de jeunes électeurs, suréchantillon d'Autochtones, suréchantillon de membres de minorités visibles



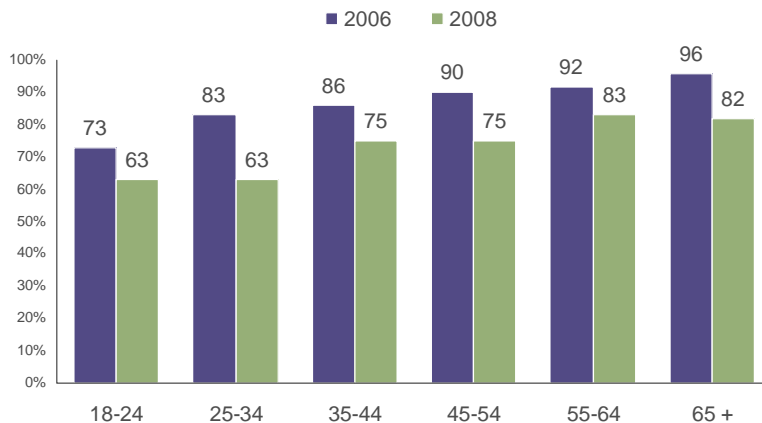
B. Participation par région et principaux groupes démographiques

La participation déclarée varie en fonction de plusieurs facteurs démographiques clés, ce qui était attendu. Les facteurs en question sont la région, l'âge, la scolarité et la participation précédente déclarée.

Il existe des écarts importants au niveau du taux de participation déclaré entre les régions canadiennes. On trouve un taux de participation plus élevé au Québec (77 pour cent), en Colombie-Britannique (75 pour cent) et en Ontario (75 pour cent), comparativement aux Prairies (65 pour cent) et dans les provinces de l'Atlantique (60 pour cent). Avec un taux de 70 pour cent, l'Alberta se trouve au milieu de la fourchette.

Parallèlement aux écarts régionaux, et comme il a été constaté dans les sondages précédents, l'âge joue un rôle clé dans le taux de participation. Plus précisément, les Canadiens âgés sont plus portés à déclarer avoir voté que les jeunes Canadiens.

COMPORTEMENT ÉLECTORAL PAR TRANCHES D'ÂGE – POPULATION GÉNÉRALE



Q.3 Beaucoup de gens ne votent pas pour toutes sortes de raisons. Avez-vous pu voter à l'élection fédérale du 14 octobre?

Base: La catégorie d'âge 25-65+ est basée sur l'échantillon de la population générale, celle 18-24 est basé sur l'échantillon de jeunes électeurs

Cela dit, le taux de participation varie aussi selon le sexe. Les hommes (77 pour cent) sont plus susceptibles de déclarer avoir voté que les femmes (70 pour cent).

Le taux de participation déclarée fluctue aussi en fonction de la scolarité, de la situation d'emploi et du revenu familial. Les électeurs détenant un diplôme universitaire sont plus enclins à dire qu'ils ont voté que ceux détenant seulement un diplôme collégial ou secondaire ou inférieur (80 pour cent contre 72 pour cent et 69 pour cent). Les travailleurs, qu'ils soient autonomes ou travailleurs à plein temps ou à temps partiel, sont aussi plus portés à dire avoir voté que les étudiants (73 pour cent et 72 pour cent contre 63 pour cent). Remarquons que les retraités sont beaucoup plus susceptibles de dire qu'ils ont voté (84 pour cent), ce qui n'est pas surprenant, compte tenu de la relation entre l'âge et la participation déclarée.



Le fait d'avoir déjà participé au processus électoral constitue un autre indicateur clé de la participation déclarée. Les Canadiens déclarant avoir voté en 2006 (81 pour cent) sont beaucoup plus susceptibles de déclarer avoir voté en 2008 que ceux déclarant ne pas avoir voté en 2006 (35 pour cent). Cela porte à croire qu'une proportion importante des répondants n'ayant pas voté de 2008 pourrait être constituée de personnes désengagées du processus électoral depuis longtemps. En fait, un quart du public déclare n'avoir voté à aucune des deux dernières élections (2006 et 2008).

C. Examen des électeurs autochtones

Comme en 2006, le taux de participation déclarée parmi les Autochtones est inférieur à celui de la population générale (54 pour cent contre 73 pour cent). Ce taux est particulièrement bas chez les moins de 35 ans (37 pour cent).

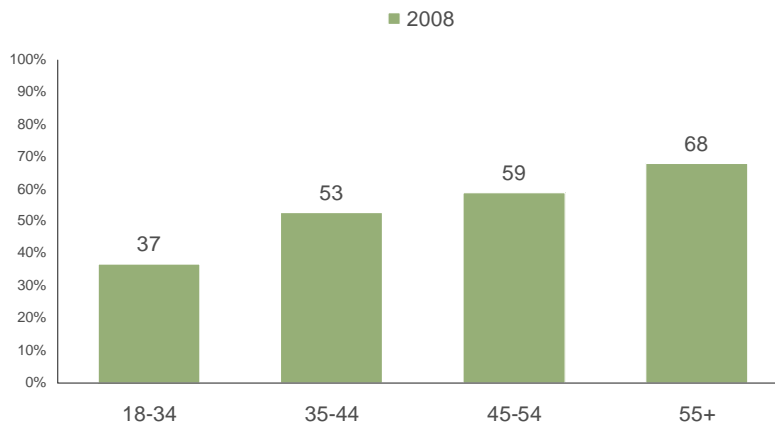
Comme ce fut le cas en 2006, les Autochtones sont les Canadiens les moins susceptibles d'affirmer avoir voté à l'élection de 2008 (soulignons aussi qu'ils sont 7 pour cent à dire ne pas avoir été au courant de l'élection, contre seulement 1 pour cent dans le reste de la population). Environ la moitié des Autochtones (54 pour cent) sondés disent avoir voté en 2008, contre 64 pour cent en 2006. Cette baisse de 10 points de la participation déclarée traduit la faible participation réelle en 2008, ainsi que, fort probablement, la nouvelle formulation de la question du sondage portant sur le vote. Comme mentionné précédemment, nous avons utilisé la nouvelle formulation pour encourager les électeurs à admettre qu'ils n'avaient pas voté, afin de réduire le nombre de réponses faussement positives. L'écart de 10 points chez les Autochtones entre la participation déclarée en 2006 et en 2008 est moins important que l'écart de 14 points observé parmi la population générale. Cela semble indiquer que la norme sociale entourant le fait de ne pas voter (et la participation électorale en général) dans les élections fédérales pourrait être plus laxiste chez les Autochtones.

Étant donné que la participation déclarée chez les Autochtones (54 pour cent) est inférieure à la participation réelle à l'échelle nationale (59 pour cent), on peut croire que la participation réelle des Autochtones pourrait se situer sous la barre des 50 pour cent, en supposant qu'une partie des « oui » à la question portant sur la participation sont en fait des réponses faussement positives (les gens qui disent avoir voté, mais qui ne l'ont pas fait).

Il existe une forte relation entre l'âge et la participation déclarée chez les Autochtones, comme chez les autres Canadiens. Ainsi, le taux de participation déclarée est particulièrement faible (37 pour cent) chez les moins de 35 ans.



COMPORTEMENT ÉLECTORAL PAR TRANCHES D'ÂGE SURÉCHANTILLON D'ÉLECTEURS AUTOCHTONES



Q.3 Beaucoup de gens ne votent pas pour toutes sortes de raisons. Avez-vous pu voter à l'élection fédérale du 14 octobre?
Base: Suréchantillon d'électeurs autochtones (n=500).
Prenez note que les groupes d'âge 18-24 et 25-34 ont été regroupés en raison de la petite taille des échantillons 18-24.(n=53), tout comme les groupes 55-64 et 65+.

La scolarité offre aussi un bon indicateur du comportement électoral chez les Autochtones : le taux de participation déclarée augmente en fonction du niveau de scolarité.

Pour une analyse plus approfondie des Autochtones, l'on se référera aux pages 76 et suivantes.

D. Examen des jeunes électeurs

La baisse du taux de participation déclarée entre 2006 et 2008 chez les Canadiens en général se reflète également parmi les jeunes électeurs (18-24 ans), mais de manière moins prononcée.

Moins des deux tiers des jeunes (63 pour cent) affirment avoir voté à la 40^e élection générale fédérale, contre 70 pour cent à l'élection précédente. Cet écart de seulement 7 pour cent peut indiquer que, comme chez les électeurs autochtones, la norme sociale sur la participation électorale soit plus laxiste parmi les jeunes. Les réponses aux questions sur le devoir de voter appuient cette hypothèse, ce qui semble indiquer que les jeunes seraient moins portés à déclarer faussement qu'ils ont voté.

Comme en 2006, les jeunes hommes (66 pour cent) sont légèrement plus susceptibles d'affirmer avoir voté que les jeunes femmes (60 pour cent).

Pour une analyse plus approfondie des jeunes électeurs, l'on se référera aux pages 82 et suivantes.

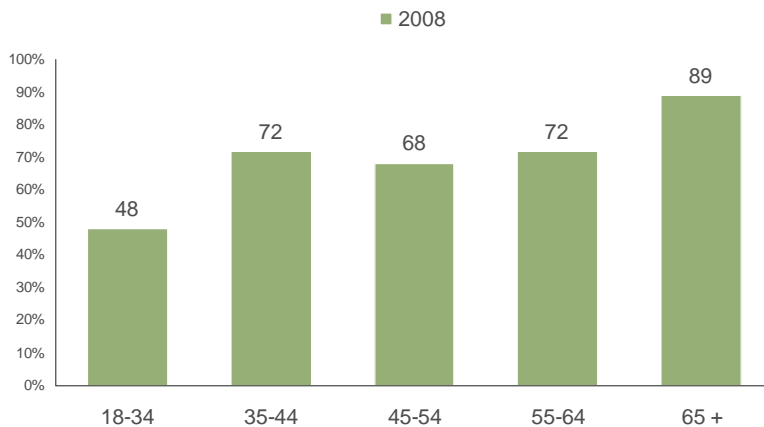


E. Examen des immigrants / membres de minorités visibles

Le taux de participation chez les immigrants et les minorités visibles est semblable à celui des autres Canadiens. Ce groupe affirme avoir voté à la 40^e élection génération fédérale dans une proportion de 71 pour cent.

Comme chez les Autochtones et les autres Canadiens, l'âge est un indicateur clé du comportement électoral des immigrants et des minorités visibles. Il semble aussi que les hommes soient plus susceptibles d'affirmer avoir voté que les femmes (74 pour cent contre 69 pour cent).

COMPORTEMENT ÉLECTORAL PAR TRANCHES D'ÂGE –
SURÉCHANTILLON D'IMMIGRANTS ET DE MEMBRES DE MINORITÉS VISIBLES



Q.3 Beaucoup de gens ne votent pas pour toutes sortes de raisons. Avez-vous pu voter à l'élection fédérale du 14 octobre?
Base: Suréchantillon d'immigrants et de membres de minorités visibles (n=500)
Prenez note que les groupes d'âge 18-24 et 25-34 ont été regroupés en raison de la petite taille des échantillons 18-24.

On trouvera une analyse plus approfondie des facteurs liés au comportement électoral des sous-populations dans les chapitres consacrés à ses sous-populations.



F. Raisons de voter

Les raisons principales poussant les Canadiens à voter semblent être le devoir et la responsabilité civique, plutôt que la partisanerie.

Comme ce fut le cas à la 39^e élection générale fédérale, la plupart des électeurs expliquent leur participation à la 40^e élection par des raisons autres que politiques. Il semble donc que la plupart des électeurs n'aient pas de vues politiques. En fait, la majorité d'entre eux (64 pour cent) disent avoir voté parce que c'est un devoir, un droit, un privilège ou une responsabilité. Ce type de réponse est en forte hausse comparativement à 2006, où moins de la moitié des répondants (44 pour cent) l'invoquaient. Les électeurs donnent d'autres raisons non politiques : par habitude (10 pour cent), pour exprimer son opinion ou pour dire son mot (8 pour cent), par souci du devenir du pays (3 pour cent), par sentiment qu'il faut voter pour avoir le droit de se plaindre (3 pour cent), ou simplement par goût de voter (1 pour cent).

Parmi les raisons politiques données par les répondants, on trouve : pour appuyer un parti donné (12 pour cent) ou un candidat donné (5 pour cent), ainsi que pour contrer un parti donné (5 pour cent).

RAISONS DE VOTER

	Total 2006	Total 2008	Jeunes	Autochtones	Immigrants/ Minorités visibles
n=	2486	1876	315	269	356
	%	%	%	%	%
Raisons non politiques					
Mon devoir / droit / privilège / responsabilité de voter	44	64	62	43	65
Par habitude/je vote toujours	9	10	5	11	10
Pour exprimer mon opinion / Avoir mon mot à dire	5	8	13	4	8
Inquiet à propos du pays	-	3	4	5	5
Vous ne pouvez vous plaindre si vous ne votez pas	1	3	3	2	2
Je voulais voter	1	1	2	5	1
Raisons politiques					
Pour appuyer un des partis	11	12	7	12	14
Pour appuyer un des candidats	4	5	4	7	6
Pour contrer un des partis	7	5	5	6	6
Temps pour un changements / Pour faire une différence	6	4	3	6	4
Pour contrer un des candidats	1	1	2	<1	1
NSP/NI/Refus	-	1	1	4	<1

Q.5 Quelle est la principale raison pour laquelle vous avez voté?
Base: Répondants qui ont voté le 14 octobre à l'élection générale

Il est intéressant de noter que ces résultats varient peu selon la région ou le profil démographique, quoiqu'on trouve quelques variations parmi certains sous-échantillons spéciaux retenus pour la présente étude (jeunes, Autochtones).



Les Autochtones sont moins susceptibles que les autres groupes de voir dans l'acte de voter un droit, un devoir, un privilège ou une responsabilité. Quant aux jeunes, ils sont plus portés que les autres groupes à affirmer avoir voté pour exprimer leur opinion, mais moins susceptibles de mentionner l'habitude ou le désir d'appui à un parti donné.

G. Raisons de ne pas voter

Les répondants n'ayant pas voté mentionnent tout un éventail de raisons pour expliquer leur abstention, mais il est possible de regrouper celles-ci en trois catégories : raisons liées au quotidien, attitudes négatives envers la politique et facteurs liés au processus électoral. De ces trois groupes, les empêchements dus à la vie quotidienne semblent être la principale raison pour ne pas voter.

Invités par une question ouverte, les répondants n'ayant pas voté fournissent tout un éventail de facteurs pour expliquer leur comportement électoral. Nous avons adopté une approche différente pour l'élection fédérale de 2006, ce qui fait qu'aucune comparaison n'est possible. Pour faciliter l'analyse, nous avons regroupé les raisons de ne pas voter en trois catégories :

- les raisons liées à une question de nature électorale;
- les raisons liées à une question de nature politique;
- les raisons liées au quotidien ou au mode de vie.

Parmi la population générale, le contexte quotidien (57 pour cent) représente l'enjeu le plus souvent mentionné par les répondants n'ayant pas voté. Puis vient l'attitude négative envers la politique et les partis politiques (36 pour cent). Les questions en lien avec le processus électoral ferment la marche loin derrière (8 pour cent). Parmi les raisons liées au quotidien ou au mode de vie, on remarque les vacances et voyages (16 pour cent), le manque de temps ou les imprévus (15 pour cent), l'horaire de travail ou de cours (11 pour cent) et les obligations familiales (3 pour cent). Parmi les raisons liées à la politique, on note les commentaires en lien avec l'apathie (14 pour cent) et le cynisme (8 pour cent) qui, à eux seuls, forment le groupe de commentaires le plus important, ainsi que le fait de ne pas savoir pour qui voter ou de n'aimer aucun candidat (9 pour cent) et les attitudes négatives envers les partis politiques et les politiciens (3 pour cent). Enfin, on a relevé parmi les raisons liées au processus électoral le fait de ne pas avoir reçu une carte d'information de l'électeur (1 pour cent, n=8), l'incertitude d'être inscrit (1 pour cent, n=8), le manque de preuves d'identité (1 pour cent, n=8), les problèmes de transport pour se rendre au bureau de scrutin (1 pour cent, n=5) et le fait de ne pas savoir où se trouve le bureau de scrutin ou que celui-ci soit trop éloigné (1 pour cent, n=12).



RAISONS ÉVOQUÉES POUR NE PAS VOTER

	Total		Jeunes		Autochtones		Immigrants / Minorités visibles	
	N	%	N	%	N	%	N	%
n=	634							
Problèmes de nature électorale	50	8	30	16	37	18	14	10
Pas de carte d'information de l'électeur	8	1	6	3	5	2	9	7
Pas de pièce d'identité	8	1	3	2	8	4	1	1
Problème de transport	5	1	5	3	4	2	1	1
Problème d'accès au bureau de vote / trop loin	9	1	3	2	7	3	1	1
A déménagé / Changé d'adresse	9	1	2	1	2	1	1	1
N'était pas inscrit / Pas certain si inscrit / Problème d'inscription	8	1	11	6	7	3	1	1
Ne savait pas où voter	3	<1	-	-	4	2		
Problèmes de nature politique	229	36	47	25	71	35	44	32
Apathie / Manque d'intérêt	88	14	18	10	40	20	14	11
Ne savait pas pour qui voter / N'aimait pas les candidats	60	9	12	6	19	9	11	8
Cynisme	52	8	12	6	6	3	8	6
N'aimait pas les partis / la plateforme	22	3	5	3	4	2	10	7
Pas d'accord avec la tenue de l'élection	7	1	-	-	2	1	1	
Autres problèmes	362	57	110	57	96	47	79	58
En voyage / Vacances	103	16	13	7	25	12	25	18
Trop occupé / Attention dirigée ailleurs	96	15	33	17	24	12	21	15
Horaire de travail / d'études	68	11	26	14	22	11	15	11
Blessure / Maladie	38	6	4	2	14	7	6	4
Manque d'information	30	5	15	8	2	1	3	2
Obligations familiales	17	3	4	2	4	2	6	4
Croyances religieuses	10	2	2	1	-	-	1	1
Autre	11	2	12	7	5	2	2	1
NSP/NI	23	4	6	3	14	7	6	4

Q.4 Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas voté?
 Base: Répondants n'ayant pas voté

Dans les trois sous-groupes suréchantillonnés, on trouve la même distribution de réponses, avec les quelques exceptions suivantes. Chez les jeunes, les questions quotidiennes sont évoquées avec la même fréquence (57 pour cent) et essentiellement dans les mêmes termes. Par contre, ils ont moins recours aux raisons de nature politique (25 pour cent), mais plus à celles de nature électorale (16 pour cent). Dans ce dernier groupe, on note : l'incertitude d'être inscrit (6 pour cent, n=11), l'absence de carte d'information de l'électeur (3 pour cent, n=6), les problèmes de transport (3 pour cent, n=5) et l'accès au bureau de scrutin (2 pour cent, n=3).



Le quotidien (47 pour cent) constitue aussi le groupe de commentaires le plus important chez les répondants autochtones, dans une proportion semblable à celle observée dans la population générale. Seule exception : une proportion légèrement plus élevée de personnes n'ayant pas voté expliquant leur abstention par une raison médicale ou liée à la santé (7 pour cent). Le taux de raisons de nature politique correspond aussi à celui constaté dans la population générale (35 pour cent), les raisons spécifiques correspondant également, dont le cynisme (3 pour cent) et l'apathie, ainsi que le fait de ne pas savoir pour qui voter ou de n'aimer aucun candidat (9 pour cent). On remarque néanmoins une proportion plus élevée d'Autochtones n'ayant pas voté (18 pour cent) mentionnant des raisons de nature électorale, celles-ci comprenant : le manque de preuves d'identité (4 pour cent, n=8), l'incertitude d'être inscrit (3 pour cent, n=7), l'accès au bureau de scrutin (3 pour cent, n=7) et l'absence d'une carte d'information de l'électeur (2 pour cent, n=6).

Les raisons de ne pas voter données par les immigrants et les minorités visibles ressemblent de très près à celles de la population générale : 58 pour cent pour le quotidien, 32 pour cent pour les questions politiques et 10 pour cent seulement pour le processus électoral.

Le grand nombre de répondants n'ayant pas voté mentionnant des facteurs liés au quotidien peut « cacher » une insatisfaction plus trouble envers la politique. De nombreux répondants ont expliqué qu'ils n'ont pas pu voter par manque de temps, parce qu'ils étaient en voyage ou à cause du travail ou des études. Pour de nombreuses personnes n'ayant pas voté, cette réponse est probablement complète. Par contre, pour d'autres, des facteurs moins évidents, comme l'apathie ou le manque d'intérêt envers la campagne électorale, ont pu réduire leur motivation au point où l'horaire trop chargé, etc. devient une excuse pour ne pas aller voter.

Cela dit, nonobstant cette question, les réponses ouvertes indiquent clairement que le processus électoral même constitue un obstacle pour seulement une poignée de répondants n'ayant pas voté. Et pour ceux dont c'est le cas, aucun facteur ne se détache du lot : on trouve quelques électeurs embêtés par le fait de ne pas avoir reçu leur carte d'information ou de ne pas avoir en main les pièces d'identité requises, alors que l'emplacement du bureau de scrutin ou le manque de moyen de transport en embêtent quelques autres.



V. Processus de vote



Processus de vote

A. Participation des électeurs

La plupart des électeurs affirment avoir voté à un bureau de vote le jour de l'élection. Ils sont également nombreux à dire que l'expérience de vote a été très facile. Bien qu'il soit possible de voter par anticipation ou par la poste, peu de répondants se sont prévalus de ces options. Pour ce qui est du vote par la poste, seule une minorité de répondants connaissaient cette option.

1. Méthode de vote

Bien qu'on puisse voter de diverses manières, parmi les 73 pour cent de la population qui affirment avoir voté à l'élection générale de 2008, presque tous les répondants (87 pour cent) l'ont fait à un bureau de vote le jour de l'élection. D'ailleurs, ce taux correspond à celui de 2006. Ensuite, un répondant sur dix (11 pour cent) affirme avoir voté à un bureau de vote par anticipation, ce qui est presque identique au taux de 2006. Enfin, les 2 pour cent restants se sont prévalus des mesures spéciales, dont le vote par la poste ou au bureau local d'Élections Canada.

Un examen approfondi démontre qu'aucun groupe suréchantillonné n'est particulièrement susceptible d'utiliser les bureaux de vote par anticipation² ou les mesures spéciales. Cependant, les répondants affirmant appartenir à un parti politique (26 pour cent) et, dans une moindre mesure, des répondants de 55 ans et plus (18 pour cent) sont les plus susceptibles d'utiliser un bureau de vote par anticipation, comme en 2006.

2. Facilité de la méthode de vote

Comme en 2006, presque tous les répondants (97 pour cent) ayant voté à l'élection générale du 14 octobre disent avoir trouvé l'expérience facile. Par contre, on note une légère baisse du taux de réponse « très facile », qui passe de 90 pour cent en 2006 à 86 pour cent en 2008. Il se peut que les nouvelles mesures d'identification expliquent ce fléchissement, mais si c'est le cas, c'est dire que bien peu d'électeurs perçoivent la nouvelle procédure comme un problème.

Les variations régionales et démographiques sont peu nombreuses, mais importantes. Tout comme en 2006, les répondants québécois, tout en suivant la tendance nationale à trouver l'expérience de vote facile de manière quasi unanime, diffèrent dans l'intensité de cette « facilité » par rapport à la population générale. En tout, seulement 81 pour cent des répondants québécois de l'échantillon de population générale et 72 pour cent des jeunes québécois disent que l'expérience a été « très facile ». La seule autre variation significative concerne les répondants dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$, dont le taux de réponse « très facile » (79 pour cent) est inférieur à la moyenne.

Les jeunes sont également moins susceptibles de juger l'expérience de vote « très facile » (81 pour cent). Probablement que pour certains de ces jeunes, il s'agissait d'une première expérience électorale, ce qui expliquerait ce taux légèrement inférieur. Il n'y a aucun autre écart digne de mention, y compris parmi les Autochtones vivant en réserve ou hors réserve et les immigrants et minorités visibles.

² Par contre, 15 pour cent du sous-groupe des immigrants et minorités visibles affirment avoir utilisé les bureaux de vote par anticipation, contre seulement 4 pour cent des Autochtones.



3. Connaissance du vote par la poste

Si moins de 1 pour cent des répondants disent avoir voté par la poste, une minorité importante (35 pour cent) de répondants connaissaient néanmoins cette possibilité. Par contre, on remarque des variations considérables dans cette connaissance déclarée entre la population générale et les quatre groupes suréchantillonnés. Dans la population générale, les hommes (40 pour cent), les 55 ans et plus (45 pour cent), les électeurs qui ont voté (40 pour cent) et, sans surprise, les membres de partis politiques (56 pour cent) sont les groupes les plus au courant de cette possibilité. Les femmes (30 pour cent), les répondants n'ayant pas voté (24 pour cent) et les résidents de l'Alberta (29 pour cent) sont les moins susceptibles d'être au courant.

Parmi les suréchantillons, les immigrants et minorités visibles (40 pour cent) sont les plus susceptibles de connaître cette possibilité, surtout parmi les 55 ans et plus (55 pour cent). Les Autochtones suivent la population générale (33 pour cent) et les jeunes (30 pour cent) sont moins susceptibles d'être au courant.

B. Identification de l'électeur

La sensibilisation aux nouvelles mesures d'identification est très grande. Celle-ci est légèrement plus élevée pour la preuve d'identité que la preuve d'adresse. Cette connaissance des nouvelles mesures est due à plusieurs sources, dont la télévision, la carte d'information de l'électeur, les journaux et la radio, mais ces sources d'information varient d'un groupe à l'autre, les jeunes étant particulièrement portés à mentionner le bouche-à-oreille. De plus, les nouvelles mesures sont très positivement perçues, quoiqu'un peu moins dans le cas de la preuve d'adresse. Cela s'explique probablement par le fait que les Canadiens n'aient pas tous une pièce d'identité avec adresse ou par la mobilité élevée, particulièrement chez les jeunes adultes.

1. Connaissance de la preuve d'identité et d'adresse

Nouveauté introduite pour la 40^e élection générale, les électeurs doivent maintenant produire une preuve d'identité et une preuve d'adresse, un aspect qu'il était donc primordial d'évaluer. D'abord, la connaissance préalable des nouvelles mesures est très répandue (94 pour cent) dans toutes les régions et dans tous les groupes démographiques. Elle l'était même chez les répondants qui n'ont pas voté (92 pour cent). Elle était légèrement moins répandue parmi les répondants dont la scolarité s'est arrêtée au secondaire (91 pour cent) ou dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ (91 pour cent), mais tout de même très répandue. Sous l'angle régional, les répondants de l'Atlantique (89 pour cent) sont légèrement moins informés.

La connaissance de cette question demeure très répandue dans les diverses sous-populations sondées. Il existe par contre une exception : les Autochtones, dont la sensibilisation, tout de même élevée, se situe à 84 pour cent, 82 pour cent chez les répondants ruraux et 78 pour cent chez les répondants n'ayant pas voté.



La connaissance de la mesure concernant la preuve d'adresse est légèrement moins répandue (85 pour cent), mais très élevée. Cependant, contrairement à la preuve d'identité, on remarque avec la preuve d'adresse des écarts régionaux et démographiques. Les répondants des provinces de l'Atlantique (78 pour cent) et du Manitoba et de la Saskatchewan (79 pour cent), ainsi que ceux en région rurale (80 pour cent) affichent un taux de sensibilisation sous la normale; de même pour les répondants dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ (77 pour cent) et pour les répondants n'ayant pas voté (79 pour cent).

Parmi les sous-groupes sondés, les Autochtones (71 pour cent) affichent encore une fois des taux inférieurs, particulièrement en région rurale (68 pour cent). Les Autochtones n'ayant pas voté affirment avoir connu la nouvelle exigence au préalable dans une proportion de 67 pour cent. On ne trouve pas de variations démographiques ou régionales significatives au sein des sous-groupes « jeunes » et « immigrants et minorités visibles », sauf que les personnes qui n'ont pas voté affirment ne pas avoir connu la nouvelle mesure concernant la preuve d'adresse dans des proportions de 74 pour cent et 72 pour cent, respectivement.

2. Sources de connaissance

Il appert évident que le recours à toute une gamme de canaux de communication pour faire passer l'information concernant les nouvelles mesures a été couronné de succès, autant dans les taux de sensibilisation ci-dessus que dans la gamme de sources d'information mentionnées par les répondants. Les sources principales sont la télévision (32 pour cent), la carte d'information de l'électeur (27 pour cent), la radio (22 pour cent) et les journaux (22 pour cent), ainsi que le dépliant et le site Internet d'Élections Canada consacré aux nouvelles mesures (14 pour cent) et le bouche-à-oreille (12 pour cent).

On constate toutefois des variations dans le choix des canaux de communication, ce qui revêt une importance particulière du point de vue de la planification de la communication. Il faut remarquer tout particulièrement que les répondants de plus de 45 ans sont plus susceptibles de mentionner la télévision (36 pour cent), alors que les plus de 55 ans se tournent plus vers les journaux (35 pour cent).

Au contraire, les moins de 35 ans et l'échantillon « jeunes électeurs » sont les moins sujets à mentionner les journaux (8 pour cent dans les deux cas) et la radio (10 pour cent chez les jeunes), mais les plus susceptibles de mentionner le bouche-à-oreille (19 pour cent chez les moins de 35 ans; 32 pour cent chez les jeunes électeurs). En ce qui a trait aux jeunes, plusieurs d'entre eux vivent encore chez leurs parents, qui les ont probablement informés des nouvelles mesures. Nous reviendrons sur cet aspect plus loin.

Les Autochtones et les immigrants et membres de minorités visibles utilisent dans l'ensemble les mêmes sources d'information que la population générale. On constate toutefois une exception : le taux inférieur à la moyenne d'autochtones ayant mentionné les journaux (18 pour cent) et la carte d'information de l'électeur (16 pour cent). Dans les réponses des immigrants et membres de minorités visibles, le seul écart aux taux de la population générale se trouve dans la radio (16 pour cent) qui a joué un rôle plus faible comme source de sensibilisation.

Bien qu'on constate peu de différences régionales, la télé (40 pour cent), la radio (30 pour cent) et le bouche-à-oreille (25 pour cent) sont particulièrement forts dans les provinces de l'Atlantique; la télé (39 pour cent) au Québec; et la radio (32 pour cent) en Alberta.



SOURCES DE CONNAISSANCE DES NOUVELLES EXIGENCES D'IDENTIFICATION

	Total 2008	Jeunes	Autochtones	Immigrants/ Minorités visibles
n=	2401	483	432	471
	%	%	%	%
Télévision	32	23	34	28
Carte d'information de l'électeur	27	18	16	29
Journaux	22	8	18	24
Radio	22	10	15	16
Bouche à oreille	12	31	15	10
Élections Canada ... / Brochure	14	11	16	17
Le savait déjà / Bon sens / Apporte toujours une pièce d'identification	6	6	6	7
Lorsque j'ai voté / Bureau de vote	5	6	3	4
Média / Nouvelles	1	1	1	1
Autre*	3	7	8	6

Q.18 À partir de quelles sources d'information vous souvenez-vous d'avoir entendu parler de cette élection?

Base: Les électeurs avisés devaient présenter une preuve d'identité et/ou d'adresse pour voter

* Autres réponses comprend : école, travail, par téléphone, par la poste

Les répondants de la population générale qui n'ont pas voté en 2008 jettent un peu de lumière sur le possible manque d'engagement de ce groupe envers l'élection. Bien qu'ils soient aussi susceptibles que les gens ayant voté d'être au courant des nouvelles mesures, les répondants n'ayant pas voté sont moins portés à mentionner comme source d'informations les canaux de communication mentionnés ci-dessus. Ils sont par contre parmi les plus enclins à mentionner le bouche-à-oreille (18 pour cent). Cela pourrait s'expliquer simplement par un manque d'intérêt envers l'information en général. Il se pourrait même que ce groupe ait surreprésenté sa connaissance des nouvelles mesures.

3. Attitude à l'endroit de la preuve d'identité et d'adresse

Les réactions sont très positives envers les mesures concernant la preuve d'identité et d'adresse. En tout, 94 pour cent des répondants disent avoir une attitude positive envers la preuve d'identité, une grande majorité (74 pour cent) d'entre eux définissant leur attitude comme « très positive ». Seulement 5 pour cent des répondants expriment une attitude négative, ce qui est éloquent. La preuve d'adresse est également bien reçue par 88 pour cent des répondants, quoique la proportion d'entre eux qualifiant leur attitude de « très positive » soit moins importante (62 pour cent). Les répondants sont 10 pour cent à avoir une attitude négative envers la preuve d'adresse.

Si la réaction face aux nouvelles mesures est largement favorable, une analyse plus approfondie révèle que certains groupes la reçoivent moins bien que d'autres. Sous l'angle régional, on note une attitude moins fortement positive envers les deux mesures chez les répondants des provinces de l'Atlantique, du Manitoba et de la Saskatchewan, et envers la preuve d'adresse chez les répondants albertains et britanno-colombiens. Les répondants québécois sont de loin les plus fortement positifs envers les deux mesures (78 pour cent et 75 pour cent disent avoir une attitude « très positive »). En guise d'explication partielle, soulignons qu'ils avaient déjà été exposés à des mesures d'identification. En effet, le Québec exige l'identification depuis l'élection provinciale de 1999; les répondants québécois sont donc probablement plus habitués à devoir s'identifier pour voter.

Parmi les sous-populations, les Autochtones sont beaucoup moins positifs que les autres sous-groupes. Si 80 pour cent et 75 pour cent des Autochtones disent avoir une attitude positive envers la preuve d'identité et la preuve d'adresse, seulement la moitié d'entre eux (51 pour cent) qualifient leur attitude de « très positive » envers la preuve d'identité; envers la preuve d'adresse, ce taux chute à 42 pour cent. Un autre groupe affiche une attitude moins fortement positive : les jeunes, avec 47 pour cent de « très positifs » concernant la preuve d'adresse. Par contre, ils sont près de la normale en ce qui a trait à la preuve d'identité.

Quelle est l'explication la plus plausible pour cette attitude moins fortement positive? Il se peut que certains groupes soient plus mobiles que d'autres et qu'ils n'aient donc pas une adresse fixe, ou qu'ils prennent moins part à la société ordinaire et qu'ils ne possèdent donc pas de preuve d'identité. Cela expliquerait certainement la réponse moins favorable des Autochtones et des jeunes.

CONNAISSANCE ET ATTITUDES À L'ENDROIT DES NOUVELLES EXIGENCES D'IDENTIFICATION

	Total 2008	Jeunes	Autochtones	Immigrants/ Minorités visibles
n=	2500	500	500	500
	%	%	%	%
IDENTITÉ				
<i>Au courant – Oui</i>	94	95	84	91
NET Attitude positive	94	97	80	96
Très positive	74	67	51	82
Plutôt positive	20	30	29	14
ADRESSE				
<i>Au courant - Oui</i>	85	80	71	83
NET Attitude positive	88	83	75	88
Très positive	62	47	42	67
Plutôt positive	26	36	33	21

Q.16 Saviez-vous, avant l'élection, que les électeurs doivent présenter une preuve d'IDENTITÉ pour voter aux élections fédérales?

Q.17 Saviez-vous, avant l'élection, que les électeurs doivent présenter une preuve d'ADRESSE pour voter aux élections fédérales?

Q.19 Tout considéré, quelle est votre attitude face à l'idée que les électeurs doivent prouver leur IDENTITÉ au moment de voter à une élection fédérale? Diriez-vous...

Q.20 Tout considéré, quelle est votre attitude face à l'idée que les électeurs doivent prouver leur ADRESSE au moment de voter à une élection fédérale? Diriez-vous...

Base: Tous les répondants



On trouve dans le tableau ci-dessous des éléments qui valident cette hypothèse. Bien que les échantillons soient très petits, on y constate que la perception selon laquelle tout le monde n'a pas nécessairement une adresse constitue une objection importante aux nouvelles mesures. Cela est particulièrement probant chez les jeunes.

RAISONS DE L'ATTITUDE NÉGATIVE FACE AUX NOUVELLES EXIGENCES D'IDENTIFICATION

	Total 2008	Jeunes	Autochtones	Immigrants/ Minorités visibles
n=	101	20	47	19
	%	%	%	%
Certaines personnes n'ont pas d'adresse permanente / Ne devrait pas avoir à prouver l'adresse	31	45	30	26
Ils savaient déjà qui j'étais / Tout le monde se connaît dans les petites communautés	11	-	17	-
Je ne devrais pas avoir à prouver qui je suis pour voter	8	-	2	10
Si vous avez une pièce d'identité avec votre nom et votre adresse pourquoi avoir à les prouver de nouveau / Ne devrait pas avoir à présenter deux pièces d'identité pour voter	6	5	17	10
N'a pas de sens / Pas nécessaire	5	5	4	10
Les Canadiens ici depuis longtemps ne devraient pas avoir à le faire / Seulement les nouveaux arrivants	5	-	-	10
Devrait pouvoir voter n'importe où au pays	5	10	-	10
La carte précise déjà le nom et l'adresse	4	-	-	10
N'a pas apporté de pièce d'identité avec moi / N'a pas de pièce d'identité	4	-	4	-
N'avait rien à prouver auparavant	3	5	5	-
Autre	8	25	15	5
Pas de réponse	7	5	8	10
NSP/NI/Refus	3	-	-	-

Q.21 Quelle est la raison principale qui fait que votre attitude est négative?
Base: Répondants ayant indiqué « Très négative » à Q19 ou Q20

C. Expérience d'identification de l'électeur au bureau de scrutin

Il semble que les nouvelles mesures d'identification aient posé peu de problèmes aux électeurs. Dans une très large mesure, les Canadiens affirment avoir pu facilement s'identifier. D'ailleurs, presque tous les électeurs disent avoir apporté les documents requis. Des 2 500 répondants au sondage appartenant à la population générale, huit personnes seulement ont déclaré avoir dû s'en aller sans voter parce qu'elles n'avaient pas les documents nécessaires sur elles.



1. Carte d'information de l'électeur

La plupart (83 pour cent) des répondants affirmant s'être rendus voter à la 40^e élection générale affirment aussi avoir apporté avec eux leur carte d'information de l'électeur. Cependant, les Autochtones (53 pour cent) et, dans une moindre mesure, les jeunes (70 pour cent) sont moins nombreux à l'avoir fait. Dans le cas des jeunes, la raison principale pour laquelle ils n'ont pas apporté leur carte est qu'il ne se souvenait pas en avoir reçu une (mentionné par 79 pour cent des jeunes ayant voté), ce qui signifierait que seulement 9 pour cent des jeunes se souvenant avoir reçu une carte n'auraient pas apporté celle-ci au bureau de scrutin. Chez les électeurs autochtones, un grand nombre d'électeurs disant avoir reçu une carte (34 pour cent) n'ont pas apporté celle-ci (88 pour cent des Autochtones disent avoir reçu la carte, mais seulement 54 pour cent l'ont apporté au bureau de scrutin). Cela semble particulièrement vrai pour les autochtones ruraux et, présumément, ceux vivant en réserve, qui sont seulement 45 pour cent à l'avoir apporté.

2. Identification requise et impossibilité de présenter une identification

Si certains électeurs n'ont pas apporté leur carte d'information, presque tous (98 pour cent) affirment avoir apporté les pièces d'identité requises. On constate une seule exception : les Autochtones sont légèrement moins nombreux (89 pour cent) à l'avoir fait.

Des 2 500 Canadiens interviewés pour l'échantillon national et des 1 844 ayant dit s'être rendus à un bureau de vote, seuls 35 répondants affirment qu'ils ne pouvaient pas voter initialement parce qu'ils n'avaient pas les bonnes (ou suffisamment de) pièces d'identité. Dans quelques cas, il s'agissait d'une absence complète de pièces d'identité (n=12), pour d'autres d'un manque de pièce avec adresse (n=10), pour d'autres encore d'un manque de pièce avec photo (n=5), pour d'autres enfin de l'absence de permis de conduire (n=4).³ En fait, pour ces deux derniers cas, il s'agit probablement d'un problème de compréhension des mesures, soit de la part de l'électeur ou du personnel d'Élections Canada, puisqu'il n'était pas obligatoire de produire un permis de conduire ou une pièce d'identité avec photo.

La réponse la plus fréquente des 35 répondants qui avaient l'intention de voter a été de faire une déclaration d'identité sous serment avec l'appui d'un autre électeur pour pouvoir voter (n=14). D'autres (n=8) ont dit être retournés chercher les documents manquants. Il semble que certains ont pu voter sans s'identifier correctement (n=4), alors qu'un petit nombre (n=8) sont repartis sans voter. Ainsi, il semble que les nouvelles mesures ont représenté un inconvénient pour quelques personnes, sans, dans presque tous ces cas, empêcher ceux qui souhaitent voter de le faire.

Cela dit, bien que huit électeurs représentent seulement 0,32 pour cent de la population, si on extrapole ce nombre selon la proportion d'électeurs ayant participé à la 40^e élection générale (59 pour cent), on obtient environ 43 000 électeurs à qui l'accès à l'urne a pu être refusé en raison des nouvelles mesures d'identification. Si on tient compte de la marge d'erreur du sondage, cette proportion d'électeurs peut varier de 2,28 pour cent à 0 pour cent, ce qui se traduit en un nombre d'électeurs allant de 310 000 à 0.

³ Toutes les réponses n'ont pas été mentionnées dans le texte. Comme les réponses multiples sont acceptées pour cette question, la somme des réponses est supérieure aux 35 cas individuels.



Les répondants qui détenaient les pièces d'identité demandées ont surtout présenté leur permis de conduire (90 pour cent), suivi d'une carte d'assurance-maladie (18 pour cent) et d'un passeport canadien (4 pour cent). D'autres pièces d'identité ont été utilisées moins fréquemment : la carte d'information de l'électeur (3 pour cent, même s'il ne s'agissait pas d'un document d'identification valide), une facture d'un service public (3 pour cent), le certificat de naissance (3 pour cent), la carte d'assurance-sociale (3 pour cent) et la carte de citoyenneté (3 pour cent).

Le permis de conduire est le document le plus utilisé par tous les groupes démographiques et régionaux. Pour ce qui est des autres documents, on remarque d'importantes variations. Plus du quart des Autochtones (27 pour cent) ont utilisé le certificat du statut d'Indien et 12 pour cent ont présenté leur certificat de naissance. Les immigrants et les membres de minorités visibles mentionnent le passeport (8 pour cent) et la carte de citoyenneté (9 pour cent). La carte d'assurance-maladie est très utilisée par les jeunes (24 pour cent) et les 55 ans et plus (24 pour cent). Il est intéressant de noter les documents utilisés par les répondants au revenu familial inférieur à 20 000 \$; ce groupe est le moins susceptible de mentionner le permis de conduire (70 pour cent), mais le plus susceptible de mentionner une facture d'un service public (10 pour cent) ou une carte d'assurance-maladie (29 pour cent). Enfin, il y a peu de variations régionales, mais on remarque une forte utilisation de la carte d'assurance-maladie (35 pour cent) au Québec.

DOCUMENTS FOURNIS COMME PREUVE D'IDENTITÉ

	Total 2008	Jeunes	Autochtones	Immigrants / Minorités visibles
n=	1811	300	238	335
	%	%	%	%
Permis de conduire	90	86	78	88
Carte d'assurance-maladie	18	24	15	13
Passeport canadien / Carte de citoyenneté	6	7	1	18*
Facture d'un service public	3	5	4	5
Carte d'information de l'électeur**	3	3	2	2
Certificat de naissance / Carte d'assurance sociale / Carte d'identité de la sécurité de la vieillesse	5	5	15	4
Carte de crédit / de débit	1	0	<1	1
Relevé de carte de crédit / État de compte bancaire	1	2	0	1
Autre pièce d'identité avec photo (Forces canadiennes, pièce d'identité provinciale / territoriale, permis de possession d'armes à feu)	1	1	2	1
Carte d'identité d'étudiant	<1	3	1	0
Certificat du statut d'Indien	<1	0	27	0
Autre	2	5	5	3
Aucun / Ne sait pas	1	1	2	2

*Certificat ou carte de citoyenneté canadienne : 9 %

**Remarque : la carte d'information de l'électeur n'est pas une pièce d'identité valide ; elle ne se trouve donc pas sur la liste des documents acceptés.

Q.26 Quels documents avez-vous utilisés pour prouver votre identité et votre adresse?



3. Facilité de se conformer aux nouvelles exigences d'identification

Dernière preuve que les nouvelles mesures d'identification ne présentent pas un obstacle au vote : presque tous les électeurs (97 pour cent) affirment qu'il était facile de satisfaire à celles-ci, dont plus des huit dixièmes (83 pour cent) disent que cela était même « très facile ». Évidemment, les groupes ayant eu plus de difficulté à s'identifier correctement sont moins susceptibles d'être aussi positifs. Tout particulièrement, les Autochtones (66 pour cent), les jeunes (72 pour cent) et les répondants dont le revenu familial est inférieur à 20 000 \$ (71 pour cent) se situent nettement sous la moyenne des taux de réponse « très facile ».

FACILITÉ DE SE CONFORMER AUX NOUVELLES EXIGENCES D'IDENTIFICATION

	Total 2008	Jeunes	Autochtones	Immigrants/ Minorités visibles	Revenu du ménage <20 000 \$
n=	1844	305	265	343	129
	%	%	%	%	%
NET Facile	97	97	89	96	95
Très facile	83	72	66	83	71
Plutôt facile	15	25	23	13	24
Plutôt difficile	2	2	7	2	1
Très difficile	<1	<1	2	<1	2
NET Difficile	2	3	9	2	3
NSP/NI/Refus	1	<1	1	2	2

Q.27 Dans l'ensemble, jusqu'à quel point est-il facile de satisfaire aux nouvelles mesures d'identification? Diriez-vous que c'est...?

Base: Répondants ayant voté au bureau de scrutin ou lors du vote anticipé ou qui n'ont pas voté, car ils n'avaient pas de documents pour prouver leur identité lors du vote.

D. Au bureau de scrutin : l'expérience de vote

La plupart des électeurs sont partis de la maison pour se rendre au bureau de scrutin, ce qu'ils font à divers moments de la journée. À 16 h, plus de la moitié des électeurs avaient voté, même si la période de pointe se situe entre 17 h et 19 h.

1. Se rendre au bureau de scrutin

Comme à l'élection générale de 2006, la plupart des électeurs affirment être partis de chez eux pour se rendre au bureau de vote (77 pour cent); quelques autres s'y sont rendus depuis le travail (17 pour cent). Ce dernier taux est plus important chez les Autochtones (26 pour cent). Si on isole de l'échantillon les répondants qui travaillent, la proportion d'électeurs partant du travail pour se rendre au bureau de vote passe à 27 pour cent. Néanmoins, la plupart des électeurs se rendent voter depuis la maison.

Sans égard à l'endroit d'où ils sont partis pour se rendre au bureau de vote, les électeurs, dans une majorité écrasante de 96 pour cent (ce qui correspond à l'élection générale de 2006) affirment que le bureau de vote se trouvait à une distance raisonnable. La seule exception à cette règle provient des Autochtones qui sont moins nombreux (89 pour cent), mais tout de même largement majoritaires à trouver cette distance raisonnable. On pourrait croire que cet écart est dû à un taux de réponse plus négatif de la part des Autochtones ruraux, mais ce n'est pas le cas : Autochtones urbains et ruraux répondent essentiellement de la même manière.

Non seulement la distance n'est pas problématique, mais presque tous les électeurs (98 pour cent, comme en 2006) disent ne pas avoir de difficulté à trouver le bureau de vote. Même chez les jeunes, dont certains en étaient à leur première expérience électorale, on ne note presque aucun problème à ce chapitre.

Aucune tendance ne ressort des commentaires des 37 électeurs faisant état de difficultés. Ils mentionnent de la difficulté à trouver l'adresse (n=11), la relocalisation du bureau de vote depuis la dernière élection (n=7), s'être rendu au mauvais endroit (n=6) et le manque d'espaces de stationnement (n=5).

2. Heure du vote

Au chapitre de l'heure du vote, les élections générales de 2006 et de 2008 se ressemblent. On vote régulièrement tout au long de la journée, avec une pointe entre 17 h et 19 h. Pour plusieurs électeurs, cette période correspond probablement à l'après-souper. Cependant, si on s'attarde au cumulatif, on constate qu'en 2008, à 16 h, près de la moitié des électeurs avaient déjà voté et que, juste avant l'heure de pointe s'étendant de 18 h à 19 h, sept électeurs sur dix (71 pour cent) s'étaient exprimés.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS DE VOTE PAR HEURE

	Total 2006	Cumulatif 2006	Total 2008	Cumulatif 2008
n=	2 552	2 552	1 844	1 844
	%	%	%	%
Avant 8 h du matin	1	1	1	1
Entre 8 h et 9 h,	2	3	3	4
Entre 9 h et 10 h	7	10	6	10
Entre 10 h et 11 h	8	18	7	17
Entre 11 h et midi	6	24	6	23
Entre midi et 13 h	7	31	5	28
Entre 13 h et 14 h	7	38	8	36
Entre 14 h et 15 h	7	45	5	41
Entre 15 h et 16 h	8	53	6	47
Entre 16 h et 17 h	10	63	11	58
Entre 17 h et 18 h	12	75	13	71
Entre 18 h et 19 h	15	90	14	85
Entre 19 h et 20 h	8	98	10	95
Entre 20 h et 21 h	3	100	3	98
Après 21 h	1	100	1	99
NSP/NI/Refus	-	100	2	100

Q.32 Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé voter?

Base: Répondants ayant voté aux bureaux de scrutin le jour de l'élection ou par anticipation, ou qui n'ont pas voté car ils n'avaient pas de pièces d'identité avec eux.

Remarque: En raison de l'arrondissement, les totaux peuvent excéder 100 %



L'heure du vote cache aussi quelques variations entraînées par les heures d'ouverture des bureaux qui varient d'une région et d'une province à l'autre. Ainsi, en C.-B., on vote plus tôt (36 pour cent des répondants ont voté avant midi) et très peu en début de soirée (12 pour cent seulement après 18 h), mais cela est dû surtout au fait que les bureaux de vote sont ouverts de 7 h à 19 h, heure du Pacifique, contre 9 h 30 à 21 h 30 dans le fuseau horaire de l'Est. Cependant, le fait que les bureaux de vote ferment à 21 h 30 en Ontario et au Québec n'explique en rien pourquoi beaucoup plus d'Ontariens que de Québécois ont voté après 18 h (38 pour cent contre 27 pour cent).

HEURE DE VOTE DE LA POPULATION GÉNÉRALE

	Avant midi	Entre midi et 16 h	Entre 16 h et 18 h	Après 18 h
n=	405	432	426	513
	%	%	%	%
Provinces de l'Atlantique	20	28	23	25
<i>Cumulatif</i>	20	48	71	96
Québec	20	27	23	27
<i>Cumulatif</i>	20	47	70	97
Ontario	18	22	22	38
<i>Cumulatif</i>	18	40	62	100
Manitoba/Saskatchewan	30	28	22	18
<i>Cumulatif</i>	30	58	80	98
Alberta/Territoires du N.-O.	22	21	26	26
<i>Cumulatif</i>	22	43	69	95
C.-B.	36	21	29	12
<i>Cumulatif</i>	36	57	86	98
TOTAL	23	24	24	28
<i>Cumulatif</i>	23	47	71	99

Q.32 Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé voter?

Base: Répondants ayant voté aux bureaux de scrutin le jour de l'élection ou par anticipation, ou qui n'ont pas voté car ils n'avaient pas de pièces d'identité avec eux.

Les répondants à l'emploi ont tendance à voter plus tard, ce qui n'a rien d'étonnant. En tout, plus de la moitié (54 pour cent) des répondants à l'emploi ont voté après 17 h, contre 11 pour cent des retraités. Cela tend à démontrer que l'heure du vote dépend fortement de la disponibilité à voter.

E. Évaluation du processus de vote

Dans l'ensemble, selon les réponses des électeurs à propos de leur expérience de vote lors de la 40^e élection générale, ceux-ci ont presque tous trouvé l'expérience pratique et accessible, en plus de se dire satisfaits de tous les aspects du processus.



1. Langue

Les électeurs sont presque unanimes (99 pour cent) à se dire satisfaits de la langue dans laquelle on les a servis au bureau de vote; il s'agissait de l'anglais (75 pour cent), du français (24 pour cent) et de langues autochtones dans quelques cas. Les électeurs servis en anglais ou en français sont satisfaits de la langue dans laquelle on les a servis dans la même mesure. Les groupes démographiques sont tous pratiquement unanimes sur ce point.

2. Satisfaction à l'endroit des divers aspects de l'expérience

Le processus de vote au bureau de scrutin semble s'être très bien déroulé pour presque tous les Canadiens ayant exprimé leur vote lors de la 40^e élection générale. C'est ce qu'on peut déduire du très haut degré de satisfaction exprimé par les répondants à propos des divers aspects de l'expérience au bureau de scrutin.

Comme en 2006, presque tous les électeurs (96 pour cent) affirment être satisfaits (et 86 pour cent se disent « très satisfaits ») du temps d'attente pour voter. On trouve un degré de satisfaction presque aussi élevé en ce qui a trait aux directives reçues sur la manière de voter. Enfin, presque tous les électeurs (98 pour cent) se disent satisfaits (et 87 pour cent se disent « très satisfaits ») des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsqu'ils ont voté.

SATISFACTION AU BUREAU DE VOTE

	Temps d'attente pour voter		Directives sur la manière de voter		Services offerts par Élections Canada
	2006	2008	2006	2008	2008
n=	2455	1838	2473	1838	1838
	%	%	%	%	%
ÉLECTEURS SATISFAITS	97	96	97	98	98
Très satisfait(e)	87	86	85	88	87
Assez satisfait(e)	10	10	12	10	11
Pas très satisfait(e)	2	2	1	1	1
Pas du tout satisfait(e)	1	1	<1	<1	1
NSP/Refus	-	1	<1	2	-
Jeunes électeurs					
Très satisfait	81	75	78	74	76

Q. 35 Êtes-vous très satisfait(e), assez satisfait(e), peu satisfait(e), pas du tout satisfait(e) du temps qu'il vous a fallu attendre avant de pouvoir voter une fois arrivée(e) au [Q0: bureau de vote/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]?

Q. 36 Êtes-vous très satisfait(e), assez satisfait(e), peu satisfait(e), pas du tout satisfait(e) des directives que vous avez reçues sur la manière de voter?

Q. 37 Dans l'ensemble, êtes-vous très satisfait(e), assez satisfait(e), peu satisfait(e), pas du tout satisfait(e) des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté?

Base: Répondants ayant voté aux bureaux de scrutin le jour de l'élection ou par anticipation, ou qui n'ont pas voté car ils n'avaient pas de pièces d'identité avec eux.



La seule exception au degré de satisfaction élevé enregistrée dans toutes les régions et dans tous les groupes démographiques se trouve dans l'échantillon des jeunes. Leur satisfaction envers les trois mesures suit celle des autres groupes, mais celle-ci est légèrement moins intense. La proportion de jeunes se disant « très satisfaits » est inférieure d'environ 10 points de pourcentage pour chacune des trois mesures. Cela place leurs taux de « très satisfaits » vers les 75 pour cent. Les résultats de l'élection générale de 2006 indiquaient déjà que la satisfaction des jeunes était légèrement moins intense, mais les résultats de cette année confirment cette tendance, qui s'accroît d'ailleurs. En 2006, 81 pour cent des jeunes se disaient « très satisfaits » du temps d'attente au bureau de vote, alors qu'ils sont 75 pour cent en 2008. De même, en 2006, 78 pour cent des jeunes se disaient « très satisfaits » des directives reçues, contre 74 pour cent en 2008.

3. Facilité de voter

En concordance avec les hauts degrés de satisfaction envers le processus de vote, presque tous les électeurs (99 pour cent) disent qu'il leur a été facile de voter, dont 89 pour cent des répondants qualifiant l'expérience de « très facile ». Ces résultats correspondent à ceux de 2006. Encore une fois, les jeunes s'avèrent moins susceptibles d'affirmer que l'expérience de vote a été « très facile ». Ils répondent cela dans une proportion de seulement 76 pour cent, contre 89 pour cent dans la population générale. Cet écart s'explique peut-être par le fait que plusieurs de ces jeunes votaient pour la première fois. Les autres variations régionales ou démographiques sont insignifiantes.

4. Voter en ligne

À en juger par un taux de pénétration résidentiel d'Internet de 69 pour cent⁴ selon Statistique Canada et, selon le précédent sondage, un taux de pénétration de 81 pour cent parmi les électeurs admissibles, on note un accès aux services en ligne et une utilisation de ces services en pleine croissance au pays. Pourtant, l'intérêt des électeurs envers le vote en ligne semble être demeuré stable entre l'élection générale fédérale de 2006 et celle de 2008. Le sondage sur l'élection de 2006 a relevé que 37 pour cent des Canadiens affirmaient qu'il était « très probable » qu'ils votent en ligne sur le site d'Élections Canada s'ils le pouvaient. Le sondage sur l'élection de 2008 arrive au même taux. De même, la proportion de réponses « assez probable » demeure stable (18 pour cent en 2006; 16 pour cent en 2008).

En poussant l'analyse plus loin, on constate que l'attitude envers le vote en ligne semble varier considérablement d'un groupe et d'une région à l'autre. Sans surprise, les jeunes sont parmi les plus intéressés à voter en ligne : la moitié d'entre eux (50 pour cent; contre 44 pour cent en 2006) affirment qu'il est « très probable » qu'ils voteraient en ligne. On trouve une proportion similaire parmi les familles à revenu élevé (100 000 \$ et plus : 54 pour cent de « très probable »). À l'opposé, les répondants se situant à l'autre bout du spectre du revenu et de l'âge sont les moins enclins à vouloir voter en ligne. En tout, seulement 25 pour cent des répondants dont le revenu familial est de 20 000 \$ ou moins et 22 pour cent des 55 ans et plus expriment un intérêt élevé. On ne constate pas de différence à ce sujet entre les hommes et les femmes.

⁴ Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, 2007



Géographiquement, les répondants urbains sont beaucoup plus susceptibles de vouloir voter en ligne que les répondants ruraux (40 pour cent contre 26 pour cent qualifient cela de « très probable »), ce qui correspond aux résultats de 2006. Régionalement, les répondants québécois sont les moins enclins à vouloir voter en ligne (28 pour cent de « très probable »), alors que ceux de l'Ontario sont parmi les plus susceptibles de le faire (42 pour cent).

Si les Autochtones, comme les jeunes, semblent moins interpellés par le processus de vote que les autres Canadiens, leur degré d'intérêt envers le vote par Internet correspond à celui de la population générale (32 pour cent disent qu'il est « très probable » qu'ils utilisent cette méthode). Enfin, certains signes démontrent que le vote en ligne pourrait encourager certains des répondants moins interpellés par la politique à voter. Parmi les répondants qui n'ont pas voté à la 40^e élection générale, la moitié (50 pour cent) affirme qu'il est « très probable » qu'ils votent en ligne, dont 55 pour cent des jeunes qui n'ont pas voté et 39 pour cent des Autochtones qui n'ont pas voté. C'est dire qu'une option de vote en ligne pourrait constituer un moyen d'accroître la participation électorale, surtout chez les jeunes qui affichent un haut degré d'intérêt en ce sens, mais aussi chez les Autochtones, bien que dans une moindre mesure.

PROBABILITÉ DE VOTER EN LIGNE AU SITE WEB D'ÉLECTIONS CANADA SI L'OPTION ÉTAIT OFFERTE

	Total 2006	Total 2008	Jeunes	Autochtones	Immigrants / Minorités visibles	Revenu du ménage inférieur à 20 000 \$	Revenu du ménage supérieur à 100 000 \$
n=	3013	2500	500	500	500	213	504
	%	%	%	%	%	%	%
NET Probable	55	53	69	46	56	38	70
Très probable	37	37	50	32	41	25	54
Assez probable	18	16	19	14	15	13	16
Peu probable	12	15	15	16	15	15	11
Pas du tout probable	29	26	14	33	21	36	17
NET Improbable	41	41	30	49	36	51	27
Cela dépend	2	2	<1	1	3	2	2
N'utilise pas/pas accès à Internet	3	4	<1	3	4	8	<1
NSP/NI/Refus	1	1	<1	1	1	<1	<1

Q.39 Si vous pouviez voter par Internet, est-il très probable, assez probable, peu probable ou pas du tout probable que vous le feriez?

Base: Tous les répondants

Soulignons que les réponses à la question sur le vote en ligne suivent de très près celles à la question sur l'inscription en ligne. En tout, 58 pour cent des répondants affirment qu'il est probable qu'ils corrigent leurs renseignements d'électeur en ligne, comparativement à 53 pour cent qui affirment qu'il est probable qu'ils votent en ligne si cette option est offerte. De plus, les réponses des trois suréchantillons sont semblables. On peut en déduire qu'une grande partie du public est au moins quelque peu intéressé à considérer les options électorales en ligne.



VI. Service d'information à l'électeur



Service d'information à l'électeur

A. Carte d'information de l'électeur

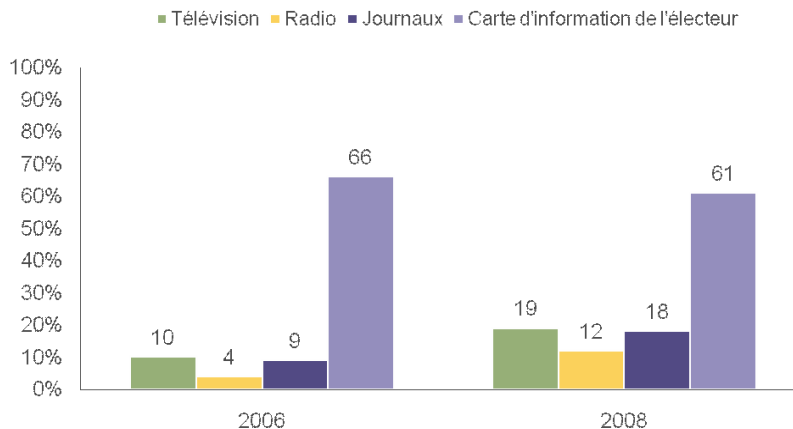
La carte d'information de l'électeur a été, et de loin, la source principale d'information sur les procédures de vote lors de la 40^e élection générale. Cela s'était également produit en 2006, quoique les répondants aient mentionné la carte un peu moins souvent pour la 40^e élection (61 pour cent) que pour la 39^e (66 pour cent).

B. Sources d'information

La carte d'information de l'électeur demeure la source d'information la plus importante des Canadiens, en ce qui a trait aux procédures de vote. Cependant, notre étude indique que le rôle des médias s'est quelque peu accru, comparativement aux années antérieures. Cela reflète peut-être des besoins d'information différents en raison des nouvelles mesures d'identification.

Ainsi, les Canadiens sont plus susceptibles qu'avant de mentionner avoir obtenu de l'information des médias de masse, dont la télévision (19 pour cent contre 10 pour cent à la 39^e élection générale), la radio (12 pour cent contre 4 pour cent) et les journaux (18 pour cent contre 9 pour cent).

SOURCES COMMUNES POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DE VOTE



Q.40 Où avez-vous obtenu l'information sur les procédures de vote pour cette élection? Par cela, j'entends le moment et l'endroit où aller voter, et la façon de prouver votre identité et votre adresse avant de voter...

Base: Tous les répondants (2006 n=3013; 2008 n=2500)

De plus, comme en 2006, les répondants ont mentionné un large éventail d'autres sources, sans que celles-ci leur soient suggérées, dont les amis et la famille (8 pour cent) et, fait nouveau pour cette élection, le dépliant d'Élections Canada (10 pour cent).

Du point de vue démographique, les Canadiens à faible revenu (revenu familial sous 40 000 \$) sont un peu moins susceptibles de mentionner la carte d'information de l'électeur (52 pour cent) comme source d'information sur les procédures de vote, mais ils ne semblent pas faire plus usage d'une autre source. On constate peu ou pas de variation en fonction des autres variables démographiques. Géographiquement, les répondants de l'Alberta (52 pour cent) sont légèrement moins nombreux que la moyenne à citer la carte, alors que les répondants du Québec (67 pour cent) sont les plus susceptibles de le faire.

SOURCES D'INFORMATION AU SUJET DES PROCÉDURES DE VOTE

	Tous les Canadiens		Jeunes		Autochtones		Immigrants / Minorités visibles
	2006	2008	2006	2008	2006	2008	2008
	%	%	%	%	%	%	%
Carte d'information de l'électeur	66	61	46	43	37	34	55
Télévision	10	19	12	16	13	22	21
Journaux	9	18	6	7	7	15	16
Amis / Famille / Parents	7	8	21	25	8	13	10
Radio	4	12	4	8	8	11	10
Dépliant / Brochure d'Élections Canada	-	10	-	1	-	11	13
Courrier (non spécifié)	3	2	2	2	4	3	-
Pamphlets / Brochures / Affiches	3	4	4	2	6	8	3
Internet / Site Web	2	2	3	6	1	1	3
Connaît le processus de vote / Sait quoi faire suite aux expériences précédentes	1	3	1	2	2	2	3
Toutes les sources d'Élections Canada	3	3	3	6	1	3	1
Partis politiques / Candidats	1	1	1	1	1	1	3
Téléphone (numéro 1 800)	1	1	2	2	-	-	1
Même place qu'avant / Une seule place à aller	1	1	1	1	1	-	-
Bureaux de vote	1	1	<1	2	3	2	1
École / Enseignants	1	<1	3	3	2	1	<1
Agents / réviseurs / Recenseur	<1	1	1	1	1	1	<1
Travail / Collègues de travail	<1	<1	1	<1	2	1	1
Aucune / Ne prévoyait pas voter	2	5	7	6	8	7	4
Autre	2	2	3	3	7	10	2
NSP / NI	2	1	3	2	5	3	2

Parmi les sous-populations sondées, les jeunes (43 pour cent) sont considérablement moins susceptibles d'avoir tiré leur information de la carte d'information de l'électeur et beaucoup plus susceptibles que le Canadien moyen de s'être tournés vers la famille, les parents ou les amis (25 pour cent), ce qui correspond aux données de la 39^e élection générale. Les jeunes sont également moins enclins à utiliser les journaux et légèrement plus portés à mentionner Internet (6 pour cent) comme source d'information.

Les Autochtones (34 pour cent) mentionnent la carte d'information de l'électeur moins fréquemment que les autres Canadiens, comme en 2006 encore une fois. Par contre, ils semblent être plus nombreux qu'à la 39^e élection à se tourner vers les médias de masse, comme la télévision (22 pour cent contre 13 pour cent) et les journaux (15 pour cent contre 7 pour cent). Les immigrants et membres de minorités visibles mentionnent essentiellement les mêmes sources que la population générale.



C. Dépliant d'information d'Élections Canada

Élections Canada a envoyé par la poste, à tous les foyers canadiens, un dépliant présentant les nouvelles mesures d'identification et d'autres renseignements sur les procédures de vote. La moitié des répondants se souviennent de ce dépliant, même si plusieurs ne se souvenaient pas de ce qu'il contenait. Néanmoins, une minorité importante s'est rappelé qu'il présentait de l'information sur les changements aux mesures d'identification. Pendant la campagne, quelques citoyens ont communiqué avec Élections Canada; presque tous se disent très satisfaits du service obtenu.

Comme nous l'avons souligné ci-dessus, 11 pour cent des Canadiens se souviennent avoir reçu le dépliant (plié en quatre) qu'Élections Canada a distribué cette année à tous les foyers, dépliant qui présentait de l'information sur la manière de voter et sur les nouvelles mesures d'identification. Un quart des répondants (24 pour cent) se sont souvenus du dépliant lorsqu'on leur a demandé s'ils se souvenaient avoir reçu un dépliant plié en quatre d'Élections Canada. En entendant une description du visuel et du contenu de ce dépliant, un autre 13 pour cent s'en est souvenu. Si on additionne les mentions spontanées et les mentions assistées, c'est un peu moins de la moitié des Canadiens (48 pour cent) qui se souvient du dépliant.

On constate quelques variations démographiques dans le souvenir total (spontané et assisté) du dépliant. Le groupe des 18-34 ans fait exception, 38 pour cent des répondants s'étant souvenu du dépliant. Côté géographique, les répondants albertains (42 pour cent) sont les moins susceptibles de se souvenir du dépliant. On ne constate aucune différence entre les répondants urbains et ruraux. L'écart le plus important se trouve entre les répondants affirmant avoir voté et ceux qui disent ne pas l'avoir fait (52 pour cent contre 37 pour cent). Comme il en a été fait mention précédemment (et nous reviendrons sur ce point plus loin), il s'agit probablement d'une question d'interpellation et d'intérêt envers l'élection et la politique en général.

Des sous-populations sondées, les jeunes (38 pour cent) sont de loin les moins susceptibles de se souvenir du dépliant. D'ailleurs, il n'y pas de différence appréciable entre les jeunes ayant voté (39 pour cent) et ceux ne l'ayant pas fait (35 pour cent). La proportion d'Autochtones se souvenant du dépliant (48 pour cent) correspond à celle observée dans la population générale, sans écart entre régions rurales et urbaines. Encore une fois, les Autochtones ayant voté se souviennent davantage du dépliant que ceux qui ne l'ont pas fait (55 pour cent contre 41 pour cent). La proportion d'immigrants et de membres de minorités visibles se souvenant du dépliant (52 pour cent) correspond à celle chez la population générale et les Autochtones.



RAPPEL SPONTANÉ ET ASSISTÉ DU DÉPLIANT D'INFORMATION D'ÉLECTIONS CANADA

	Total 2008	Jeunes	Autochtones	Immigrants / Minorités visibles
n=	2500	500	500	500
	%	%	%	%
Total Rappel	48 (43)*	38 (34)*	48 (44)*	52 (47)*
Spontané	11	7	11	13
Assisté	37	31	37	40
Aucune description	24	18	25	28
Description fournie	13	13	12	12
Oui	8	10	8	7
Peut-être / Vaguement	5	3	4	5

* Pourcentages entre parenthèses excluent les réponses « peut-être/vaguement »

- Q. 40. Où avez-vous obtenu l'information sur les procédures de vote pour cette élection? Par cela, j'entends le moment et l'endroit où aller voter, et la façon de prouver votre identité et votre adresse avant de voter...
- Q. 41. Pendant la campagne, vous souvenez-vous d'avoir reçu un dépliant d'information plié en quatre provenant d'Élections Canada?
- Q. 42. Ce dépliant vous informait au sujet des différentes façons de voter et des pièces d'identité acceptées. Il montrait aussi le haut d'une personne en noir avec un X blanc sur la tête. Est-ce que cela vous dit quelque chose?

1. Rappel de l'information sur le dépliant

Si le dépliant a réussi à communiquer de l'information et si près de quatre répondants sur dix (38 pour cent) se souviennent de l'information concernant les nouvelles mesures d'identification, on constate que la moitié (50 pour cent) des répondants se souvenant du dépliant n'ont pu se souvenir de ce qu'il présentait. Parmi les autres renseignements que les Canadiens ont retenus du dépliant, on trouve : de l'information générale sur le vote (12 pour cent), la date de l'élection et les heures d'ouverture des bureaux de vote (14 pour cent), ainsi qu'un rappel du vote (7 pour cent). Sans surprise, on constate des écarts importants en fonction du comportement électoral. Les répondants ayant voté ne se souvenaient de rien du contenu dans une proportion de 48 pour cent, tandis que chez ceux n'ayant pas voté, cette proportion est de 58 pour cent. De même, 40 pour cent des personnes ayant voté se souviennent que le dépliant donnait de l'information sur les nouvelles mesures d'identification, contre 29 pour cent des personnes n'ayant pas voté. On peut en conclure que, pour de nombreuses personnes n'ayant pas voté, le comportement d'abstention ne se manifeste pas seulement le jour de l'élection, mais tout au long de la campagne, dans l'attention portée à celle-ci et à l'information et aux documents fournis pendant celle-ci.



RAPPEL DE L'INFORMATION CONTENUE DANS LE DÉPLIANT D'INFORMATION D'ÉLECTIONS CANADA

	Total 2008	jeunes	Autochtones	Immigrants / Minorités visibles
n=	1201	189	242	260
	%	%	%	%
Nécessité d'apporter une pièce d'identité / Preuve de résidence / Carte d'identité	38	32	19	38
Information générale	12	15	16	10
Date de l'élection / du scrutin / Heures de vote	14	10	11	15
Rappel / encouragement à voter	7	7	10	10
Options pour voter	1	-	1	1
Autre	9	11	12	11
Ne sait pas / Rien	50	52	50	47

* Les résultats totalisent plus de 100 %, car les mentions multiples étaient acceptées.

Q. 43. De mémoire, vous rappelez-vous de quoi ce dépliant parlait?

Parmi les sous-populations sondées, les jeunes sont les moins susceptibles de se souvenir du dépliant, mais ceux qui s'en souviennent sont presque aussi enclins à se souvenir qu'il parlait des nouvelles mesures d'identification que la population générale (32 pour cent contre 38 pour cent). Ils sont également aussi nombreux que la population générale à ne rien se rappeler de son contenu (52 pour cent). Les Autochtones sont moins susceptibles de se souvenir des mesures d'identification (19 pour cent), mais ils se souviennent de plusieurs autres détails. D'ailleurs, ils ne sont pas plus prédisposés que les autres à ne rien se souvenir du contenu du dépliant (50 pour cent). Les réponses des immigrants et membres de minorités visibles ressemblent en tous points à celles de la population générale.

D. Contact avec Élections Canada

Un très petit nombre de Canadiens (4 pour cent) signalent avoir communiqué avec Élections Canada pendant la 40^e élection générale. Cette proportion marque un fléchissement par rapport à la 39^e élection, pendant laquelle près d'un répondant sur dix (8 pour cent) disait avoir contacté Élections Canada.

Les répondants qui ont communiqué avec Élections Canada se disent très satisfaits du service reçu. Ils sont près de huit sur dix (78 pour cent) à affirmer avoir obtenu complètement l'information ou l'aide dont ils avaient besoin, et un sur dix (10 pour cent) à l'avoir obtenu partiellement. Ces résultats correspondent à ceux colligés après la 39^e élection générale. En raison de la petite taille de l'échantillon, il est impossible de pousser plus avant l'analyse, y compris en matière de variations géographiques ou démographiques.



BESOIN D'INFORMATION SATISFAIT

	Total 2006	Total 2008
n=	228	113
	%	%
Oui, complètement	79	78
Oui, partiellement	11	10
Non	8	12
NSP/NI/Refus	1	-

Q.45 Avez-vous obtenu l'information ou l'aide dont vous aviez besoin?

Base: Répondants qui ont communiqué avec Élections Canada au cours de la campagne électorale



VII. Publicité d'Élections Canada



Publicité d'Élections Canada

A. Connaissance de la publicité

Presque tous les répondants se souviennent d'au moins un type de publicité d'Élections Canada (radio, télé, journaux, etc.) sur les procédures de vote lors de la 40^e élection générale. Le canal de communication le plus mentionné est la télévision, suivi par la radio et les journaux. Les jeunes et les Autochtones sont particulièrement susceptibles de se souvenir de la publicité télé.

La publicité tenait un rôle important dans la stratégie de communication d'Élections Canada, surtout si on considère les nouvelles mesures d'identification et le mandat d'Élections Canada consistant à encourager la participation électorale. C'est pourquoi, dans l'évaluation de la gestion du processus électoral par Élections Canada, il était important de mesurer la pénétration et le rappel de cette publicité.

Somme toute, on constate un très fort taux de rappel d'au moins un des canaux (télé, radio, journaux) qu'Élections Canada a utilisés pour communiquer avec les citoyens. Les répondants se souviennent plus spontanément des pubs à la télé et à la radio, que celles parues dans les journaux, à l'exception des adultes plus âgés, chez qui le rappel de la publicité dans les journaux dépasse nettement la moyenne.

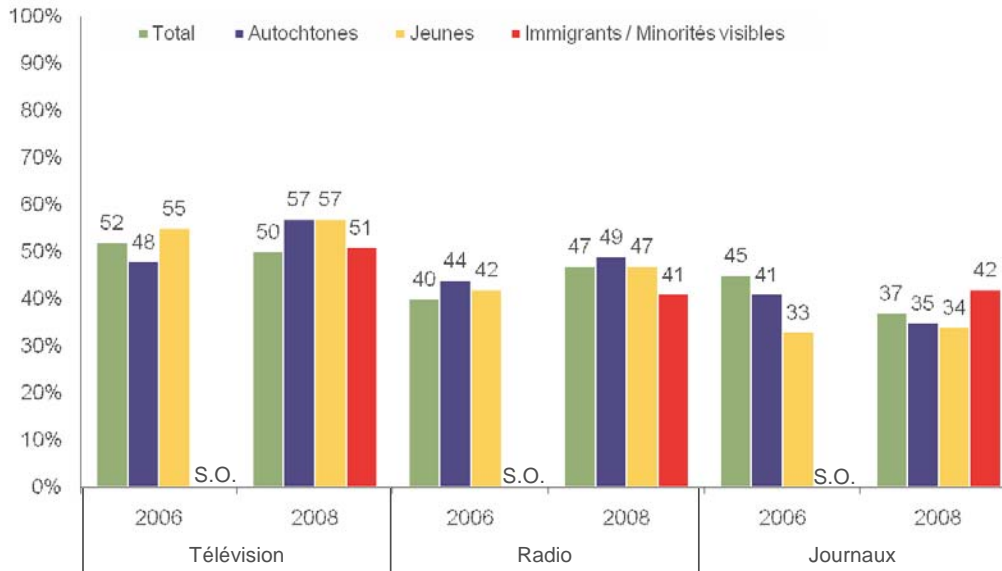
Près de huit Canadiens sur dix (79 pour cent) se souviennent d'au moins une des publicités d'Élections Canada, comparativement à 77 pour cent lors de la 39^e élection générale. Comme en 2006, la télévision demeure le média publicitaire dont les répondants se souviennent le plus (50 pour cent), suivie de près par la radio (47 pour cent), puis les journaux (37 pour cent). En 2006, la publicité télé obtenait un score similaire (52 pour cent), mais la radio affiche une remontée de 7 points à 47 pour cent et les journaux sont en baisse de 8 points à 37 pour cent.

Du côté démographique, la plus grosse variation dans le rappel des publicités d'Élections Canada se situe au niveau de l'âge. Les 55 ans et plus (49 pour cent) affichent le plus haut taux de rappel des publicités dans les journaux, alors que les 18-34 ans (25 pour cent) affichent le taux le plus bas dans cette catégorie. À l'opposé, toutes les tranches d'âge affichent le même taux de rappel des publicités à la radio, sauf les 55 ans et plus (39 pour cent).

Du côté géographique, le taux de connaissance des publicités télévisées d'Élections Canada est à son plus haut en Ontario (54 pour cent), dans les provinces de l'Atlantique (52 pour cent) et au Québec (51 pour cent). Il est plus faible au Manitoba et en Saskatchewan (47 pour cent) et beaucoup plus bas en Colombie-Britannique (44 pour cent) et en Alberta (42 pour cent). De même, le taux de connaissance des publicités dans les journaux est plus élevé dans les provinces de l'Atlantique (42 pour cent), en Ontario (38 pour cent) et au Québec (38 pour cent). Pour ce qui est des publicités à la radio, on trouve les taux les plus bas au Québec (38 pour cent) et en Colombie-Britannique (44 pour cent).



RAPPEL DES PUBLICITÉS D'ÉLECTIONS CANADA AU SUJET DE L'ÉLECTION



Q.46 Vous souvenez-vous d'avoir vu une publicité d'Élections Canada dans les journaux au sujet de l'élection?
 Q.48 Vous souvenez-vous d'avoir entendu une annonce d'Élections Canada à la radio à propos de l'élection?
 Q.50 Vous souvenez-vous d'avoir vu une annonce à la télévision qui était commanditée par Élections Canada?
 Base: Tous les répondants (2008 Total n=2500, 2008 Autochtones n=500, 2008 Jeunes n=500, 2008 Immigrants/Minorités visibles n=500)

Parmi les sous-populations, les jeunes (57 pour cent) connaissent plus les publicités télévisées que le Canadien moyen (50 pour cent), ils connaissent autant les publicités à la radio (47 pour cent) et ils connaissent moins les publicités dans les journaux (34 pour cent). Notons que les jeunes femmes sont plus susceptibles de connaître les pubs télévisées que les jeunes hommes (60 pour cent contre 54 pour cent).

Les Autochtones connaissent mieux les publicités télévisées que la population générale (57 pour cent), mais moins les publicités dans les journaux (35 pour cent). Les hommes autochtones sont plus susceptibles de se souvenir des publicités d'Élections Canada à la radio ou dans les journaux que les femmes autochtones, par environ 6 points de pourcentage dans chaque cas. Du point de vue de l'âge, la seule différence notable concerne le rappel des publicités dans les journaux, beaucoup plus faible chez les 18-34 ans (21 pour cent contre 34 pour cent chez tous les Autochtones). On constate un écart significatif entre urbains et ruraux, soit un plus fort taux de rappel des publicités à la radio en région rurale (54 pour cent) qu'en région urbaine (41 pour cent).

1. Nombre de canaux médiatiques mémorisés

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la plupart des Canadiens (79 pour cent) ont retenu au moins un canal médiatique utilisé par Élections Canada. Une analyse plus approfondie révèle que, tout comme en 2006, peu de répondants (12 pour cent) se souviennent des trois canaux, mais un nombre important de répondants en ont mémorisé deux (32 pour cent) ou un seul (35 pour cent). Ces proportions correspondent grossièrement à celles



mesurées à l'élection de 2006, ce qui tend à démontrer que la stratégie d'Élections Canada, soit le recours à trois canaux médiatiques, lui assure un taux élevé de pénétration. La plupart des Canadiens seront exposés à une publicité sur l'élection, sur au moins un canal médiatique.

Chaque sous-population sondée se souvient du même nombre de canaux dans des proportions semblables, bien que les jeunes et les Autochtones soient un peu plus susceptibles de se souvenir d'un ou de deux canaux que la population générale et qu'en 2006.

CONNAISSANCE DE LA PUBLICITÉ D'ÉLECTIONS CANADA

	Tous les Canadiens		Jeunes		Autochtones		Immigrants Minorités visibles
	2006	2008	2006	2008	2006	2008	2008
n=	3013	2500	678	500	642	500	500
	%	%	%	%	%	%	%
A vu / A entendu les trois types de publicités (télévision, radio, journal)	15	12	11	8	15	11	12
A vu / A entendu deux types de publicités	32	32	30	38	30	35	32
A vu / A entendu un seul type de publicité	30	35	38	40	27	38	34
N'a vu aucune publicité	24	22	22	15	28	16	23

Q. 46. Vous souvenez-vous d'avoir vu une publicité d'Élections Canada dans les journaux au sujet de l'élection?

Q. 48. Vous souvenez-vous d'avoir entendu une annonce d'Élections Canada à la radio à propos de l'élection?

Q. 50. Vous souvenez-vous d'avoir vu une annonce à la télévision qui était commanditée par Élections Canada?

Base: Tous les répondants

B. Rappel du message

Les répondants ont retenu divers messages, surtout l'information touchant tous les aspects des nouvelles mesures d'identification ou à quelques-uns d'entre eux, suivie par l'information générale d'Élections Canada, la date de l'élection et les rappels de voter. Très peu de gens se sont souvenus du slogan de la campagne 2008, « Voter, c'est choisir son monde! »

Les répondants ont retenu sensiblement la même information, peu importe le canal médiatique qui l'a véhiculé, bien que certains médias semblent avoir transmis l'information mieux que d'autres. Le message concernant les nouvelles mesures d'identification a été remarqué par de nombreux répondants, dans tous les médias, mais les détails retenus varient. En tout, 33 pour cent des répondants qui se souvenaient d'une publicité dans les journaux ont mentionné un aspect de ce message, tout comme 35 pour cent de ceux se souvenant d'une publicité à la radio et 26 pour cent de ceux se souvenant d'une publicité télévisée. Plusieurs répondants ont retenu un rappel de voter (18 pour cent pour la télé, 15 pour cent pour la radio, 8 pour cent pour les journaux). Soulignons aussi qu'un grand nombre de répondants ne retiennent aucun message de la publicité vue, entendue ou lue. C'est le cas de 20 pour cent des téléspectateurs, de 21 pour cent des lecteurs de journaux et de 18 pour cent des auditeurs de la radio.



RAPPEL DU MESSAGE PAR SOURCE

	Journaux	Radio	Télévision
n=	969	1133	1269
	%	%	%
Exigences en termes de pièces d'identité*	33	35	26
Élections / Information générale (comment / où)	10	6	5
Date de l'élection	10	18	12
Rappel de voter	8	15	18
Politiciens / Candidats / Partis / Enjeux de la campagne	6	6	9
Carte de l'électeur / Admissibilité / Exigences / Procédures / Quoi apporter	5	-	2
Incitation à voter	4	6	7
Heures d'ouverture des bureaux de vote	3	2	-
Dates du vote par anticipation	3	3	-
Comment obtenir des cartes d'électeur / Être sur la liste / S'inscrire	2	-	-
Autre	5	7	4
Rien	20	18	22
NSP/NI/Refuse	21	18	20

Q.47 De mémoire, de quoi parlait cette publicité?

Q.49 De mémoire, de quoi parlait cette annonce?

Q.51 De mémoire, de quoi parlait cette annonce?

Base: Répondants qui se souviennent avoir vu une publicité d'Élections Canada dans les journaux / à la radio / à la télévision au sujet de l'élection

* La catégorie Exigences en termes de pièces d'identité comprend : Les électeurs doivent présenter une carte d'identité ET une preuve de résidence / Il y a de nouvelles mesures d'identification pour voter / Les électeurs doivent présenter une carte d'identité / une carte d'électeur / Admissibilité / Exigences / Procédures / Quoi apporter / Les électeurs doivent présenter une carte d'identité OU une preuve de résidence / Les électeurs doivent présenter une preuve de résidence

1. Slogan d'Élections Canada

Malgré une mémorisation apparemment élevée des publicités d'Élections Canada, le slogan « Voter, c'est choisir son monde! » utilisé par Elections Canada pendant la 40^e élection générale a été retenu par beaucoup moins de répondants (15 pour cent), comparativement au slogan utilisé au cours des deux élections précédentes (70 pour cent en 2006, 56 pour cent en 2004). De plus, un autre 9 pour cent des répondants est incertain d'avoir même vu ou entendu ce slogan.

Du point de vue démographique, les 18-34 ans (20 pour cent) sont les plus susceptibles d'avoir entendu le slogan d'Élections Canada. Géographiquement, on constate peu de variation d'un océan à l'autre : les répondants du Québec (18 pour cent) et des provinces de l'Atlantique (17 pour cent) sont les plus susceptibles d'avoir entendu le slogan, alors que les répondants de l'Ontario (13 pour cent) et des Prairies (Manitoba-Saskatchewan) (13 pour cent) sont les moins susceptibles de l'avoir fait.

Parmi les sous-populations, les jeunes sont les plus susceptibles de se rappeler le slogan (24 pour cent), alors que les Autochtones (13 pour cent) et les immigrants et minorités visibles (13 pour cent) le sont légèrement moins.



Les répondants ayant entendu le slogan sont plus sujets à l'avoir fait par le truchement de la télévision (60 pour cent). On constate un taux de rappel du slogan beaucoup plus faible pour la radio (11 pour cent), les journaux (7 pour cent) et les affiches, pancartes et babillards (4 pour cent).

2. Information désirée

Il semble que presque tous les Canadiens aient reçu toute l'information concernant le processus de vote dont ils avaient besoin. À la question « Y a-t-il de l'information que vous n'aviez pas concernant le processus de vote et qu'il vous aurait été utile d'avoir avant de voter? », les répondants répondent « aucune information » dans une énorme proportion (91 pour cent). De même, presque tous les immigrants et membres de minorités visibles (89 pour cent), Autochtones (88 pour cent) et jeunes (88 pour cent) se disent satisfaits en ce sens.

Dans les quelques cas où on aurait souhaité avoir plus d'information, les répondants mentionnent surtout de l'information à propos des mesures d'identification (37 pour cent), de l'inscription à la liste électorale (12 pour cent), du vote par courrier (13 pour cent), des dates du vote par anticipation (8 pour cent) et des procédures de vote en général (15 pour cent).



VIII. Attitudes à l'endroit des élections et de la politique



Attitudes à l'endroit des élections et de la politique

Partant de l'hypothèse que l'apathie et le cynisme puissent expliquer en partie la chute constante du taux de participation aux élections fédérales, notre sondage s'est intéressé aux attitudes à l'endroit des élections, de la politique et des élus. Nous avons procédé à l'aide d'une série d'énoncés accord-désaccord sur les élections et la politique, ainsi que de questions portant sur l'engagement politique.

A. Engagement envers les élections

La perception du vote comme un devoir civique est largement répandue, mais loin d'être forte, le quart de l'électorat n'étant pas entièrement d'accord avec cette proposition. De plus, l'appui au fait qu'un faible taux de participation affaiblit la démocratie canadienne est encore moins fort. Cela semble indiquer que de nombreux Canadiens n'acceptent pas le fait qu'une démocratie affaiblie soit la conséquence d'une faible participation.

Comme en 2006, presque tous les répondants (92 pour cent) sont « entièrement » (75 pour cent) ou « plutôt » d'accord (17 pour cent) que voter est un devoir civique. En outre, la grande majorité des répondants (95 pour cent) est d'accord qu'un « faible taux de participation affaiblit la démocratie canadienne » (entièrement d'accord : 58 pour cent; plutôt d'accord : 27 pour cent). On constate en fait une hausse de 15 points sur ce dernier énoncé, mais celle-ci est probablement due à la reformulation de l'énoncé, qui se lisait précédemment comme suit : « La baisse de la participation... ». On suppose donc que la formule « le faible taux » a plus de poids chez les Canadiens que « la baisse ».

Du point de vue démographique, on constate pour les deux énoncés des variations selon l'âge, le revenu et la scolarité. Cela est particulièrement probant en ce qui a trait à l'âge, puisque 66 pour cent des 18-34 ans sont entièrement d'accord que voter est un devoir civique, contre 83 pour cent des 55 ans et plus. De même, 50 pour cent seulement des 18-34 ans sont entièrement d'accord quant à la conséquence d'une faible participation, contre 66 pour cent des 55 ans et plus. Ces données suggèrent que les Canadiens plus âgés accordent plus d'importance au vote que les jeunes. Côté scolarité, 52 pour cent des répondants n'ayant pas dépassé le niveau secondaire sont entièrement d'accord qu'un faible taux de participation affaiblit la démocratie, contre 58 pour cent de la population. De même, les répondants dont le revenu familial est inférieur à 20 000 \$ (48 pour cent) sont moins susceptibles d'être entièrement d'accord. Les autres variations démographiques et géographiques sont faibles.

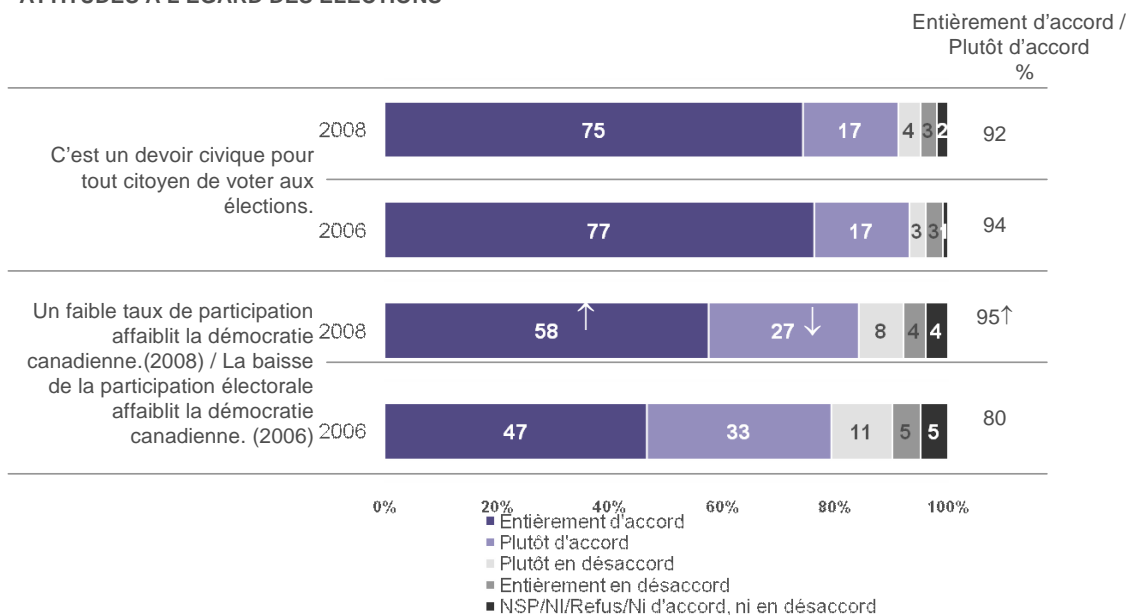
On trouve le même appui prononcé envers le processus démocratique chez les immigrants et les minorités visibles. Ils sont 78 pour cent à être entièrement d'accord que voter est un devoir civique, et 63 pour cent à être entièrement d'accord qu'un faible taux de participation affaiblit la démocratie. Cependant, le degré d'engagement dans le processus démocratique paraît plus faible chez les jeunes et les Autochtones qu'au sein de la population générale. Dans ces deux groupes, seulement trois répondants sur cinq sont entièrement d'accord que voter est un devoir civique et deux sur cinq (43 pour cent chez les jeunes, 44 pour cent chez les Autochtones) sont entièrement d'accord qu'un faible taux de participation affaiblit la démocratie. Les Autochtones plus vieux et plus jeunes que l'âge moyen affichent des attitudes légèrement différentes. Les Autochtones de plus de 45 ans sont légèrement plus susceptibles d'être totalement d'accord que voter est un devoir civique que les Autochtones de moins de 45 ans (64 pour cent contre 52 pour cent). On remarque le même phénomène pour l'énoncé portant sur le taux de



participation. Le groupe des Autochtones affiche un autre écart, cette fois entre urbains et ruraux. Les Autochtones urbains semblent être plus d'accord avec les deux énoncés que les Autochtones ruraux. Les urbains sont entièrement d'accord avec l'énoncé sur le devoir civique dans une proportion de 63 pour cent, contre 56 pour cent chez les ruraux. C'est la même chose pour l'énoncé sur le taux de participation.

Chez les jeunes, les hommes sont moins susceptibles que les femmes d'être entièrement d'accord que voter est un devoir civique (57 pour cent contre 65 pour cent) et qu'un faible taux de participation affaiblit la démocratie (40 pour cent contre 46 pour cent).

ATTITUDES À L'ÉGARD DES ÉLECTIONS



Q.55 Êtes-vous entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou entièrement en désaccord avec les affirmations suivantes :

Base: Tous les répondants (2006 n=3013; 2008 n=2500)

* Question reformulée en 2008



ATTITUDES À L'ÉGARD DES ÉLECTIONS – PAR SOUS-GROUPE

	Tous les Canadiens		Jeunes électeurs		Électeurs autochtones		Immigrants / Minorités visibles
	2006	2008	2006	2008	2006	2008	2008
n=	3013	2500	678	500	642	500	500
% de répondants Entièrement d'accord...	%	%	%	%	%	%	%
C'est un devoir civique pour tout citoyen de voter aux élections.	73	75	59	61	59	59	78
La baisse de la participation électorale affaiblit la démocratie canadienne. (2006) / Un faible taux de participation affaiblit la démocratie canadienne. (2008)	43	58	33	43↑	36	44↑	63

Q.55 Êtes-vous entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou entièrement en désaccord avec les affirmations suivantes :
Base: Tous les répondants

B. Attitudes à l'endroit des partis politiques et des politiciens

Selon les réponses à une série d'énoncés portant sur les partis politiques et les politiciens, il semble que les Canadiens aient une opinion partagée du processus politique : la majorité d'entre eux croit que, pendant la campagne électorale, les partis politiques ont parlé de sujets importants aux yeux des électeurs et qu'ils leur offraient un choix. Par contre, on constate toujours un fort sentiment que les partis sont trop influencés par les gens qui ont beaucoup d'argent et que les élus ne sont pas à l'écoute des citoyens. Cela indique qu'au niveau des enjeux électoraux importants et des sujets d'intérêt pour les électeurs, la plupart des répondants croient que le processus politique livre la marchandise. Néanmoins, soulignons que, si une majorité de Canadiens est d'avis qu'ils ont le choix et qu'on parle de « leurs » sujets, le taux « d'entièrement d'accord » est plutôt faible, ce qui veut dire qu'il reste beaucoup à faire pour convaincre pleinement la population. Et sur la question des politiciens qui ne sont pas à l'écoute des citoyens et du rôle de l'argent en politique, on constate encore des inquiétudes profondes. Cela dit, la faible intensité des réponses laisse planer le doute sur la profondeur réelle de ces inquiétudes.

Afin de raffiner notre compréhension des attitudes actuelles envers les partis politiques et la classe politique, et pour savoir en quoi ces attitudes influent sur le comportement électoral, nous avons testé quatre autres énoncés :

- Les partis politiques ont parlé de sujets qui sont importants à vos yeux.
- Les partis politiques sont trop influencés par les gens qui ont beaucoup d'argent.
- En règle générale, les élus ne sont pas à l'écoute des citoyens.
- Tous les partis politiques fédéraux sont semblables; les électeurs n'ont pas vraiment le choix.



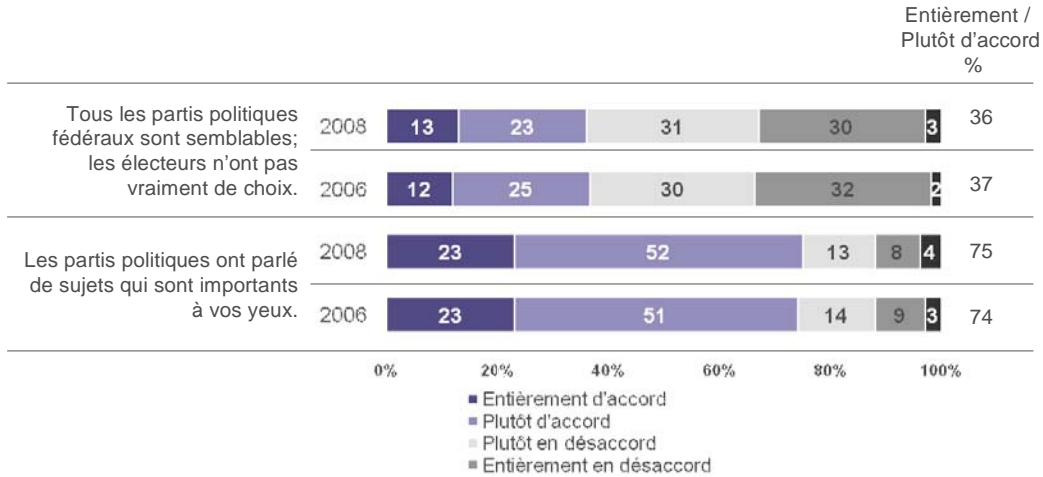
Trois répondants sur quatre (75 pour cent) sont d'accord que les partis offraient un choix aux électeurs et qu'ils ont parlé de sujets qui sont importants à leurs yeux. Cependant, l'accord envers ce deuxième point est particulièrement faible, le choix « entièrement d'accord » ralliant seulement le quart (23 pour cent) des répondants. De même, 61 pour cent des répondants rejettent l'idée que l'électeur n'a pas de choix, mais seulement 30 pour cent la rejettent fortement.

Les répondants au revenu familial plus bas et à la scolarité moins poussée sont, encore une fois, un peu plus susceptibles d'être sceptiques face au choix qui s'offre à eux et au fait que les partis abordent les sujets qui comptent à leurs yeux. Par contre, les résultats varient très peu selon l'âge. Géographiquement, les répondants des provinces de l'Atlantique (45 pour cent) et du Québec (44 pour cent) sont les plus enclins à être d'accord que l'électeur n'a pas vraiment le choix, alors que les Québécois (64 pour cent) sont les moins portés à être d'accord que les partis parlent de sujets importants à leurs yeux. On pourrait conclure que le Québec présente la plus forte concentration d'électeurs insatisfaits des partis et de leurs plateformes électorales.

L'attitude des Autochtones envers les partis politiques et les sujets qu'ils abordent ne semble pas avoir changé depuis 2006 et ne s'écarte pas réellement de l'attitude générale. En tout, 44 pour cent des Autochtones (contre 36 pour cent à l'échelle nationale) sont d'accord, dont 14 pour cent entièrement d'accord, que l'électeur n'a pas vraiment de choix. Pour ce qui est des sujets importants pour l'électeur, 67 pour cent des Autochtones (contre 75 pour cent à l'échelle nationale) sont d'accord, dont 21 pour cent entièrement d'accord, que les partis le font. Les Autochtones de 18 à 34 ans sont les plus susceptibles de ce groupe à croire que les partis offrent un choix à l'électeur, mais ils ont aussi les plus enclins à croire que les sujets importants pour eux n'ont pas été discutés. On constate aussi une différence entre urbains et ruraux, les Autochtones en région rurale (47 pour cent) étant beaucoup plus susceptibles de croire que l'électeur n'a pas vraiment de choix que les électeurs des villes (38 pour cent). Bien que les échantillons soient trop petits, on trouve des indices que les Autochtones plus fortunés et scolarisés sont aussi les plus insatisfaits face au choix et aux sujets abordés.



ATTITUDES À L'ENDROIT DE LA POLITIQUE



Q.55 Êtes-vous entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou entièrement en désaccord avec les affirmations suivantes :
 Base: Tous les répondants (2006 n=3013; 2008 n=2500)
 * Question reformulée en 2008

ATTITUDES À L'ENDROIT DE LA POLITIQUE

	Tous les Canadiens		Jeunes électeurs		Électeurs autochtones		Immigrants / Minorités visibles
	2006	2008	2006	2008	2006	2008	2008
n=	3013	2500	678	500	642	500	500
% de répondants Entièrement d'accord...	%	%	%	%	%	%	%
Tous les partis politiques fédéraux sont semblables; les électeurs n'ont pas vraiment de choix.	12	13	7	9	15	14	16
Les partis politiques ont parlé de sujets qui sont importants à vos yeux.	23	23	21	22	19	21	26

Q.55 Êtes-vous entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou entièrement en désaccord avec les affirmations suivantes :
 Base: Tous les répondants

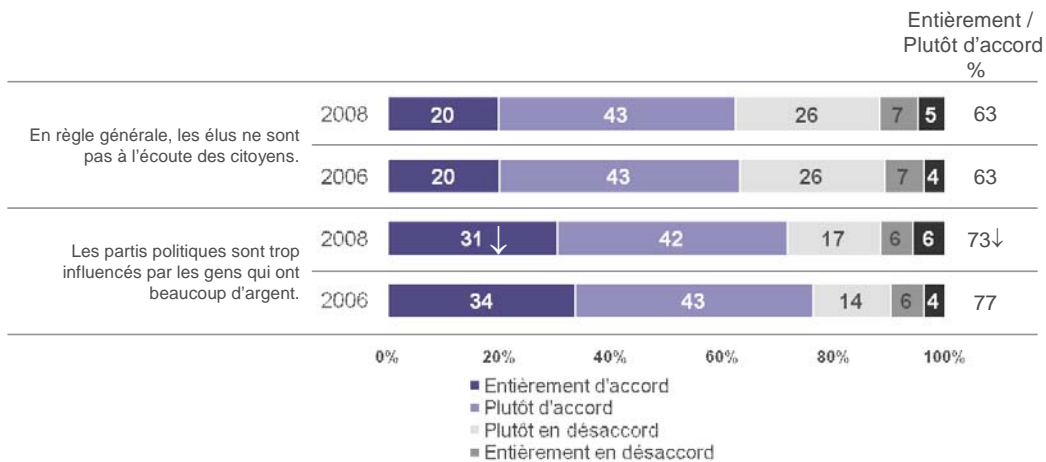
Les opinions exprimées par les jeunes sur ces deux énoncés indiquent que la plupart d'entre eux sont relativement satisfaits du choix de partis politiques et des sujets abordés par les partis. Seulement 29 pour cent des jeunes (sous la moyenne nationale de 36 pour cent) sont d'accord que l'électeur n'a pas vraiment de choix, alors qu'ils sont 76 pour cent (contre 75 pour cent à l'échelle nationale) à être d'accord que les partis ont débattu des sujets qui leur tiennent à cœur.



Les deux autres énoncés révèlent le côté plus cynique de la population. On trouve un taux d'accord plutôt fort avec l'énoncé selon lequel les partis sont trop influencés par les gens qui ont beaucoup d'argent, 73 pour cent des répondants étant d'accord, dont 31 pour cent entièrement d'accord, avec cette opinion. Ce taux a légèrement fléchi depuis 2006; il était alors de 77 pour cent. Cela dit, cet énoncé touche à un thème populaire et plus général voulant que les gens riches aient généralement plus d'influence. Comparativement, le taux d'accord avec l'idée que les élus ne sont pas à l'écoute des citoyens est plus troublant. Près des deux tiers des répondants sont d'accord avec cette opinion, même si seulement 20 pour cent le sont « entièrement ». Cet énoncé touche au rôle joué par les personnes; il suggère que les chefs de partis et les députés ne sont pas à l'écoute des citoyens, ce qui est en partie contredit par le solide appui à l'énoncé selon lequel les partis parlent des sujets importants.

On trouve peu de variations régionales et démographiques significatives au sujet de ces deux énoncés. Du côté régional, les répondants des provinces de l'Atlantique sont d'accord plus que la moyenne avec le manque d'écoute des élus (69 pour cent contre 63 pour cent à l'échelle nationale). Démographiquement, les répondants plus scolarisés ou au revenu familial plus élevé sont moins susceptibles d'être d'accord que les gens qui ont beaucoup d'argent ont plus d'influence et que les élus n'écoutent pas les citoyens. On constate aussi peu d'écarts selon l'âge.

ATTITUDES À L'ENDROIT DE LA POLITIQUE



Q.55 Êtes-vous entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou entièrement en désaccord avec les affirmations suivantes :

Base: Tous les répondants (2006 n=3013; 2008 n=2500)

* Question reformulée en 2008



ATTITUDES À L'ENDROIT DE LA POLITIQUE

	Tous les Canadiens		Jeunes électeurs		Électeurs autochtones		Immigrants / Minorités visibles
	2006	2008	2006	2008	2006	2008	2008
n=	3013	2500	678	500	642	500	500
% de répondants Entièrement d'accord...	%	%	%	%	%	%	%
Tous les partis politiques fédéraux sont semblables; les électeurs n'ont pas vraiment de choix.	20	20	14	14	32	24↓	24
Les partis politiques sont trop influencés par les gens qui ont beaucoup d'argent.	34	31	27	24	45	38↓	31

Q.55 Êtes-vous entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou entièrement en désaccord avec les affirmations suivantes :
Base: Tous les répondants

Les opinions des sous-populations sur ces deux sujets présentent quelques variations d'intérêt. Chez les jeunes, les 18-24 croient que les élus n'écoutent pas la population dans une proportion inférieure à la moyenne nationale (53 pour cent contre 62 pour cent). En fait, ils sont les moins susceptibles d'être d'accord avec cet énoncé, et seulement 14 pour cent le sont « entièrement ». Les réponses varient de manière importante selon le sexe : 50 pour cent des jeunes hommes sont d'accord avec l'énoncé, contre 57 pour cent des jeunes femmes. À propos de l'influence de l'argent, l'opinion des jeunes se rapproche des résultats nationaux : ils sont 68 pour cent à être d'accord avec l'énoncé. Ces réponses indiquent que les jeunes ne cultivent pas une attitude particulièrement négative envers la politique et les politiciens, voire que leur attitude est plus positive, sous certains angles, que celle du reste de la population. Il en ressort donc que leur attitude sur ces questions n'explique pas leur taux de participation déclarée inférieur.

Le taux de scepticisme sur ces mêmes énoncés chez les Autochtones a baissé depuis 2006; leurs opinions rejoignent maintenant celles de la population générale. Les Autochtones sont d'accord que les politiciens n'écoutent pas les citoyens dans la même proportion (62 pour cent) que la population générale. De même, ils sont à peine un peu plus susceptibles d'être d'accord (75 pour cent contre 72 pour cent à l'échelle nationale) que les partis politiques sont trop influencés par les gens qui ont beaucoup d'argent. Les différences entre Autochtones urbains et ruraux sont très réduites.

Quant aux opinions des immigrants et des minorités visibles sur ces deux questions, celles-ci s'écartent peu des opinions de la population générale.

C. Comportement électoral et attitudes à l'endroit de la politique

La présente section s'intéresse à la relation pouvant exister entre les attitudes envers le vote, la politique et l'engagement politique dont il était question dans la section précédente et la participation électorale.



En somme, les attitudes envers le devoir civique de voter et, dans une moindre mesure, la non-participation comme menace à la démocratie constituent les seuls facteurs d'attitude parmi ceux étudiés dans ce sondage étant manifestement reliés au comportement électoral. Il n'existe pas un lien aussi fort entre ce comportement et le fait que les partis offrent un choix à l'électeur et parlent des sujets importants pour les électeurs.

De même, il ne semble pas que l'attitude envers l'influence de l'argent et le fait que les politiciens n'écoutent pas les citoyens ait une forte influence sur le comportement électoral. Par contre, le degré d'engagement électoral semble fortement lié au comportement électoral, comme l'indique le degré d'intérêt envers la politique et, encore plus fortement, l'attention portée à la campagne. Cela signifie que le degré d'engagement électoral et le sentiment du devoir civique sont plus fortement liés au comportement électoral que les attitudes envers les élus et les partis mesurés dans le sondage. C'est dire que, pour augmenter la participation électorale, il sera important d'encourager les Canadiens à porter attention aux élections et aux enjeux électoraux.

1. Enjeux civiques

Les différences mesurées entre les répondants ayant voté et ceux ne l'ayant pas fait sur les deux énoncés civiques testés (« devoir civique de voter » et « faible participation affaiblit la démocratie ») démontrent un lien fort entre les réponses et le fait de voter ou non. À l'échelle nationale, on constate un écart d'accord important aux deux énoncés. L'énoncé « devoir civique » affiche un écart de 33 points de pourcentage; l'écart est de 22 points pour l'énoncé « faible participation ». Un écart similaire apparaît dans tous les suréchantillons, ce qui suggère que les mêmes processus y sont à l'œuvre. Cela semble indiquer, comme en 2006, un lien fort entre les attitudes envers le devoir civique et le comportement électoral. Cependant, cela ne signifie pas qu'adopter ces attitudes augmente la participation, puisqu'il se peut que le fait de voter ou non contribue à forger ces attitudes. Il est également possible que d'autres facteurs non mesurés expliquent ce lien entre attitude envers le devoir civique et comportement électoral. Néanmoins, nos résultats indiquent qu'il serait important d'explorer cette relation plus à fond.



ATTITUDES À L'ÉGARD DES ÉLECTIONS ET DE LA POLITIQUE

	Total 2006			Total 2008			Jeunes			Autochtones			Immigrants/ Minorités visibles		
	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart
n=	2078	379		1833	667		315	185		269	231		356	144	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
<i>C'est un devoir civique pour tout citoyen de voter aux élections.</i>															
Net Entièrement / Plutôt D'ACCORD	96	71	(25)	97	78	(19)	97	77	(20)	91	72	(19)	96	82	(14)
Entièrement d'accord	81	46	(35)	84	51	(33)	76	36	(40)	74	41	(33)	84	64	(20)
<i>Un faible taux de participation affaiblit la démocratie canadienne.</i>															
Net Entièrement / Plutôt D'ACCORD	88	73	(15)	89	76	(13)	87	71	(16)	83	70	(13)	89	79	(10)
Entièrement d'accord	62	40	(22)	64	42	(22)	52	28	(24)	53	34	(19)	68	50	(18)

Q.55 Êtes-vous entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou entièrement en désaccord avec les affirmations suivantes :
 Base: Échantillon total

2. Problèmes d'attitude politique

Les deux énoncés qui touchaient aux sujets abordés par les partis pendant la campagne s'intéressaient à la perception selon laquelle les plateformes des partis n'offrent pas un choix réel à l'électeur et que les partis ont parlé des sujets importants aux yeux des électeurs. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la plupart des Canadiens croient qu'on leur offrirait un choix et que leurs enjeux avaient été abordés. Cependant, les réponses des gens ayant voté et ceux ne l'ayant pas fait présentent des différences importantes.

Chez l'ensemble de la population, la différence (4 points de pourcentage chez les « entièrement d'accord ») entre les personnes qui ont voté et celles qui ne l'ont pas fait au chapitre des sujets abordés est faible, comparativement au fossé présent dans les attitudes de type civiques. La présence d'une variation suggère la présence d'un lien entre ces attitudes et le comportement électoral, mais ce lien n'est pas très fort si on le compare à l'énoncé sur le devoir civique. L'énoncé concernant le choix offert par les partis affiche un écart plus grand entre les gens qui ont voté et ceux qui ne l'ont pas fait (12 points chez les « entièrement d'accord »). On trouve une tendance semblable chez les sous-populations sondées.



ATTITUDES À L'ÉGARD DES ÉLECTIONS ET DE LA POLITIQUE

	Total 2006			Total 2008			Jeunes			Autochtones			Immigrants/ Minorités visibles		
	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart
n=	2078	379		1833	667		315	185		269	231		356	144	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
<i>Tous les partis politiques fédéraux sont semblables; les électeurs n'ont pas vraiment de choix.</i>															
Net Entièrement / Plutôt D'ACCORD	35	44	(9)	31	51	(20)	23	38	(15)	40	49	(9)	31	47	(16)
Entièrement d'accord	12	21	(9)	10	22	(12)	4	17	(13)	12	17	(5)	13	24	(11)
<i>Les partis politiques ont parlé de sujets qui sont importants à vos yeux.</i>															
Net Entièrement / Plutôt D'ACCORD	77	67	(10)	79	65	(14)	81	69	(12)	75	57	(18)	78	67	(11)
Entièrement d'accord	24	20	(4)	24	20	(4)	24	18	(6)	25	16	(9)	26	24	(2)

Q.55 Êtes-vous entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou entièrement en désaccord avec les affirmations suivantes :
 Base: Échantillon total

Les énoncés portant sur le manque d'écoute des politiciens et l'influence de l'argent sur les partis politiques affichent des variations d'accord moins importantes sous le prisme du comportement électoral. Les personnes qui déclarent avoir voté et celles qui déclarent ne pas l'avoir fait expriment des opinions similaires sur ces deux questions. La seule sous-population affichant un écart est constituée des jeunes, mais là encore les différences sont petites; peut-être expliquent-elles la variation dans le comportement électoral des jeunes, mais à peine.

ATTITUDES À L'ÉGARD DES ÉLECTIONS ET DE LA POLITIQUE

	Total 2006			Total 2008			Jeunes			Autochtones			Immigrants/ Minorités visibles		
	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart
n=	2078	379		1833	667		315	185		269	231		356	144	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
<i>En règle générale, les élus ne sont pas à l'écoute des citoyens.</i>															
Net Entièrement / Plutôt D'ACCORD	62	63	(1)	60	68	(8)	49	61	(12)	64	60	(4)	60	66	(6)
Entièrement d'accord	19	24	(5)	17	28	(11)	11	20	(9)	23	26	(3)	21	31	(10)
<i>Les partis politiques sont trop influencés par les gens qui ont beaucoup d'argent.</i>															
Net Entièrement / Plutôt D'ACCORD	73	74	(1)	72	73	(1)	67	70	(3)	76	73	(3)	67	66	(1)
Entièrement d'accord	30	38	(8)	28	39	(11)	19	33	(14)	36	41	(5)	30	35	(5)

Q.55 Êtes-vous entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou entièrement en désaccord avec les affirmations suivantes :
 Base: Échantillon total



L'analyse des divers énoncés portant sur le devoir civique et les attitudes politiques permet de tirer une conclusion : les attitudes civiques sont fortement liées au comportement électoral, même s'il est impossible de présumer ou de démontrer un lien causal. Par contre, les attitudes politiques ne sont pas aussi fortement liées au comportement électoral, ce qui suggère que, selon les quelques mesures utilisées dans notre sondage, les attitudes touchant le désintérêt et l'aliénation politiques ne seraient pas fortement liées au comportement électoral.

D. Degré d'intérêt envers la politique et de suivre la campagne

Le degré d'engagement envers l'élection est probablement l'un des facteurs clés associés au comportement électoral. Dans le cas de la 40^e élection générale, en utilisant le degré d'intérêt envers la politique comme indicateur de l'engagement, on constate une baisse du degré d'intérêt déclaré envers la politique et de l'intensité avec laquelle les Canadiens ont suivi la campagne, comparativement à 2006.

1. Intérêt envers la politique

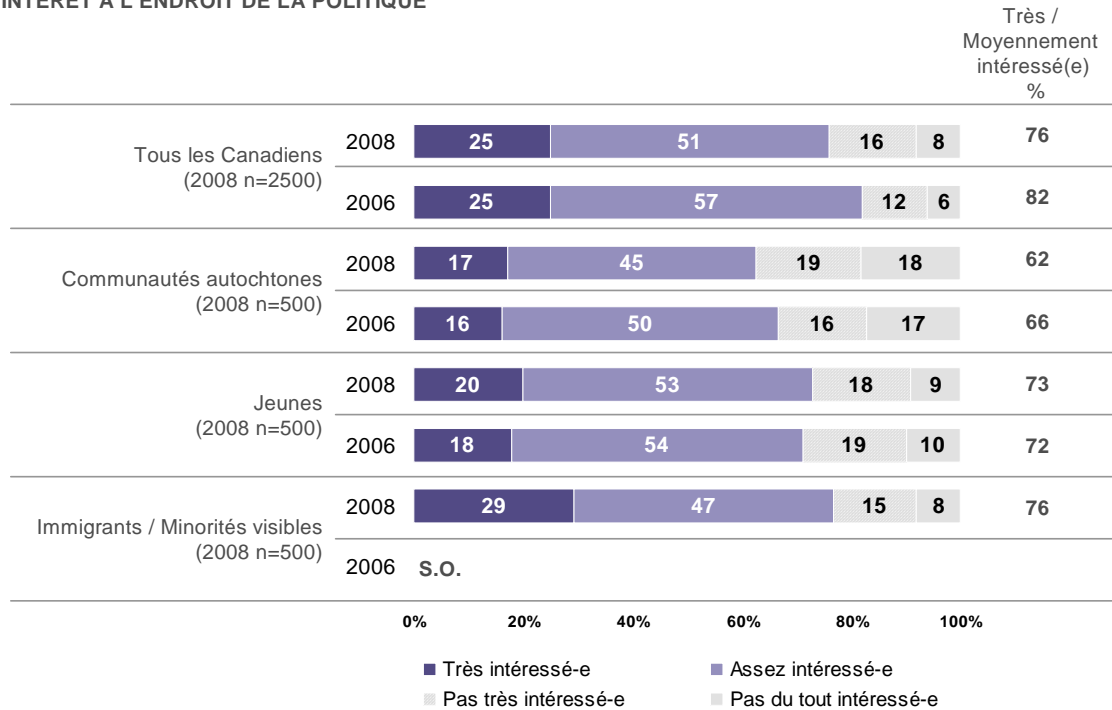
La proportion de répondants se disant très ou moyennement intéressés par la politique est passée de 82 pour cent en 2006 à 76 pour cent en 2008. Par contre, la proportion de Canadiens se disant « très » intéressés par la politique demeure stable à 25 pour cent. Seul le degré général d'intérêt a chuté, ce qui signifie que les gens très intéressés demeurent très intéressés et engagés, mais qu'une partie des gens ayant exprimé un intérêt modéré en 2006 se sont désintéressés depuis.

L'intérêt des Autochtones et des jeunes est inférieur à celui de la population générale, en 2006 et en 2008. Les Autochtones sont seulement 17 pour cent et les jeunes 20 pour cent à se dire très intéressés à la politique, bien que les taux d'intérêt globaux soient plutôt élevés chez ces groupes (respectivement 62 pour cent et 73 pour cent).

Chez les immigrants et les minorités visibles, le degré d'intérêt envers la politique diffère peu des taux mesurés dans la population générale.



INTÉRÊT À L'ENDROIT DE LA POLITIQUE



Q.56 En règle générale, diriez-vous que vous êtes très intéressé(e) par la politique, moyennement intéressé(e), peu intéressé(e) ou pas du tout intéressé(e)?
 Base: Tous les répondants

On constate un intérêt plus élevé chez les hommes (81 pour cent contre 71 pour cent, avec respectivement 32 pour cent et 19 pour cent de « très intéressé ») et chez les répondants plus scolarisés (34 pour cent de « très intéressé » chez les diplômés universitaires), ainsi que, dans une moindre mesure, chez les plus fortunés (les répondants au revenu familial inférieur à 20 000 \$ expriment un taux d'intérêt élevé plus faible, soit 18 pour cent). L'intérêt augmente aussi en fonction de l'âge (23 pour cent de « très intéressé » chez les 18-34 ans, contre 32 pour cent chez les 55 ans et plus). Sous l'angle régional, la Colombie-Britannique (82 pour cent) et l'Ontario (79 pour cent) affichent l'intérêt le plus prononcé.

Les électeurs autochtones de 18 à 44 ans s'intéressent moins à la politique que leurs aînés de 45 ans et plus. Il existe aussi une différence entre Autochtones urbains et ruraux, les premiers étant légèrement plus intéressés à la politique (67 pour cent contre 59 pour cent). Malgré cela, on remarque un petit groupe d'Autochtones ruraux très intéressés (19 pour cent contre 14 pour cent chez les urbains).



INTÉRÊT À L'ENDROIT DE LA POLITIQUE – SURÉCHANTILLON D'ÉLECTEURS AUTOCHTONES PAR TRANCHES D'ÂGE

	Tous les Autochtones	Âgés de 18 à 34 ans	Âgés de 35 à 44 ans	Âgés de 45 à 54 ans	Âgés de 55 ans et plus
n=	500	143	117	98	142
	%	%	%	%	%
Très / Moyennement intéressé(e)	62	58	55	63	72
Très intéressé(e)	17	15	15	19	20
Moyennement intéressé(e)	45	43	40	44	52

Q.56 En règle générale, diriez-vous que vous êtes très intéressé(e) par la politique, moyennement intéressé(e), peu intéressé(e) ou pas du tout intéressé(e)?

Base: Électeurs autochtones

2. Attention portée à la campagne électorale

La manière dont les électeurs ont suivi la campagne de la 40^e élection générale constitue un autre bon indicateur d'engagement électoral. La proportion de répondants disant avoir suivi la campagne de près en 2008 (69 pour cent, dont 21 pour cent « de très près » et 48 pour cent « d'assez près ») est plus faible qu'en 2006 (77 pour cent, dont 27 pour cent « de très près » et 50 pour cent « d'assez près »). Ces résultats concordent avec l'hypothèse selon laquelle l'affaiblissement de l'engagement politique est l'un des facteurs expliquant le déclin de la participation aux élections fédérales.

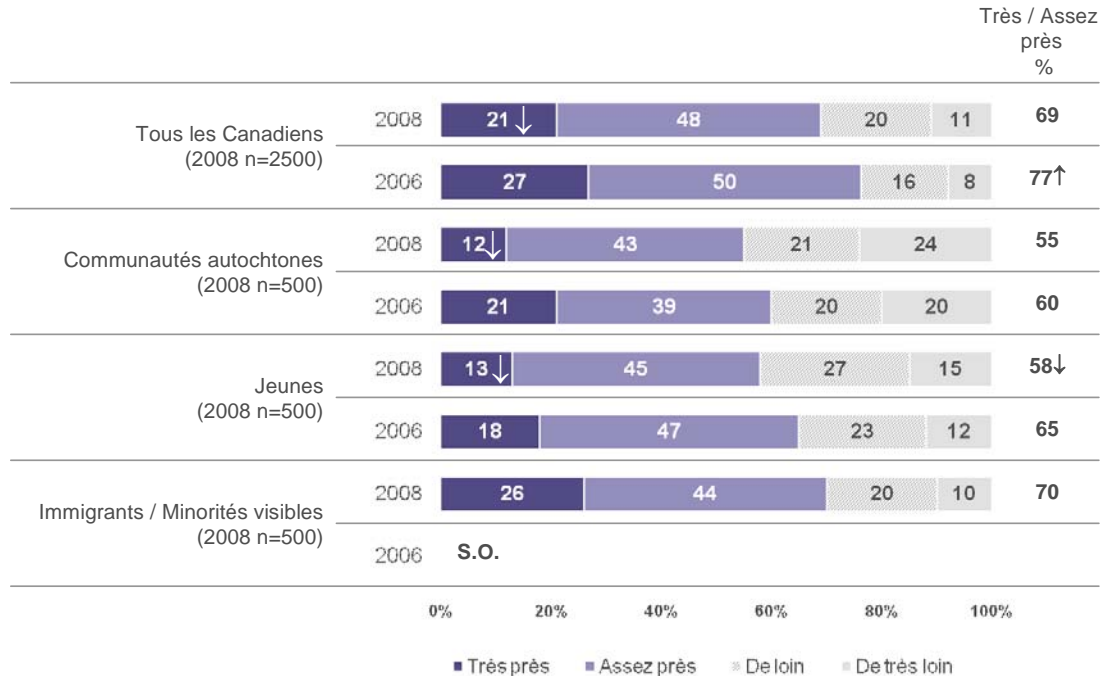
En poussant l'analyse, on constate d'importantes différences démographiques et géographiques. Les hommes (75 pour cent) sont plus susceptibles d'affirmer suivre la campagne électorale que les femmes (63 pour cent). Cela est également vrai des répondants plus scolarisés (79 pour cent des diplômés d'une université) ou dont le revenu familial est supérieur à 80 000 \$. Les répondants de 45 ans et plus (75 pour cent) s'intéressent aussi à la campagne, au moins « d'assez près ».

Chez les jeunes et les Autochtones, on note une proportion de répondants affirmant suivre la campagne inférieure à la population générale. Soulignons aussi que ces deux groupes ont été moins nombreux à suivre la campagne « de très près » en 2008 qu'en 2006. Encore une fois, cette tendance semble attester un déclin de l'intérêt envers les campagnes électorales chez ces groupes. Parmi les jeunes, les hommes (66 pour cent) sont beaucoup plus susceptibles de dire suivre la campagne que les femmes (51 pour cent). On trouve un écart semblable entre les sexes chez les Autochtones (64 pour cent contre 49 pour cent). Cependant, toujours chez les Autochtones, on trouve moins de variations en fonction de l'âge. La proportion de répondants de moins de 45 ans suivant la campagne « d'assez près » est de 50 pour cent, contre 61 pour cent chez les 45 ans et plus.

Chez les immigrants et les minorités visibles, la proportion de répondants affirmant suivre la campagne « de très près » est légèrement plus importante que celle mesurée dans la population générale, bien que ceux suivant la campagne « d'assez près » soient moins nombreux. Comme nous l'avons vu précédemment, dans l'ensemble, les communautés immigrantes et les minorités visibles cultivent des attitudes et un intérêt envers les élections qui se rapprochent plus de la population générale que ceux cultivés par les jeunes et les Autochtones.



DEGRÉ D'INTÉRÊT ENVERS LA CAMPAGNE ÉLECTORALE



Q.57 Diriez-vous que vous avez suivi la campagne électorale du 14 octobre de très près, d'assez près, de loin, de très loin?
 Base: Tous les répondants

E. Comportement électoral et degré d'intérêt

L'intérêt envers la politique et l'intensité avec laquelle les répondants ont suivi la 40^e élection générale sont fortement reliés au comportement électoral. En fait, l'intensité du suivi de la campagne constitue le plus fort facteur de prédiction du comportement électoral. Du côté du degré d'intérêt envers la politique, on constate un écart de 28 points de pourcentage entre répondants ayant voté et répondants ne l'ayant pas fait, écart qui se reproduit dans la plupart des sous-populations. Il existe un lien patent entre l'intérêt et l'acte de voter, bien que plusieurs répondants ayant exprimé de l'intérêt n'aient tout de même pas voté.

De même, et de manière plus marquée, les répondants qui affirment avoir suivi la campagne fédérale de 2008 sont encore plus susceptibles d'affirmer avoir voté. Ici, l'écart est de 38 points de pourcentage, et chaque sous-groupe affiche un écart semblable. Il en découle, sans surprise d'ailleurs, que le degré d'intérêt envers la campagne 2008 est très fortement relié au vote. Il faut néanmoins remarquer qu'un nombre important de répondants affirmant avoir suivi la campagne n'ont pas voté. Il y a manifestement d'autres facteurs qui influencent le comportement électoral, dont les opinions sur les partis politiques et leurs candidats, ainsi que les facteurs mentionnés par les répondants à la question ouverte leur demandant pourquoi ils n'ont pas voté, soit la réalité quotidienne venant contrecarrer les meilleures intentions.



INTÉRÊT À L'ENDROIT DE LA POLITIQUE ET DES ÉLECTIONS

	Total 2006			Total 2008			Jeunes			Autochtones			Immigrants/ Minorités visibles		
	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart	A voté	N'a pas voté	Écart
n=	2078	379		1833	667		315	185		269	231		356	144	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
<i>En règle générale, diriez-vous que vous êtes très intéressé(e) par la politique, moyennement intéressé(e), peu intéressé(e) ou pas du tout intéressé(e)?</i>															
Net Très / Moyennement intéressé(e)	82	51	(31)	84	56	(28)	80	58	(22)	76	47	(29)	80	67	(13)
Très intéressé(e)	27	15	(12)	28	17	(11)	23	14	(9)	21	12	(9)	32	21	(11)
<i>Diriez-vous que vous avez suivi la campagne électorale du 14 octobre de très près, d'assez près, de loin, de très loin?</i>															
Net De très / Assez près	74	42	(32)	79	41	(38)	72	35	(37)	74	33	(43)	79	47	(32)
De très près	23	9	(14)	25	8	(17)	18	4	(14)	19	5	(14)	32	11	(21)

Q.56 En règle générale, diriez-vous que vous êtes très intéressé(e) par la politique, moyennement intéressé(e), peu intéressé(e) ou pas du tout intéressé(e)?

Q.57 Diriez-vous que vous avez suivi la campagne électorale du 14 octobre de très près, d'assez près, de loin, de très loin?

Base: Tous les répondants



IX. Électeurs autochtones



Électeurs autochtones

Comme nous l'avons vu précédemment, les Canadiens autochtones sont moins susceptibles de voter aux élections fédérales. La présente section porte sur le profil des Autochtones ayant voté et ceux qui ne l'ont pas fait, la question de la proximité des bureaux de scrutin, les mesures à prendre pour encourager les électeurs autochtones à voter, et l'examen de l'efficacité de la publicité d'Élections Canada sur les plans de sa portée et de la communication de son message.

Au total, 54 pour cent des Canadiens autochtones ont voté en 2008. Ceux qui ont voté tendent à être plus âgés (35 ans et plus), plus fortunés, actifs, et habitent dans des centres urbains ou hors réserve. Même si plusieurs suggestions ont été faites en vue d'encourager les Canadiens autochtones à voter, l'on ne s'entend pas sur les mesures à prendre. Les suggestions étaient axées sur le processus électoral, comme utiliser Internet, sensibiliser les électeurs autochtones à la nécessité de voter et à leur devoir de citoyen, et sur des facteurs politiques tels que traiter de questions concernant la communauté autochtone et avoir des politiciens dignes de confiance. Tandis que les Canadiens autochtones connaissaient plutôt bien la publicité d'Élections Canada destinée à l'ensemble des citoyens, ils connaissaient peu la publicité destinée à leur communauté et se rappelaient vaguement des messages, à part celui les encourageant à voter.

A. Profil de l'électeur autochtone

Les Autochtones qui votent sont plus susceptibles que ceux qui ne votent pas de correspondre aux caractéristiques suivantes :

- ils sont plus âgés (moins susceptibles d'avoir moins de 35 ans);
- ils ont des revenus de 40 000 \$ et +;
- ils sont des travailleurs à temps plein;
- ils sont Métis ou Inuits;
- ils habitent hors réserve; et,
- ils vivent dans un centre urbain.

Comme en 2006, les Autochtones n'ayant pas voté sont plus susceptibles d'être des membres des Premières nations dont la résidence principale est située dans une réserve.

En outre, on note des différences importantes selon les régions, les résidents autochtones du Québec (55 pour cent) et d'Alberta (53 pour cent) étant les plus susceptibles de ne pas voter. Un élément qui joue également un rôle important dans le comportement électoral des Canadiens autochtones est que 65 pour cent de ceux qui habitent dans des zones urbaines et 63 pour cent de ceux qui vivent hors des réserves ont voté en 2008, comparativement à 54 pour cent et 45 pour cent respectivement de ceux qui vivent dans des zones rurales ou dans des réserves. Tandis que les pourcentages des zones urbaines et hors réserve sont manifestement plus faibles que ceux de la population globale, ils ne sont inférieurs que de 10 points de pourcentage, ce qui donne à penser que les Canadiens autochtones vivant dans des zones urbaines et hors des réserves sont d'une certaine façon plus intégrés dans le processus politique.

**PROFIL DES AUTOCHTONES**

	Autochtones		Tous les Canadiens	
	A voté en 2008	N'a pas voté en 2008	A voté en 2008	N'a pas voté en 2008
n=	269	231	1833	667
	%	%	%	%
Sexe				
Homme	42	42	51	41
Femme	58	58	49	59
Âge				
Entre 18 et 34 ans	20	39	23	41
Entre 35 et 54 ans	45	41	41	37
55 ans et plus	36	20	36	22
Métis	24	14	S.O.	S.O.
Inuit	10	8	S.O.	S.O.
Premières nations	66	78	S.O.	S.O.
Statut d'Indien	55	68	S.O.	S.O.
Résidence principale située sur la réserve	42	59	S.O.	S.O.
Bureau de vote sur la réserve	33	41	S.O.	S.O.
Revenu du ménage				
Moins de 20 000 \$	17	26	7	12
Entre 20 000 \$ et un peu moins de 40 000 \$	22	33	16	19
Entre 40 000 \$ et un peu moins de 60 000 \$	23	13	17	16
Entre 60 000 \$ et un peu moins de 80 000 \$	12	9	13	13
Entre 80 000 \$ et un peu moins de 100 000 \$	7	5	11	10
100 000 \$ et plus	10	4	23	17
Ne sait pas/Refus	9	10	14	13
Situation d'emploi				
Travaille à temps plein	51	42	48	48
Travaille à temps partiel	10	12	10	12
Travailleur autonome	7	4	8	8
Sans emploi ou à la recherche d'un emploi	5	12	3	5
Étudiant/Retraité	19	15	26	18
Accès à Internet à la maison	71	64	82	79
Profil Facebook	37	31	30	42

B. Bureaux de scrutin dans les réserves

Un obstacle possible pour les électeurs autochtones est la présence ou l'absence d'un bureau de scrutin dans la réserve. Et, en fait, 21 pour cent des Canadiens autochtones vivant dans des réserves indiquent qu'il n'y avait pas de bureau de scrutin dans leur réserve. Toutefois, ceci ne semble pas avoir eu d'effet majeur sur le comportement des électeurs. Dans l'ensemble, 49 pour cent de ceux ayant indiqué qu'il y avait un bureau de scrutin disent avoir voté, comparativement aux 41 pour cent de ceux ayant indiqué qu'ils ont voté alors qu'il n'y avait pas de bureau de scrutin dans leur réserve.



C. Meilleures façons d'encourager les électeurs autochtones à voter

Dans le sondage, on demandait aux électeurs autochtones des suggestions en vue d'encourager leurs semblables à voter. Dans l'ensemble, tandis qu'un tiers des Autochtones n'avaient aucune suggestion, quelques-uns s'entendent sur ce qui pourrait être fait. Les suggestions peuvent être réparties en deux grands groupes : celles qui portent sur l'amélioration du processus électoral et celles qui portent sur l'amélioration du processus politique. Les suggestions concernant les améliorations électorales comprennent une meilleure utilisation de la technologie (comme Internet) pour joindre les Autochtones, davantage de communications et d'information sur l'élection et le processus, mettre davantage l'accent sur le « devoir de citoyen » ou la responsabilité de l'électeur et, dans les écoles, susciter la participation et l'attention des étudiants durant une élection. Les suggestions formulées par les Autochtones, qu'ils aient voté ou non, ne sont pas différentes.

COMMENT ENCOURAGER LES AUTOCHTONES À VOTER

	Autochtones 2008
n=	500
	%
Rendre le vote obligatoire / pénalité pour ne pas voter / perte de citoyenneté / amende	12
Les joindre par Internet / MSN / Facebook	11
Les informer / Plus de publicité / Plus de sensibilisation / Mettre l'accent sur l'importance de voter	9
Politiciens honnêtes / Tenir les promesses / Dire la vérité	9
Discuter des problèmes pertinents pour les Autochtones / Les intéresser	6
Fierté civique / Devoir / Leur dire que c'est leur devoir	4
Meilleure éducation / Éducation dans les écoles / Les faire participer à l'école	4
Meilleurs leaders / Meilleurs candidats / Candidats sensibles / Variété de candidats	4
Plus d'argent pour les personnes âgées / hausse des pensions / prendre mieux soin des personnes âgées	3
Autre*	10
Rien	1
Pas de réponse	29
NSP/NI/Refus	12

Q.65 Qu'est-ce qu'on devrait faire pour encourager les Autochtones à voter aux élections fédérales?

Base: Autochtones

Remarque: En raison de mentions multiples, les proportions peuvent excéder 100 %

* « Autre » regroupe toutes les réponses totalisant moins de 3 %



D. Connaissance de la publicité destinée aux électeurs autochtones

Un électeur autochtone sur cinq (soit 19 pour cent) a vu ou entendu la publicité d'Élections Canada destinée aux électeurs autochtones et les encourageant à voter, ce qui est semblable au niveau de 2006.

Il n'y a pas de différences démographiques ou régionales importantes entre les sexes, l'âge, le revenu du ménage, l'éducation, la région ou le statut d'électeur déclaré. De même, tant les Autochtones qui ont voté que ceux qui ne l'ont pas fait sont également susceptibles de se rappeler des publicités (20 pour cent des Autochtones qui ont voté, 17 pour cent des Autochtones qui n'ont pas voté), comme les Canadiens autochtones habitant en zone urbaine ou en zone rurale (17 pour cent et 20 pour cent respectivement). Même si ces données ne sont pas strictement comparables, la proportion d'Autochtones ayant connaissance de la publicité qui leur est destinée est inférieure au taux de rappel de la population générale et à celui des Autochtones des publicités grand public faites par Élections Canada dans les journaux, à la radio et à la télévision. Ce fait a d'ailleurs été abordé dans une section précédente de ce rapport. Ceci donne à penser que les PEB⁵ relatifs aux publicités destinées aux Autochtones peuvent ne pas avoir été suffisants pour permettre aux Canadiens autochtones de se rappeler des publicités s'adressant à leur communauté en particulier.

CONNAISSANCE DE LA PUBLICITÉ DESTINÉE AUX AUTOCHTONES

	Autochtones 2006	Autochtones 2008
n=	641	500
	%	%
Oui	22	19
Non	75	78
NSP/NI/Refus	3	3

Q.66 Pendant l'élection, avez-vous vu ou entendu des publicités d'Élections Canada visant précisément à encourager les électeurs autochtones à voter?

Base: Autochtones

E. Où les publicités ont été vues ou entendues

Diverses sources sont citées par ceux qui se rappellent des publicités destinées aux Canadiens autochtones : la moitié (51 pour cent) de ceux qui connaissent les publicités indiquent les avoir vues à la télévision; plus d'un sur cinq (23 pour cent) les a entendues à la radio; et 17 pour cent les ont vues dans les journaux. D'autres médias mentionnés sont les brochures (4 pour cent), les affiches (4 pour cent), le bureau de poste (2 pour cent) et le bureau du conseil de bande (2 pour cent).

⁵ Les PEB, ou points d'exposition bruts, sont le total de toutes les cotes obtenues par un média en particulier et représentent la fréquence ainsi que le pourcentage de l'auditoire cible touché par la publicité (p. ex. fréquence de la publicité × pour cent de la portée = PEB total).



F. Rappel du message des publicités

Même si aucun message ne s'est démarqué, les messages dont on se souvient le plus sont un rappel pour aller voter, de l'information sur les candidats ou des questions relatives à la campagne, et des renseignements généraux sur la campagne. Un bon 42 pour cent ne se souvenait pas du tout des publicités, ce qui donne à penser que même parmi ceux qui s'en souviennent, nombreux sont ceux qui ont peu prêté attention aux publicités.

RAPPEL DU MESSAGE DES PUBLICITÉS

	Canadiens autochtones 2008
n=	500
	%
Rappel de voter	17
Encouragement à voter	14
Politiciens / Candidats / Partis / Enjeux de la campagne	14
Élections / Information générale (comment, où)	6
Date de l'élection	2
Heures d'ouverture des bureaux de vote	2
Autre	11
Aucune information / N'a pas lu	1
Rien	25
NSP/NI/Refus	16

Q.68 De mémoire, de quoi parlaient ces publicités?

Base : Autochtones canadiens

Remarque : En raison de mentions multiples, les proportions peuvent excéder 100 %



X. Jeunes électeurs



Jeunes électeurs

Le suréchantillon de jeunes était constitué de jeunes âgés de 18 ans (le jour de l'élection, à savoir le 14 octobre 2008) à 24 ans. En ce qui concerne l'emploi, 54 pour cent ont indiqué qu'ils travaillent et un autre 37 pour cent qu'ils sont étudiants. Toutefois, lorsqu'on leur a demandé de vive voix s'ils étaient étudiants, un autre 22 pour cent des jeunes ont indiqué être étudiants, ce qui porte le total des étudiants à 59 pour cent. Il est possible qu'une partie de ces autres étudiants étudient à temps partiel ou travaillent et qu'à la question portant sur l'emploi, ils se voient comme des travailleurs plutôt que comme des étudiants.

La majorité (59 pour cent) des jeunes ont indiqué qu'au moment de l'élection, ils vivaient encore à la maison avec l'un ou l'autre de leurs parents, ou les deux, et parmi ceux qui ont indiqué être étudiants, 69 pour cent vivaient à la maison. Ce résultat est identique aux deux tiers (67 pour cent) des répondants qui ont indiqué être étudiants et qui vivaient à la maison au moment de l'élection. Même parmi ceux qui ont indiqué travailler, la moitié (53 pour cent) d'entre eux ont indiqué vivre à la maison, même si un moins grand nombre de ceux qui travaillent vivent à la maison comparativement à ceux qui étudient. Bien qu'une partie des étudiants, s'ils vivent à l'extérieur de la maison, habitent sur le campus, le sondage n'a pas réussi à identifier un répondant dans cette situation. Ceci illustre à quel point il est difficile de sonder des étudiants habitant sur un campus où il peut y avoir un numéro de téléphone général pour l'université et un poste différent pour chaque chambre d'étudiant.

Pour conclure, un étudiant sur cinq indique être un membre actif d'une association étudiante. Malheureusement, cette proportion est trop petite pour pouvoir approfondir l'analyse.

A. Comportement électoral

Comme nous l'avons vu précédemment, la participation des jeunes au processus électoral est inférieure à celle du grand public, avec un taux de 63 pour cent comparativement à un taux de 73 pour cent pour l'ensemble de la population indiquant avoir voté lors de l'élection générale fédérale de 2008. Plusieurs facteurs semblent être associés au fait de voter. Le plus important semble être de vivre à la maison. Dans l'ensemble, 70 pour cent de ceux qui vivent avec un ou deux parents ont voté comparativement aux 53 pour cent de ceux qui n'habitent pas chez leurs parents (une différence de 17 points de pourcentage). Il semble que l'environnement social d'une maison où des parents sont susceptibles de voter incite les jeunes à voter, même s'ils ne le font pas autant que la génération de leurs parents. Le fait qu'une majorité de jeunes vivent à la maison indique qu'ils sont nombreux à vivre dans un environnement qui les incite davantage à voter plutôt qu'à ne pas voter. Une fois éloignés de la maison, l'absence de ces soutiens est suffisante dans de nombreux cas pour affaiblir le comportement électoral. Cela signifie qu'il faut déployer des efforts supplémentaires pour atteindre les jeunes qui ne vivent pas à la maison familiale. Ces efforts de rayonnement pourraient être dirigés vers des endroits où les jeunes se réunissent, comme les bars ou les clubs, et vers des moyens de communication que les jeunes sont susceptibles d'utiliser, notamment les médias numériques.



B. Étudiants et non-étudiants

Même si vivre à la maison comparativement à vivre à l'extérieur de la maison correspond dans l'ensemble au comportement électoral, être étudiant semble aussi lié au comportement électoral, mais en y regardant de plus près, on constate que ce n'est pas le cas.

À la question générale « Êtes-vous présentement aux études ? », 62 pour cent des étudiants ont indiqué avoir voté comparativement à 55 pour cent des non-étudiants. La différence est plus marquée à la question portant sur l'emploi. Dans ce cas, 71 pour cent des étudiants ont indiqué avoir voté, comparativement à 59 pour cent des non-étudiants, et comparativement aux 62 pour cent de ceux ayant indiqué qu'ils travaillent. Toutefois, lorsque la variable de contrôle vivre à la maison est utilisée, c'est elle qui explique la différence dans le comportement électoral d'un étudiant/non-étudiant, et non pas le fait d'être un étudiant. Les étudiants et les non-étudiants vivant à la maison sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils ont voté en 2008 que les étudiants et les non-étudiants vivant à l'extérieur de la maison. Il semble que les étudiants sont plus susceptibles de voter, parce qu'en quelque sorte un plus grand nombre d'entre eux vivent à la maison que les non-étudiants, et ceux qui vivent à la maison sont plus susceptibles de voter. Ceci confirme qu'il est crucial de trouver de nouvelles façons de joindre les jeunes qui vivent à l'extérieur de la maison familiale.

Les étudiants, par rapport aux non-étudiants, sont également plus susceptibles d'être intéressés par la politique (76 pour cent comparativement à 70 pour cent) et d'avoir suivi l'élection de 2008 d'assez près (62 pour cent comparativement à 55 pour cent). Comme nous l'avons vu précédemment dans ce rapport, ces deux facteurs sont associés à l'exercice du droit de vote, mais ne semblent pas générer une plus grande probabilité chez les étudiants. Encore une fois, ceci renforce la nécessité de trouver de nouvelles façons de joindre les jeunes.

COMPORTEMENT ÉLECTORAL DES ÉTUDIANTS ET DES NON-ÉTUDIANTS QUI VIVENT OU NON AVEC LEURS PARENTS

	Étudiants		Non-étudiants	
	Vivent à la maison	Ne vivent pas à la maison	Vivent à la maison	Ne vivent pas à la maison
n=	199	97	95	109
	%	%	%	%
Oui	71	56	67	51
Non / Ne savait pas qu'il y avait une élection	29	44	33	49

Q.3 Beaucoup de gens ne votent pas pour toutes sortes de raisons. Avez-vous pu voter à l'élection fédérale du 14 octobre?

Base: Suréchantillon de jeunes électeurs



C. Meilleures façons d'encourager les jeunes électeurs à voter

Le sondage comprenait des questions afin de comprendre ce qui pourrait être fait pour encourager les jeunes à voter. Deux suggestions en particulier recommandent de cerner les questions qui préoccupent les jeunes, et d'en discuter, et de s'assurer de la collaboration des étudiants en passant par les écoles, tant pour mettre l'accent sur la responsabilité de voter que pour sensibiliser les jeunes au processus politique et aux questions politiques, et les inciter à participer.

Plusieurs suggestions ont été formulées dans le but d'encourager les jeunes à voter, à la fois par les jeunes et par le public, qui dans l'ensemble s'entendent sur les activités proposées. Ainsi, dans le cas des Canadiens autochtones, les suggestions portent sur le processus électoral et le processus politique. Les suggestions des jeunes et des adultes comprennent s'assurer la participation des étudiants en discutant des questions les concernant ainsi que fournir plus d'information et faire davantage de publicité sur l'importance de voter, avoir une meilleure éducation et les rencontrer en organisant des forums ou des élections à l'école. Certaines suggestions portaient sur l'utilisation de la technologie pour joindre les jeunes et les inciter à participer par l'entremise de médias sociaux et le vote en ligne.

COMMENT ENCOURAGER LES JEUNES À VOTER

	Jeunes		Tous les Canadiens	
	2006	2008	2006	2008
n=	500	500	3013	2500
	%	%	%	%
Discuter d'enjeux pertinents pour les jeunes / Les intéresser	23	15	19	16
Les informer / Plus de publicité / Plus de sensibilisation / Mettre l'accent sur l'importance de voter	9	15	9	16
Meilleure éducation / Éducation dans les écoles / Les faire participer à l'école	26	5	26	15
Les rencontrer / Tenir des forums / Élections à l'école / Campagne sur les campus	2	10	2	10
Meilleurs leaders / Meilleurs candidats / Candidats sensibles / Variété de candidats / Plus de politiciens honnêtes	4	12	4	9
Les joindre par Internet / MSN / Facebook	-	9	-	3
Vote en ligne / Permettre le vote par Internet	2	3	2	4
Rendre le vote obligatoire / pénalité pour ne pas voter / perte de citoyenneté	2	5	2	3
Fierté civique / Devoir / Leur dire que c'est leur devoir	-	4	-	3
Les parents doivent participer / Éducation à la maison	-	-	2	3
Autre	17	11	9	11
Rien	1	2	1	2
Pas de réponse	-	26	-	26
NSP/NI/Refus	21	5	21	5

Q.74 Qu'est-ce qu'on devrait faire pour encourager les jeunes à voter aux élections fédérales?

Base: Tous les répondants

Remarque: En raison de mentions multiples, les proportions peuvent excéder 100 %

D. Profil des jeunes électeurs

Établir le profil des jeunes qui votent comparativement à ceux qui ne votent pas montre des différences similaires à celles que l'on trouve dans l'ensemble de la population canadienne. Les jeunes qui votent sont plus susceptibles :

- d'être des hommes;
- de vivre à la maison;
- d'avoir un revenu supérieur à 20 000 \$.

Les jeunes qui ne votent pas sont plus susceptibles :

- d'être des femmes;
- de vivre à l'extérieur de la maison familiale.

Selon les régions, les jeunes du Québec (69 pour cent) sont les plus susceptibles de voter, tandis que ceux qui habitent en Ontario (56 pour cent) et dans les provinces de l'Atlantique (56 pour cent) sont les moins susceptibles de voter.

PROFIL DES JEUNES ÉLECTEURS

	Jeunes		Tous les Canadiens	
	A voté en 2008	N'a pas voté en 2008	A voté en 2008	N'a pas voté en 2008
n=	315	185	1833	667
	%	%	%	%
Sexe				
Homme	50	44	51	41
Femme	50	56	49	59
Vit chez ses parents au moment de l'élection	65	48	S.O.	S.O.
Étudiant	62	55	S.O.	S.O.
Membre actif d'une association étudiante	20	17	S.O.	S.O.
Revenu du ménage				
Moins de 20 000 \$	10	18	7	12
Entre 20 000 \$ et un peu moins de 40 000 \$	20	16	16	19
Entre 40 000 \$ et un peu moins de 60 000 \$	15	15	17	16
Entre 60 000 \$ et un peu moins de 80 000 \$	12	15	13	13
Entre 80 000 \$ et un peu moins de 100 000 \$	9	8	11	10
100 000 \$ et plus	14	12	23	17
Ne sait pas/Refus	21	18	14	13
Accès Internet à la maison	97	90	82	79
Profil Facebook	73	73	30	42



XI. Personnes âgées



Personnes âgées (65 ans et plus)

En tout, 84 pour cent des personnes âgées de 55 à 64 ans et 83 pour cent des personnes de 65 ans et plus ont voté. Néanmoins, comme dans l'analyse de tout autre groupe particulier d'électeurs, il est important de comprendre les obstacles auxquels peut faire face la population plus âgée et ce qui pourrait être fait pour faciliter l'exercice du droit de vote. Pour ce faire, dans le sondage, on a demandé aux personnes de 65 ans et plus ce qui aiderait les gens âgés à voter. En réponse à cette question, l'accès à un moyen de transport jusqu'au bureau de scrutin a été l'une des principales suggestions.

Même si les personnes âgées font plusieurs suggestions, fournir un moyen de transport jusqu'au bureau de scrutin est sans doute la réponse la plus courante. Celle-ci est suivie par la suggestion générale voulant que l'on facilite l'exercice du droit de vote, bien que dans de nombreux cas aucune solution n'a été offerte. Parmi les autres suggestions, on retrouve installer des isoaloirs dans les résidences pour aînés, faire plus de publicité et fournir plus d'information sur l'élection.

COMMENT AIDER LES PERSONNES ÂGÉES À VOTER

	Aînés Canadiens 2008
n=	537
	%
Fournir le transport	37
Améliorer le système électoral / Faciliter le processus de vote / Ne pas tenir d'élections si souvent	14
Les informer / Plus de publicité / Plus de sensibilisation / Mettre l'accent sur l'importance de voter	6
Discuter d'enjeux importants pour les aînés / Les intéresser	4
Les rencontrer / Tenir des forums	3
Visiter les aînés à la maison / dans les foyers / aller où ils sont	3
Plus d'argent pour les personnes âgées / hausse des pensions / prendre mieux soin des personnes âgées	3
Politiciens honnêtes / Tenir les promesses / Dire la vérité	2
Fierté civique / Devoir / Leur dire que c'est leur devoir	2
Avoir des bureaux de vote plus près du domicile / Les faire voter à partir de la maison / des foyers pour personnes âgées	2
Meilleurs leaders / Meilleurs candidats / Candidats sensibles / Variété de candidats	2
Autre*	13
Rien	6
Pas de réponse	21
NSP/NI/Refus	5

Q.75 Qu'est-ce qu'on devrait faire pour aider les personnes âgées à voter aux élections fédérales?

Base : Répondants nés en 1943 ou avant

Remarque: En raison de mentions multiples, les proportions peuvent excéder 100 %

* "Autre" regroupe toutes les réponses totalisant moins de 2 %



XII. Caractéristiques ethnoculturelles



Caractéristiques ethnoculturelles

Le Canada compte l'un des plus hauts taux d'immigration par habitant au monde et accueille un vaste éventail de communautés immigrantes, y compris un nombre de plus en plus important de minorités visibles. S'assurer que les immigrants participent au processus électoral est évidemment un des rôles importants d'Élections Canada.

Dans l'ensemble, tel que mentionné tout au long du rapport, la population immigrante et les membres de communautés visibles interrogés ont beaucoup en commun avec la population générale au niveau des attitudes et du comportement électoral. Mais, malgré tout, il existe des différences clés. Parmi les principales, soulignons que le comportement électoral diffère selon si la langue maternelle est l'anglais ou le français (les langues officielles) ou une autre langue (langue d'origine), si la personne a un statut de minorité visible et en fonction de la durée de son séjour au Canada.

Au niveau de la langue maternelle, les répondants qui indiquent l'anglais ou le français sont plus enclins à déclarer avoir voté à l'élection de 2008 que ceux dont la langue maternelle est autre. Toutefois, dans une certaine mesure, cela semble un effet de la durée de séjour au Canada. En effet, les répondants dont la langue maternelle est l'anglais ou le français sont susceptibles d'avoir vécu plus longtemps au Canada et, plus une personne vit longtemps au Canada, plus elle est sujette à déclarer avoir voté en 2008. Il semble évident que les immigrants récents sont moins portés à voter. Les nouveaux arrivants sont probablement occupés à s'établir et ne sont pas encore totalement engagés dans les institutions et les processus canadiens. Parmi les suggestions pour encourager les immigrants et les membres de minorités visibles à voter, on mentionne qu'Élections Canada devrait déployer plus d'efforts pour joindre ces communautés et y faire la promotion de la responsabilité civique de voter.

A. Langue maternelle

Bien que comme prévu l'anglais et le français soient les principales langues maternelles déclarées par les Canadiens, 13 pour cent d'entre eux mentionnent tout de même une autre langue d'origine. Sans surprise, au sein de l'échantillon d'immigrants et de membres de minorités visibles, plus de la moitié des répondants (52 pour cent) déclarent une langue maternelle autre qu'une des langues officielles du Canada.



LANGUE MATERNELLE	Immigrants / Minorités visibles 2008	Tous les Canadiens 2008
	n=	
	500	2500
	%	%
Anglais	44	64
Français	4	23
Slave / Roumain / Ukrainien / Langue d'Europe de l'Est	7	2
Allemand	5	1
Tamoul / Ourdou / Gujarati / Langue d'Asie orientale ou d'Asie méridionale	4	1
Mandarin	4	1
Cantonais	4	1
Italien	2	1
Portugais	2	1
Arabe	2	1
Polonais	3	1
Espagnol	3	1
Autre langue européenne	4	1
Autres langues du Moyen-Orient	2	1
Autres	10	3
NSP/NI/Refus	<1	-

Q.76 Quelle est la première langue que vous avez apprise et que vous comprenez encore?
Base: Tous les répondants

Malgré tout, lorsqu'on observe le comportement électoral au sein de la population immigrante et membre de minorités visibles par langue maternelle, il est évident, du moins en termes de vote déclaré, que les répondants dont la langue maternelle est l'anglais ou le français sont beaucoup plus enclins à déclarer avoir voté que ceux ayant une autre langue d'origine (79 pour cent comparativement à 65 pour cent). Plusieurs facteurs entrent probablement en jeu ici. Les immigrants plus récents sont plus susceptibles de ne pas parler anglais ou français, d'être encore à l'étape de l'installation et d'être moins intégrés, donc moins intéressés à voter. Certains proviennent aussi de pays ayant des traditions électorales différentes qui peuvent constituer un obstacle au vote. À ce chapitre, lorsqu'on ajoute une question de contrôle quant à la durée de séjour au Canada, l'écart entre la langue maternelle et le vote en 2008 s'atténue chez les répondants au Canada depuis 35 ans ou plus. Cependant, une différence au niveau du comportement électoral persiste en fonction de la langue chez les répondants au Canada depuis 35 ans ou moins. Par contre, à ce chapitre, les tailles d'échantillon sont trop petites pour en tirer des conclusions définitives.



**LANGUE MATERNELLE ET COMPORTEMENT ÉLECTORAL DÉCLARÉ –
ÉCHANTILLON D'IMMIGRANTS / DE MEMBRES DE MINORITÉS VISIBLES**

	Population générale	Immigrants/ Minorités visibles	Langue – Anglais / Français	Langue – Autre
n=	2500	500	210	281
	%	%	%	%
Oui	73	73	79	65
Non	27	29	21	35

Q.3 Beaucoup de gens ne votent pas pour toutes sortes de raisons. Avez-vous pu voter à l'élection fédérale du 14 octobre?

Base: Tous les répondants

B. Durée de séjour au Canada

En plus de la langue maternelle qui constitue un facteur associé au comportement électoral, le nombre d'années passées au Canada est également un important facteur déterminant pour le vote. Parmi les répondants au Canada depuis 14 ans ou moins, seulement 54 pour cent déclarent avoir voté en 2008, comparativement à 65 pour cent parmi ceux au Canada depuis 15 à 30 ans et 81 pour cent parmi ceux au Canada depuis 30 ans ou plus. Il existe probablement de nombreuses explications de ce lien. La plus évidente est sans aucun doute qu'il faut du temps pour que les immigrants s'établissent au Canada et participent au processus électoral. En même temps, il est probable que le nombre d'années au Canada soit lié à d'autres facteurs comme l'âge. Les répondants au Canada depuis peu d'années sont plus susceptibles d'être plus jeunes, et les jeunes votent moins en général. En contrepartie, les immigrants au Canada depuis longtemps sont plus susceptibles d'être plus âgés et, comme il a été mentionné plus tôt dans ce rapport, les Canadiens plus âgés sont plus portés à croire que c'est un devoir civique de voter.

**COMPORTEMENT ÉLECTORAL ET NOMBRE D'ANNÉES AU CANADA -
IMMIGRANTS / MEMBRES DE MINORITÉS VISIBLES**

	Total 2008	Nombre d'années au Canada		
		14 ans ou moins	15-29 ans	30 ans ou plus
n=	443	90	111	234
	%	%	%	%
A voté	71	54	65	81
N'a pas voté	29	46	35	19



C. Statut de minorité visible

Un autre facteur possiblement associé au vote lors des élections de 2008 est le statut de minorité visible. Au total, 64 pour cent des répondants membres de minorités visibles (c'est-à-dire dont les origines ethniques ou culturelles indiquée les identifient comme membre d'un groupe minoritaire visible) indiquent avoir voté, comparativement à 79 pour cent parmi ceux qui ont des origines qui n'en font pas des membres d'une minorité visible. Encore une fois cependant, il semble que la durée du séjour au Canada joue un rôle dans cette relation, mais n'explique pas tout. Si on compare les membres de minorités visibles vivant au Canada depuis 15 ans ou plus aux immigrants non membres de minorités visibles, 67 pour cent indiquent avoir voté en 2008 comparativement à 82 pour cent parmi les répondants non membres de minorités visibles. Malgré tout, les membres de minorités, visibles ou non, au Canada depuis moins longtemps sont moins susceptibles de déclarer avoir voté que ceux qui sont au pays depuis plus longtemps. Un autre facteur qui brouille les cartes est l'âge. Les répondants au Canada depuis plus longtemps sont peut-être plus âgés, et les répondants plus âgés sont plus enclins à voter. Dans tous les cas, un échantillon plus important sera nécessaire pour explorer cette question plus en détail.

D. Meilleures façons d'encourager les immigrants / les minorités visibles à voter

Afin de mieux saisir la perspective des communautés immigrantes et des membres de minorités visibles, le sondage demandait à ce groupe ce qui devrait être fait pour encourager les membres de leur communauté à voter.

Tout comme chez les autres groupes interrogés, un nombre important d'immigrants et de membres de minorités visibles a mentionné des changements au processus électoral et politique. Au niveau du processus électoral, il a été suggéré de mettre davantage l'accent sur la publicité tenant compte de la culture ou en d'autres langues, de discuter d'enjeux qui touchent les minorités et d'aller voir ces communautés. Aussi, comme d'autres groupes l'ont mentionné, rallier les étudiants dans les écoles est également jugé important pour encourager les communautés immigrantes à voter.



COMMENT ENCOURAGER LES COMMUNAUTÉS ETHNOCULTURELLES À VOTER

	Immigrants / Minorités visibles 2008
n=	241
	%
Sensibilisation / Promotions / Publicités tenant compte de la culture / Médias en d'autres langues	16
Égalité / Discuter des enjeux des minorités / S'engager auprès d'eux / Les visiter / Leur parler	12
Devoir civique / Importance de voter	10
Facilitation / Encouragement / Incitatifs	8
Traducteurs / Barrières de langue	7
Éducation du public / Écoles / Forums / Centres communautaires	6
Campagnes / Enjeux culturels / Valeurs des partis / Expliquer les idées	6
Les candidats doivent tenir leurs promesses / Manque d'obligation de rendre des comptes	3
Candidats et représentants de groupes minoritaires	4
Accessibilité / Emplacements (p.ex. vote à partir de la maison, Internet, poste, téléphones)	2
Rien à faire / Tout est parfait	6
NSP/NI/Refus	33

Q.77 Qu'est-ce qu'on devrait faire pour aider les personnes de votre communauté ethnoculturelle à voter aux élections fédérales?
Base: Immigrants / Membres de minorités visibles
Remarque: En raison de mentions multiples, les proportions peuvent excéder 100 %



XIII. Personnes handicapées

Personnes handicapées

Un total de 6 pour cent de la population générale a mentionné avoir un handicap. Ces invalidités varient, alors qu'un cinquième des répondants a mentionné un problème de mobilité, huit pour cent un problème d'audition et un éventail d'autres formes d'invalidités. Malgré ce handicap, 66 pour cent de cette population déclare avoir voté à la 40^e élection générale. Bien que ce taux soit plus faible que celui de la population générale (73 pour cent), il suggère que le fait d'avoir un handicap n'est pas nécessairement un obstacle majeur pour voter. Les suggestions pour encourager les personnes handicapées à voter portent surtout sur le fait de rendre le vote plus accessible, tant en termes de solutions de rechange aux méthodes actuelles que de transport jusqu'aux bureaux de scrutin.

HANDICAPS COURANTS DÉCLARÉS

	Personnes handicapées 2008
n=	176
	%
Problème de mobilité	21
Sourd ou malentendant	8
Arthrite	7
Coordination ou dextérité	6
Aveugle ou atteint d'une déficience visuelle	5
Trouble d'apprentissage	5
Problèmes cardiaques / ACV	4
Problèmes de dos	4
Doit utiliser une marchette / Difficulté à marcher	4
Maladie / Trouble mental	3
Cancer	3
Amputation	3
Fibromyalgie	3
Autre*	32
NSP/NI/Refus	6

Q.79 Pourriez-vous préciser quel est votre handicap ou quels sont vos handicaps?

Base: Personnes ayant indiqué une invalidité à la Q78.

Remarque: En raison de mentions multiples, les proportions peuvent excéder 100 %

* "Autre" regroupe toutes les réponses totalisant moins de 3 %

A. Meilleures façons d'encourager les personnes handicapées à voter

Comme la mobilité est le principal problème de ce groupe, une meilleure accessibilité, que ce soit en offrant le transport ou différents emplacements de vote, est la suggestion qui revient le plus souvent pour encourager les personnes handicapées à voter. Parmi les autres suggestions, on retrouve de pouvoir voter de la maison par téléphone, Internet ou la poste et le transport jusqu'aux bureaux de scrutin.



COMMENT ENCOURAGER / AIDER LES PERSONNES HANDICAPÉES À VOTER

	Aînés 2008
n=	176
	%
Accessibilité / Emplacements (p.ex. vote à partir de la maison, par Internet, la poste, téléphone)	27
Transport / Mobilité	26
Facilitation / Encouragement / Incitatifs	13
Égalité / Discuter des enjeux pertinents pour elles / S'engager auprès d'elles / Les visiter / Leur parler	3
Sensibilisation / Promotions	2
Campagnes / Publicités tenant compte de la culture / Médias dans d'autres langues	2
Rien à faire / Tout est parfait	8
Autre*	8
Pas de réponse	25
NSP/NI/Refus	3

Q.80 Qu'est-ce qu'on devrait faire pour aider les personnes handicapées à voter aux élections fédérales?

Base: Personnes ayant indiqué une invalidité à la Q78.

Remarque: En raison de mentions multiples, les proportions peuvent excéder 100 %

* "Autre" regroupe toutes les réponses totalisant moins de 2 %



XIV. Sommaire des suggestions des sous-groupes



Sommaire des suggestions des sous-groupes

A. Sommaire des suggestions des sous-groupes

Les suggestions pour encourager une plus grande participation au vote sont riches et variées. Le tableau ci-dessous les résume.

COMMENT ENCOURAGER LES SOUS-GROUPES DE CANADIENS À VOTER - SOMMAIRE

	Jeunes	Aînés (65 ans et plus)	Autochtones	Immigrants / Minorités visibles	Personnes handicapées
n=	500	537	500	500	176
	%	%	%	%	%
Communications visant à améliorer la sensibilisation (publicité)	15	6	9	16 (publicités tenant compte de la culture)	2
Discuter d'enjeux pertinents	15	4	6	12	3
Fournir le transport	-	37	-	-	26
Améliorer l'accessibilité (Voter à partir de la maison, par Internet, la poste, téléphone)	3	-	-	2	27
Améliorer le système électoral / Faciliter le processus de vote / Ne pas tenir d'élections si souvent	-	14	-	-	-
Les rencontrer / Tenir des forums	10	3	-	-	-
Les joindre par Internet / MSN / Facebook	9	-	11	-	-
Meilleurs candidats / Candidats honnêtes	12	2	9	3	-
Facilitation / Encouragement / Incitatifs	-	-	-	8	13
Rendre le vote obligatoire / Pénalité pour ne pas voter / Perte de citoyenneté	5	-	12	-	-
Fierté civique / Devoir / Leur dire que c'est leur devoir	4	2	4	10	-
Éducation à l'école / Participer au niveau scolaire	5	-	4	6	-
Traducteur / Barrières de langue	-	-	-	7	-

Comme il a été mentionné lors de l'analyse de cette question, plusieurs thèmes dominent. Sensibiliser davantage les gens à la nécessité de voter et les informer où et comment le faire ont souvent été mentionnés, ce qui suggère en quelque sorte un désir de « motiver » les électeurs par le biais de meilleures communications. Une plus grande présence dans les écoles est aussi souvent mentionnée et, pour les personnes âgées et handicapées, le transport jusqu'aux bureaux de scrutin. Finalement, quelques suggestions relatives à des solutions technologiques ont aussi été avancées, surtout le vote en ligne pour les jeunes.



XV. Engagement envers la communauté



Engagement envers la communauté

L'engagement communautaire est depuis longtemps considéré comme un bien collectif (et la plupart des Canadiens indiquent participer à la communauté d'une façon ou d'une autre) qui doit être encouragé. Et, si l'on considère les effets sur la participation des électeurs, il existe de nombreuses bonnes raisons de le faire. Le lien entre engagement communautaire à titre de bénévole et engagement politique comme électeur, même s'il n'est pas particulièrement fort, existe clairement comme il est démontré dans cette section.

Les Canadiens indiquent un taux raisonnablement élevé d'engagement communautaire. Une proportion importante de répondants (22 pour cent) indique faire du bénévolat pour des groupes communautaires ou des organismes sans but lucratif « souvent », tandis qu'une pluralité (42 pour cent) indique plutôt le faire « parfois ». Au total, 35 pour cent des répondants mentionnent ne jamais agir en qualité de bénévoles. Les plus prédisposés à faire du bénévolat sont les Canadiens âgés de plus de 55 ans (28 pour cent). Les moins enclins à être bénévoles sont les plus jeunes. De même, la volonté de faire du bénévolat régulièrement (« souvent ») n'est vraiment pas aussi forte chez les répondants du suréchantillon de jeunes (16 pour cent). Malgré tout, un nombre important de jeunes (66 pour cent) indiquent en faire. Les plus scolarisés ont tendance à être plus actifs en tant que bénévoles que ceux qui sont moins scolarisés.

BÉNÉVOLAT / ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

	Total 2008	Jeunes	Autochtones	Immigrants/ Minorités visibles
n=	2500	500	442	548
	%	%	%	%
Oui	65	66	70	61
Souvent	22	16	25	23
Parfois	42	50	45	38
Jamais	35	32	29	38

FRÉQUENCE DU BÉNÉVOLAT DANS LA COMMUNAUTÉ PAR TRANCHES D'ÂGE

	Total 2008	18-34	35-44	45-54	55+
n=	2500	500	442	548	820
	%	%	%	%	%
Souvent	22	16	22	21	28
Parfois	42	51	45	46	35
Jamais	35	33	33	33	37

2008Q.81 Participez-vous souvent, parfois ou jamais à titre de bénévole pour des groupes communautaires ou des organismes à but non lucratif?
 2006Q.85 Avez-vous déjà fait du travail bénévole pour un groupe communautaire ou une organisation sans but lucratif ?
 Base: Suréchantillon de jeunes électeurs et Tous les répondants



Les Canadiens autochtones agissent également souvent à titre de bénévoles pour des activités communautaires alors que 70 pour cent d’entre eux indiquent faire une forme ou une autre de bénévolat, et un quart déclarent le faire « souvent ».

Par régions, les résidents des provinces de l’Atlantique (76 pour cent), de la Saskatchewan et du Manitoba (77 pour cent) sont les plus enclins à déclarer avoir fait du bénévolat. Les Québécois sont ceux qui font le moins de bénévolat (50 pour cent).

Bien qu’ils fassent du bénévolat souvent, les Canadiens n’ont pas particulièrement tendance à être membres de partis politiques fédéraux (6 pour cent). Ce résultat est cohérent avec ceux de la 39^e élection générale. Tout comme pour le bénévolat en général, ce sont les répondants âgés de 55 ans et plus qui sont les plus portés à être membres d’un parti politique fédéral (11 pour cent), et les Québécois qui le sont le moins (4 pour cent).

La relation entre le bénévolat et le comportement électoral est assez forte, car ceux qui font du bénévolat souvent (79 pour cent) ou parfois (76 pour cent) sont plus susceptibles d’indiquer avoir voté à l’élection de 2008 que ceux qui n’ont pas agi en qualité de bénévole (67 pour cent). La même tendance se dessine chez toutes les sous-populations, sauf chez les jeunes où il n’existe aucune relation entre bénévolat et comportement électoral.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET COMPORTEMENT ÉLECTORAL

	Tous les Canadiens			Jeunes			Autochtones			Immigrants / Minorités visibles		
	Souvent	Parfois	Jamais	Souvent	Parfois	Jamais	Souvent	Parfois	Jamais	Souvent	Parfois	Jamais
n=	542	1081	869	79	250	164	125	227	146	116	191	190
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui, a voté à l’élection de 2008	79	76	67	59	69	57	64	56	43	82	69	67

Q.81 Participez-vous souvent, parfois ou jamais à titre de bénévole pour des groupes communautaires ou des organismes à but non lucratif?
Base: Tous les répondants

Les membres de partis politiques sont beaucoup plus susceptibles de déclarer avoir voté en 2008, soit 90 pour cent d’entre eux.



XVI. Profil technologique

Profil technologique

A. Utilisation de la technologie

L'adoption rapide des nouvelles technologies, et surtout des sites de réseautage social, a fait en sorte qu'un vaste éventail de nouveaux outils de communication est de plus en plus accessible pour joindre certains groupes, surtout les jeunes, d'une façon nouvelle et plus directe. De plus, tel qu'il a été mentionné dans les sections précédentes de ce rapport, les segments clés de la population n'utilisent pas (ou plus) les médias traditionnels comme les journaux. Pour demeurer au diapason de ces nouveaux développements, ce sondage explore l'utilisation que font les Canadiens des nouvelles technologies de communication et leur impact possible sur le vote. Il s'agit d'une nouvelle initiative d'Élections Canada.

L'une des principales constatations de cette analyse est le vaste éventail de nouvelles technologies et de réseaux sociaux, Facebook surtout, qui a été adopté par tous les segments de la société. En même temps, les technologies électroniques sont utilisées par des personnes de toutes les couches de la société, surtout les jeunes, pour discuter, entre autres, de politique. Fait intéressant à souligner, parmi les jeunes, ceux qui indiquent ne pas avoir voté en 2008 utilisent quand même les technologies électroniques pour discuter de politique. Le défi qui découle de ces résultats pour Élections Canada est donc d'explorer des façons d'utiliser ces technologies pour encourager la participation des jeunes, de même que celle de la population en général, au processus électoral.

La technologie qui rend ces nouveaux réseaux sociaux possibles est Internet, et quatre Canadiens sur cinq (81 pour cent) indiquent avoir accès à Internet à la maison. Les Canadiens plus jeunes sont plus susceptibles d'avoir accès à Internet à la maison que les Canadiens plus âgés, et cette même tendance demeure pour la majeure partie de l'utilisation des réseaux sociaux. De plus, les Canadiens plus aisés sont plus susceptibles d'avoir accès à Internet à la maison.

ACCÈS INTERNET À LA MAISON

	Total 2008	18-34	35-44	45-54	55+
n=	2500	691	442	548	820
	%	%	%	%	%
Oui	81	92	90	88	62
Non	19	8	11	12	37
Incertain	<1	-	-	-	-
NSP/NI/Refus	<1	-	-	-	1

Q.58 Avez-vous accès à Internet de votre domicile?
Base: Tous les répondants



Lorsqu'on examine l'utilisation des nouvelles technologies au sein de l'ensemble de la population, et des sous-populations interrogées, il est évident qu'il existe d'importantes variations par groupe. Internet est surtout fortement adopté par les jeunes (95 pour cent). Pour les autres technologies, il est évident que parmi le grand public, Facebook est assez fortement utilisé par un tiers des répondants (34 pour cent) qui déclarent avoir un profil Facebook. Myspace (5 pour cent) et les blogs (3 pour cent) sont beaucoup moins présents au sein du public, mais les services de messagerie instantanée (32 pour cent) sont aussi beaucoup utilisés par les Canadiens. Les communications sans fil par le biais de téléphones mobiles (70 pour cent) sont très répandues, mais pas le Blackberry (10 pour cent), même si un répondant sur dix ne constitue pas un si petit taux.

PROFIL TECHNOLOGIQUE

	Total 2008	Jeunes	Autochtones			Immigrants Minorités visibles
			Total	Urbains	Ruraux	
n=	2500	500	500	172	315	500
	%	%	%	%	%	%
Internet à la maison	81	95	68	76	64	81
Profil sur Facebook	34	73	34	41	31	25
Profil sur MySpace	5	12	8	8	8	5
Blogue	3	7	7	7	8	4
Téléphone cellulaire	70	77	61	67	57	68
Blackberry	10	8	6	8	5	10
Service de messagerie instantanée, p.ex. MSN Messenger ou ICQ	32	77	43	38	45	31
A déjà discuté de politique en ligne						
Oui	12	27	11	-	1	17
Souvent	2	5	2	1	2	3
Parfois	10	22	9	8	11	14
Jamais	88	73	89	90	87	83

- Q. 58 Avez-vous accès à Internet de votre domicile?
- Q. 59 Avez-vous les éléments suivants :
- Q. 60 Utilisez-vous la messagerie instantanée comme MSN Messenger ou ICQ ?
- Q. 61 Vous arrive-t-il de discuter de politique sur Internet?
- Base: Tous les répondants

Parmi les divers sous-groupes, les jeunes mènent le bal pour ce qui est de l'adoption de la plupart des technologies, avec une très forte utilisation de Facebook (73 pour cent). Toujours chez les jeunes, Myspace (12 pour cent) arrive en deuxième loin derrière, tout comme les blogs (7 pour cent). Les jeunes sont par contre abonnés en très grand nombre aux services de messagerie instantanée (77 pour cent), de même qu'aux services de téléphonie cellulaire (77 pour cent).



Bien que l'usage déclaré d'Internet à la maison des Autochtones (68 pour cent) soit inférieur à la moyenne nationale, il s'agit tout de même d'une technologie utilisée par la vaste majorité. L'un des problèmes auxquels a été confronté l'analyse de ces résultats pour les Autochtones est que l'utilisation de la technologie varie selon s'il s'agit de résidents urbains ou ruraux. Chez les Canadiens autochtones urbains, 76 pour cent déclarent utiliser Internet à la maison, comparativement à 64 pour cent des répondants ruraux. Cependant, l'utilisation de Facebook (34 pour cent) est comparable à celle des autres Canadiens, et plus élevée chez les Autochtones urbains (41 pour cent). L'utilisation de Myspace (8 pour cent) et des blogues (7 pour cent), bien que faible, se situe au-dessus de la moyenne par rapport aux Canadiens en général et est équivalente que les répondants autochtones demeurent en ville ou en région. L'utilisation du téléphone cellulaire est aussi plutôt élevée (61 pour cent), surtout chez les résidents urbains (67 pour cent), tout comme l'utilisation des services de messagerie instantanée (43 pour cent). Ce service est davantage utilisé par les résidents des régions (45 pour cent) que des villes (38 pour cent).

B. Discussion politique en ligne

Si les technologies électroniques sont utilisées à grande échelle, la politique n'est pas un sujet de discussion quotidien en ligne pour la plupart des Canadiens, même si un sur huit (12 pour cent) indique discuter de politique en ligne au moins à l'occasion. Par contre, les discussions politiques en ligne fréquentes ne concernent que 2 pour cent de la population. Comme bien d'autres aspects des nouvelles technologies, la discussion politique en ligne est un phénomène générationnel, alors que les moins de 35 ans sont beaucoup plus susceptibles de déclarer discuter de politique en ligne que les Canadiens plus âgés (18 pour cent contre 9 pour cent). En même temps, les répondants membres de partis politiques (22 pour cent) font également appel à Internet pour discuter politique en ligne.

DISCUSSION POLITIQUE EN LIGNE

	n=	Population canadienne			
		Total 2008	18-34	35+	Membre d'un parti politique
		%	%	%	%
Oui (Souvent / Parfois)		12	18	9	22
Non		88	82	91	77

Q. 61 Vous arrive-t-il de discuter de politique sur Internet?
Base: Tous les répondants

L'aspect générationnel des discussions politiques en ligne est très apparent chez les jeunes. Au total, plus du quart des jeunes (27 pour cent) indiquent discuter au moins à l'occasion de politique en ligne, et 5 pour cent affirment le faire souvent. Ce phénomène n'est pas seulement limité aux jeunes qui déclarent avoir voté lors de l'élection générale de 2008. Même parmi ceux qui n'ont pas voté, 19 pour cent déclarent discuter de politique en ligne au moins à l'occasion. L'important à retenir est qu'il existe des occasions d'utiliser les nouveaux médias pour encourager les jeunes à participer au processus électoral.



Parmi les Canadiens autochtones, le taux d'utilisation d'Internet pour discuter de politique (11 pour cent) est cohérent avec les taux pour la population générale, tandis que l'utilisation de ce média par les immigrants et les membres de minorités visibles est légèrement plus élevée (17 pour cent).

C. Utilisation de la technologie et vote

La croissance de l'utilisation d'Internet, des technologies sans fil et d'un vaste éventail de réseaux sociaux a un impact profond sur la vie économique et sociale des Canadiens. Étant donné cette transformation, une question évidente est l'impact que cette réalité pourrait avoir sur le taux de participation au scrutin. Il est évident d'après les réponses aux deux questions posées et examinées plus tôt dans ce rapport qu'il existe un intérêt assez marqué pour l'inscription et le vote en ligne, mais qu'il est loin d'être facile de déterminer si l'utilisation de ces technologies entraînera un taux plus élevé de participation. Une des façons d'explorer cette question est d'examiner la relation entre l'utilisation des technologies et le comportement électoral.

Lorsqu'on explore cette question, il est évident qu'il n'existe aucune relation simple entre l'utilisation de la technologie et le vote. Tout d'abord, au sein de la population générale, les répondants qui ont accès à Internet à la maison sont légèrement plus susceptibles de déclarer avoir voté que ceux qui n'ont pas d'accès Internet (74 pour cent comparativement à 71 pour cent). Bien que cette différence soit statistiquement significative, elle est faible. Malgré tout, des différences significatives sont relevées lorsqu'on examine l'utilisation de Facebook et de Myspace. Dans les deux cas, les répondants qui n'utilisent pas ces médias sont plus enclins à déclarer avoir voté lors de l'élection générale de 2008. Parmi les utilisateurs de Facebook, 67 pour cent indiquent avoir voté, comparativement à 77 pour cent parmi les non-utilisateurs. La même tendance se profile pour Myspace. Cependant, une analyse plus poussée révèle que cette tendance est fonction de l'âge; les utilisateurs de réseaux sociaux sont plus jeunes, et les plus jeunes sont moins portés à voter. Une autre preuve de l'absence de lien entre l'utilisation de la technologie et le vote se situe au niveau de la discussion politique en ligne. Bien qu'environ 12 pour cent du public ayant accès à Internet à la maison discute de politique en ligne au moins à l'occasion, ce groupe n'est pas plus susceptible de déclarer avoir voté lors de l'élection de 2008 que ceux qui ne discutent pas de politique en ligne.

Comme on peut s'y attendre, parmi les jeunes, l'utilisation de la technologie et des réseaux sociaux est très élevée. Cependant, le lien entre cette utilisation et le vote à l'élection générale de 2008 est restreint. La participation aux réseaux sociaux (Facebook ou Myspace) ne semble avoir aucun lien avec le comportement électoral. Les seuls résultats significatifs sont que, contrairement à la population générale, les jeunes qui indiquent discuter de politique en ligne au moins à l'occasion sont plus susceptibles de déclarer avoir voté à l'élection générale de 2008 (74 pour cent comparativement à 59 pour cent), que ceux qui ne discutent pas de politique.



En contraste à la relation limitée entre l'utilisation de la technologie et le taux de participation des jeunes, une relation plutôt stable se dessine chez les Canadiens autochtones. Les répondants de ce groupe ayant accès à Internet à la maison, comparativement à ceux qui n'ont pas cet accès, sont plus susceptibles de déclarer avoir voté en 2008 (57 pour cent comparativement à 48 pour cent). La même tendance est apparente chez les répondants ayant un profil sur Facebook (58 contre 51 pour cent) et ceux qui possèdent un téléphone cellulaire (60 pour cent contre 44 pour cent), mais pas chez ceux qui utilisent les services de messagerie instantanée (46 pour cent par rapport à 59 pour cent). Finalement, il n'existe aucun lien entre la discussion politique en ligne et le taux de participation au sein de ce groupe.

D. Aperçu sociodémographique de la population étudiée

Ce tableau donne un aperçu des caractéristiques de la population générale et des autres populations échantillonnées pour l'étude auprès des électeurs qui ont voté et ceux qui ne l'ont pas fait lors de la 40^e élection générale.



Variables sociodémographiques		n	pour cent	Marge d'erreur (pour cent)
Sexe	Hommes	1 405	42	+/- 2,61
	Femmes	1 943	58	+/- 2,22
Groupe d'âge	18–24 (jeunes électeurs)	555	17	+/- 4,16
	25–34	424	13	+/- 4,76
	35–44	548	16	+/- 4,19
	45–54	638	19	+/- 3,88
	55–64	577	17	+/- 4,08
	65 ans et plus	606	18	+/- 3,98
Jeunes	Aux études	314	9	+/- 5,53
	Vivant chez leur(s) parent(s)	323	10	+/- 5,45
Langue maternelle	Anglais	2 039	61	+/- 2,17
	Français	763	23	+/- 3,55
	Autre	541	16	+/- 4,21
Pays d'origine	Canada	2 852	86	+/- 1,84
	Autre	485	14	+/- 4,45
Immigrants / Minorités visibles	A immigré avant 1970	179	5	+/- 7,32
	A immigré en 1970 ou après	229	9	+/- 6,48
	Membre d'une minorité visible	92	3	+/- 10,22
Niveau de scolarité	Études primaires/ secondaires/ Aucune scolarité	1 306	40	+/- 2,71
	Études techniques/ Collège/ Cegep	836	25	+/- 3,39
	Études universitaires	1 166	35	+/- 2,87
Revenu du ménage	Moins de 20 000 \$	351	12	+/- 5,23
	Entre 20 000 \$ et 39 999 \$	627	22	+/- 3,91
	Entre 40 000 \$ et 59 999 \$	553	19	+/- 4,17
	Entre 60 000 \$ et 79 999 \$	421	15	+/- 4,78
	Entre 80 000 \$ et 99 999 \$	312	11	+/- 5,55
	100 000 \$ et plus	598	21	+/- 4,01
Milieu rural ou urbain	Rural	813	75	+/- 3,44
	Urbain	2 468	25	+/- 1,97
Autochtones	Premières nations : sur réserve	253	8	+/- 6,16
	Premières nations : hors réserve	109	3	+/- 9,58
	Métis	104	3	+/- 9,61
	Inuit	49	2	+/- 14,00
Besoins particuliers	Personnes handicapées	230	7	+/- 6,46
Échantillon total		3 348	100	+/- 1,69